

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

**COMITE NATIONAL
DU RECENSEMENT**

**BUREAU CENTRAL
DU RECENSEMENT**

***RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE
L'HABITATION DE 2006 (RGPH-2006)***

**MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE
URBAINE DE BOBO-DIOULASSO**

Analyste :

ZIDA/BANGRE Hélène
Démographe à l'INSD

Décembre 2009

AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso a entamé son processus de décentralisation intégrale avec l'adoption de la constitution en 1991. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de cette décentralisation ont besoin des données statistiques multisectorielles. Malheureusement de telles informations sont souvent inexistantes, ou très peu fournies.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006), donne l'occasion de pallier en partie cette insuffisance. En effet, le RGPH permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village.

C'est pourquoi, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, a jugé opportun de mettre à la disposition des décideurs nationaux et locaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et de tout autre acteur du développement, des données régionales et provinciales variées dans divers domaines (démographique, économique, social, culturel, etc.) de la vie des populations.

Nous espérons que les informations contenues dans la présente monographie seront utiles aux acteurs du développement, en particulier l'administration déconcentrée et les collectivités locales, pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs programmes et projets de développement économique, social et culturel.

Des informations plus détaillées sont disponibles à travers 16 rapports thématiques du RGPH, une plaquette des résultats, un dépliant des indicateurs et des tableaux statistiques qui peuvent être obtenues à l'INSD.

Nous vous en souhaitons un bon usage.

Le Directeur Général



Bamory OUATTARA
Chevalier de l'Ordre du Mérite



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	15
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE.....	17
1.1 – Relief et sols.....	17
1.2 – Climat.....	17
1.3 – Végétation.....	17
1.4 – Hydrographie.....	17
CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION.....	19
2.1 – Etat de la population.....	20
2.2 – Structure par sexe et par âge.....	21
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION.....	25
3.1 - Croyances religieuses.....	26
3.2 - Caractéristiques de la population selon les langues parlées.....	27
3.3 – Caractéristiques de la population selon la nationalité.....	29
CHAPITRE 4: NIVEAU D’INSTRUCTION, ALPHABETISATION et SCOLARISATION.....	35
4.1 - Niveau d’instruction.....	37
4.2 - Alphabétisation.....	40
4.3 - Fréquentation scolaire.....	42
CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL et NUPTIALITE DE LA POPULATION.....	51
5.1 - Population par état matrimonial.....	52
5.2- Nuptialité.....	55
CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION.....	57
6.1 – Population et statut d’activité.....	59
6.2 – Population occupée.....	62
6.3 – Activité par arrondissement.....	64
CHAPITRE 7 : FECONDITE.....	67
7.1 - Natalité.....	68
7.2 - Fécondité.....	68
CHAPITRE 8 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION.....	71
8.1 – Nature du handicap.....	72
8.2 –Type du handicap.....	72
8.3 – Structure par sexe et âge des personnes vivant avec un handicap.....	73
8.4 – Répartition spatiale des personnes vivant avec un handicap.....	75
CHAPITRE 9 : POSSESSION D’UN ACTE DE NAISSANCE.....	77
9.1 - Données globales.....	77
9.2 - Analyse différentielle de la possession d’un acte de naissance par arrondissement.....	78

CHAPITRE 10 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES	81
10.1 - Effectif et taille moyenne des ménages	82
10.2 - Structure par sexe et âge des chefs de ménage	82
CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION	85
11.1 - Type d'habitat.....	86
11.2 - Mode d'éclairage.....	87
11.3 - Source d'énergie pour la cuisson.....	88
11.4 - Source d'approvisionnement en eau de boisson	89
11.5 - Type d'aisance	90
11.6 - Mode d'évacuation des ordures	91
11.7 - Mode d'évacuation des eaux usées.....	92
11.8 – Biens d'équipement.....	93
11.9 – Moyens de déplacement	94
CONCLUSION GENERALE	97
BIBLIOGRAPHIE.....	99
ANNEXES	101

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition de la population par année de recensement selon le sexe	20
Tableau 2.2 : Répartition de la population par arrondissement selon le sexe	21
Tableau 2.3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le sexe (en milliers)	22
Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par arrondissement selon la religion	26
Tableau 3.2 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales communautés religieuses et le sexe	27
Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon les arrondissements	28
Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales langues parlées	29
Tableau 3.5 : Répartition de la population par nationalité selon les arrondissements	29
Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon les arrondissements	30
Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population étrangère par arrondissement selon la nationalité	31
Tableau 3.7 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe	32
Graphique 3.5 : Pyramide des âges des résidents burkinabè	32
Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses	34
Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe	37
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le sexe	38
Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe	39
Tableau 4.3: Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon les arrondissements et le sexe	40
Tableau 4.4 : Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe ...	41
Tableau 4.5 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par arrondissement selon le sexe	42
Tableau 4.6 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire	43
Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe	44
Tableau 4.8 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe	46
Tableau 4.9: Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par arrondissements	46
Tableau 4.10 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe	47
Tableau 4.11 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par arrondissement	48

Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe	49
Tableau 4.13 : Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants	49
Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe	52
Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par groupe d'âge selon l'état matrimonial et le sexe	53
Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par arrondissement et sexe selon l'état matrimonial.....	54
Tableau 5.4 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus.....	55
Tableau 5.5 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 12 ans ou plus.....	56
Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges selon le sexe.....	59
Tableau 6. 2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe	61
Tableau 6. 3: Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe	62
Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité .	63
Tableau 6. 5: – Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le sexe.....	64
Tableau 6. 6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par arrondissement	64
Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon les arrondissements	68
Tableau 7.2 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.....	69
Tableau 7.3 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges.....	70
Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le sexe	72
Tableau 8.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par sexe selon le type du handicap.....	73
Tableau 8.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe.....	74
Tableau 8.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par arrondissement selon le type du handicap.....	75
Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance	77
Tableau 9.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance	78
Tableau 9.3 : Répartition (%) de la population résidente par arrondissement selon la possession d'un acte de naissance.....	78
Tableau 9.4 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par arrondissement selon la possession d'un acte de naissance.....	78
Tableau 10.1 : Répartition de la taille moyenne des ménages par arrondissement	82
Tableau 10.2: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le sexe.....	83

Tableau 11.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat.....	86
Tableau 11.2 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon les arrondissements.....	87
Tableau 11.3 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage.....	87
Tableau 11.4 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon les arrondissements.....	88
Tableau 11.5 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson	88
Tableau 11.6 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon les arrondissements.....	89
Tableau 11.7 : Répartition des unités d'habitation (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson.....	89
Tableau 11.8 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon les arrondissements.....	90
Tableau 11.9 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance.....	90
Tableau 11.10 Répartition des unités d'habitation (%) par type d'aisance selon les arrondissements.....	91
Tableau 11.11 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures	91
Tableau 11.12 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon les arrondissements.....	92
Tableau 11.13 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées.....	92
Tableau 11.14 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon les arrondissements.....	93
Tableau 11.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé.....	93
Tableau 11.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon les arrondissements	94
Tableau 11.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé.....	94
Tableau 11. 18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon les arrondissements.....	95
Tableau A1 : Répartition de la population par arrondissement selon le sexe.....	101
Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon les arrondissements et le sexe.....	102
Tableau A4 : Répartition de la population par religion et arrondissements selon le sexe.....	103
Tableau A5 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe.....	104
Tableau A.6 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation et le sexe	105
Tableau A.8 : Répartition de la population occupée par occupation principale.....	106
Tableau A.9 : Répartition de la population occupée par situation dans l'occupation principale selon le sexe.....	106
Tableau A10 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type d'handicap et sexe selon les arrondissements.....	107

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la commune urbaine de Bobo Dioulasso.	23
Graphique 2.2 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population.....	24
Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population des deux (02) principales communautés religieuses par arrondissement	26
Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées	28
Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité	30
Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population étrangère par arrondissement selon la nationalité	31
Graphique 3.5 : Pyramide des âges des résidents burkinabè	32
Graphique 3.6 : Pyramide des âges des résidents étrangers	33
Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe.....	39
Graphique 4.2 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d'âges.	41
Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par arrondissement de la population de 15 ans ou plus selon le sexe.....	42
Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire	44
Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint	45
Graphique 4.6 : Taux nets de scolarisation au primaire par arrondissements selon le sexe..	47
Graphique 4.7 : Taux brut de scolarisation au secondaire par arrondissements selon le sexe	48
Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%)	52
Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial	54
Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges	61
Graphique 6.2 Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité.....	63
Graphique 7.1 : Courbe de la fécondité cumulée	69
Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment	70
Graphique 8.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées.	73
Graphique 10.1 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et arrondissements	82

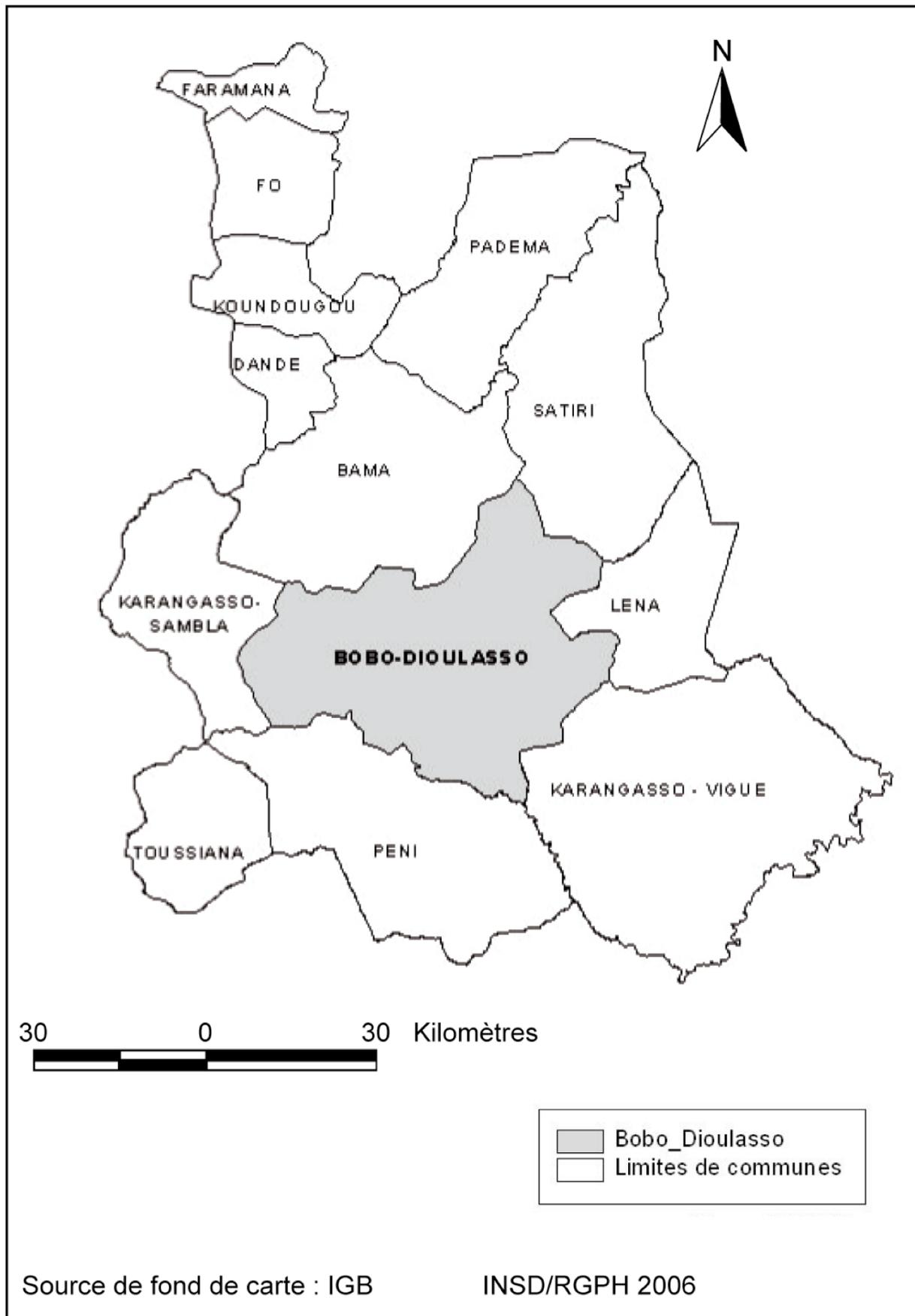
LISTE DES CARTES

Carte n° 1 : Représentation de la commune urbaine de Bobo Dioulasso	14
---	----

TABLEAU SYNOPTIQUE

INDICATEUR	VALEUR
Indicateurs du Burkina Faso (Ensemble du pays)	
Population totale	14 017 262
Population masculine	6 768 739
Population féminine	7 248 523
Population urbaine	3 181 967
Population rurale	10 835 295
Densité de la population (hbts/km ²)	51,8
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	93,4
Taux d'urbanisation (%)	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,1
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,2
Espérance de vie à la naissance (années)	56,7
Indicateurs de la ville de Bobo Dioulasso	
Population totale	489 967
Population masculine	244 136
Population féminine	245 831
Densité de la population (hbts/km ²)	271
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	99,3
Population des enfants de moins d'un an (0 an) (%)	2,6
Population des enfants de moins de 5 ans (0-4 ans) (%)	12,9
Population des enfants de 6 à 11 ans (%)	14,6
Population des enfants de 6 à 14 ans (%)	21,7
Population des enfants de moins de 15 ans (0-14 ans) (%)	36,9
Population des jeunes de 15 à 29 ans (%)	34,2
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans) (%)	54,6
Population des femmes en union (%)	27,3
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	4,7
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	4,5
Nombre de naissances vivantes pour 1000 habitants (pour mille)	37,8
Nombre de ménages ordinaires	94 947
Taille moyenne des ménages	5,2
Taux net de scolarisation des filles au primaire (%)	72,7
Taux net de scolarisation des garçons au primaire (%)	79,0
Taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus	53,7
Taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus (%)	53,0
Nombre de personnes possédant un acte de naissance (%)	465 025
Nombre d'enfants de moins de 5 ans ayant un acte de naissance (%)	94,2

Carte n° 1 : Représentation de la commune urbaine de Bobo- Dioulasso



INTRODUCTION

La ville de Bobo Dioulasso est la commune urbaine de la province du Houet dans la région des Hauts Bassins. Deuxième ville du Burkina; Bobo Dioulasso couvre une superficie de 1 805 km², Sa population est essentiellement composée de Dioulas, Mossi, Bobos. Le Chef lieu de la province du Houet est situé à 365 km de Ouagadougou (la capitale du Burkina Faso).

En matière de données statistiques, très peu d'études existent sur la ville de Bobo Dioulasso et celles qui s'y intéressent, s'attèlent à une description sommaire des phénomènes. La présente monographie se justifie donc par ce manque d'informations. Il se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données démographiques et socioéconomiques se rapportant à la ville. Elle fournit des données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la Société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau de la ville qu'au niveau des arrondissements. Les données du RGPH se rapportent à plusieurs secteurs de la vie socioéconomique et culturelle de la population (structures de la population, santé, éducation, emploi, environnement, etc.).

La présente monographie est structurée en onze (11) chapitres comme suit :

- présentation du cadre physique ;
- état et structures de la population ;
- caractéristiques socioculturelles de la population ;
- niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ;
- état matrimonial et nuptialité de la population ;
- activité économique de la population ;
- fécondité ;
- handicaps au sein de la population ;
- possession d'un acte de naissance ;
- caractéristiques des ménages ;
- caractéristiques de l'habitation.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE

Introduction

Créée par la loi N° 066/93ADP du 12 Mai 1993, portant statut particulier de la ville de Bobo Dioulasso, la ville compte trois (3) arrondissements : DAFRA - DÔ - et KONSA avec vingt cinq (25) secteurs.

1.1 – Relief et sols

Le relief et le sol sont des facteurs qui permettent de comprendre l'implantation des hommes dans la ville. Ils expliquent la forte concentration par endroit et le sous peuplement de certaines terres.

Le relief est peu accidenté et se caractérise par une chaîne rocheuse au sud, des bas fonds et des plaines aménageables.

Quant aux sols, ils sont en majorité hydromorphes sur cuirasse ancienne et sont très favorables à l'agriculture.

1.2 – Climat

Le climat est de type Sud Soudanien et se caractérise par une longue saison sèche (octobre à avril) et une saison pluvieuse d'une durée de 5 mois (mai à septembre). La saison sèche se compose d'une période froide (novembre à janvier) et d'une période chaude (février à avril). Les pluies sont relativement abondantes mais inégalement réparties dans le temps et dans l'espace.

1.3 – Végétation

La végétation est de type Sud Soudanien constituée de savanes boisées, de savanes arborées et arbustives. Il existe neuf (09) forêts classées et de multiples galeries forestières le long des cours d'eau. Cette importante végétation renferme une faune multiple et variée. Cependant on note de plus en plus une dégradation de l'environnement due à l'action entropique. Les espèces fauniques sont en nette régression.

1.4 – Hydrographie

C'est dans la zone de Bobo Dioulasso que le Mouhoun (un des principaux cours d'eau du pays) prend sa source. Une vingtaine de sources y ont été dénombrées dont la plus importante est celle de la Guinguette.

Les eaux souterraines sont relativement abondantes et peuvent donner aux forages des débits importants de l'ordre de 10 à 100 m³/heure avec des pics réalisés par l'ONEA pouvant atteindre 800 m³/heure. L'approvisionnement en eau potable de la ville de Bobo-Dioulasso se fait à partir du captage des sources ONEA à Nasso.

Conclusion

Le cadre physique et les facteurs pédoclimatiques de la commune urbaine de Bobo Dioulasso est un véritable potentiel pour l'activité agricole. Sa végétation abondante, encourage l'élevage et son relief offre des paysages fascinants, objets d'attractions de nombreux touristes. Sa situation géographique est également un atout pour les activités commerciales.

CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Introduction

L'état de la population donne le reflet de celle-ci à un moment donné et permet de la connaître dans ses différentes composantes. La connaissance de la structure de la population permet d'évaluer les différents besoins sociaux (santé, scolarisation, emploi...) liés à des groupes spécifiques et d'anticiper des problèmes qui résulteraient d'éventuels déséquilibres. Ce chapitre aborde essentiellement la structure par âge et par sexe de la population de la ville de Bobo Dioulasso ainsi que sa répartition spatiale.

Collecte des données

Le recensement de 2006 a collecté entre autres des informations sur les caractéristiques démographiques de la population. Les informations sur le sexe et l'âge des individus sont les principales variables de cette étude. En effet, ces variables sont essentielles voire transversales dans l'étude des phénomènes (sociaux, économiques, démographiques, etc.) touchant la population.

Les questions ayant permis de collecter ces informations sont les suivantes : pour l'âge, « quel est la date de naissance de (nom) » ? Cette date est inscrite en mois et année ; si l'année de naissance est inconnue, « quel est l'âge en années révolues de (nom) ». Quant au sexe, l'agent recenseur observe l'individu ou demande le sexe et entoure le code correspondant.

Définitions des concepts

Cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre.

Résident (e) : est résident (e), toute personne qui habituellement vit dans le ménage depuis plus de six (6) mois ou qui en a l'intention. La population résidente d'un territoire est celle qui vit habituellement sur ce territoire.

Résident (e) absent (e) : est résident (e) absent (e) toute personne qui vit habituellement dans le ménage recensé, mais qui est absente la nuit précédant le passage de l'agent recenseur, l'intéressé n'ayant pas l'intention de séjourner pendant six mois au moins ou l'absence ne devant pas excéder six (6) mois à l'extérieur du ménage. Dans le cas contraire, l'individu est considéré comme émigré¹.

Résident (e) présent (e) : est considérée comme résident présent toute personne qui, habituellement réside dans le ménage depuis au moins six mois et qui a passé la nuit de référence dans le ménage. Si une personne vit dans le ménage depuis moins de six mois, avec l'intention d'y séjourner pendant six mois au moins, elle est considérée comme résident présent.

¹ Dans certains cas, les personnes absentes de leur ménage d'origine même pour moins de six mois ne seront pas enregistrées. Il s'agit des personnes faisant partie des ménages collectifs comme :

- Les détenus dans les établissements pénitentiaires ;
- Les travailleurs logés dans le baraquement temporaire de chantier ;
- Les militaires dans les casernes ;
- Les religieux dans les couvents et séminaires ;
- Les personnes se trouvant dans une situation analogue ;
- Les élèves et étudiants à l'internat au moment du recensement.

Les élèves ou étudiants fréquentant ailleurs et en vacances dans leur ménage d'origine au moment du recensement, sont recensés comme visiteur.

Visiteur : est visiteur, la personne présente dans le ménage recensé, qui y a passé la nuit précédant l'interview mais qui n'y réside pas parce que sa résidence habituelle se trouve ailleurs.

La population de droit encore appelé **population résidente** : ce concept désigne les personnes qui résident habituellement dans un ménage. Ce sont les résidents présents et les résidents absents. Cette population fera l'objet de la présente analyse car avec elle, on saisit des situations plus permanentes sur lesquelles sont bâtis les projets et programmes de développement.

La Population de fait : la **population de fait** est l'ensemble des personnes résidentes présentes dans un ménage plus les visiteurs.

L'âge : l'**âge** est l'une des caractéristiques de la structure de la population. C'est l'intervalle de temps exprimé en année révolue qui sépare la date de naissance d'un individu de la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.

Ville : Dans la présente monographie, on considère comme ville, la commune urbaine de Bobo Dioulasso.

2.1 – ETAT DE LA POPULATION

Le recensement est une photographie de la population à un moment donné. L'exhaustivité de la collecte permet de disposer des informations sur l'ensemble et s'en servir à diverses fins. Ce sous chapitre est consacré aux caractéristiques de la population et son évolution.

2.1.1 - Volume global de la population et son évolution

Au recensement de 2006, il a été dénombré dans la ville de Bobo Dioulasso, 497 191 individus composés de 247 305 hommes (49,7 %) et de 250 486 femmes (50,3 %). Cette population est constituée de 7 824 visiteurs et de 489 967 résidents. Par rapport à la population résidente totale urbaine (3 181 967), la ville de Bobo Dioulasso compte pour 15,4 %. La suite des analyses sera basée sur la seule population résidente.

Tableau 2.1 : Répartition de la population par année de recensement selon le sexe

Année	Masculin	Féminin	Total
2006	244 136	245 831	489 967
1996	157 021	152 750	309 771
1985	116 312	112 356	228 668

La structure par sexe de la commune urbaine de Bobo Dioulasso est semblable à la structure de l'ensemble de la population urbaine burkinabè. La population est composée de 49,8 % d'hommes et de 50,2 % de femmes.

Avec un taux d'accroissement intercensitaire entre 1996 et 2006 (4,7 %) supérieur à celui du pays (3,1 %), l'effectif de la population de Bobo Dioulasso est passé de 228 668 en 1985 à 309 771 en 1996 pour atteindre 489 967 en 2006. A ce rythme, la population de la ville va doubler en 15 ans.

2.1.2 – Répartition spatiale de la population

La distribution spatiale de la population permet de mieux comprendre le peuplement des unités administratives en vue des actions à entreprendre au profit de cette population.

2.1.2.1 – La population des arrondissements

La ville de Bobo Dioulasso, rappelons-le, est composée de trois arrondissements : Dafra, Dô et Konsa. La population de l'arrondissement de Dafra compte 204 826 résidents composés de 101 407 hommes et de 103 419 femmes. Celui de Dô compte de 169 338 résidents composés de 84 893 hommes et de 84 445 femmes tandis que dans l'arrondissement de Konsa on enregistre 115 803 résidents avec 57 836 hommes et 57 967 femmes. Il en résulte que la population de Dafra est plus importante que celle de Dô et Konsa (Tableau 2.2).

Tableau 2.2 : Répartition de la population par arrondissement selon le sexe

Arrondissement	Sexe			Poids de chaque Arrondissement (%)	Nombre d'hommes pour 100 femmes
	Masculin	Féminin	Total		
DAFRA	101 407	103 419	204 826	41,8	98,1
DO	84 893	84 445	169 338	34,6	100,5
KONSA	57 836	57 967	115 803	23,6	99,8
Total	244 136	245 831	489 967	100	99,3

On constate plus de femmes que d'hommes dans les arrondissements à l'exception de Dô où le nombre d'hommes est légèrement supérieur à celui des femmes (RM= 100,5).

2.2 – STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

Pour rendre compte de la structure par sexe et âge, plusieurs indicateurs tels que l'âge moyen, l'âge médian, le rapport de masculinité, sont calculés. Il sera également construit des graphiques qui donnent les variations générales telles que les pyramides des âges, et les courbes de rapport de masculinité.

2.2.1 – Ensemble de la population de la commune urbaine de Bobo Dioulasso

La population de la ville est aussi jeune que la population du pays. En effet, la moitié (50,0 %) de la population à moins de 20 ans, et l'âge moyen est de 22,9 ans contre 21,7 ans au niveau national (Tableau 2.3). L'âge médian confirme en effet la jeunesse de la population de la ville de Bobo Dioulasso (14,9 ans). En considérant les groupes d'âges fonctionnels²(NGWE. E, 2006), ce constat se confirme davantage car les enfants de moins de 15 ans constituent 36,9 % de la population totale.

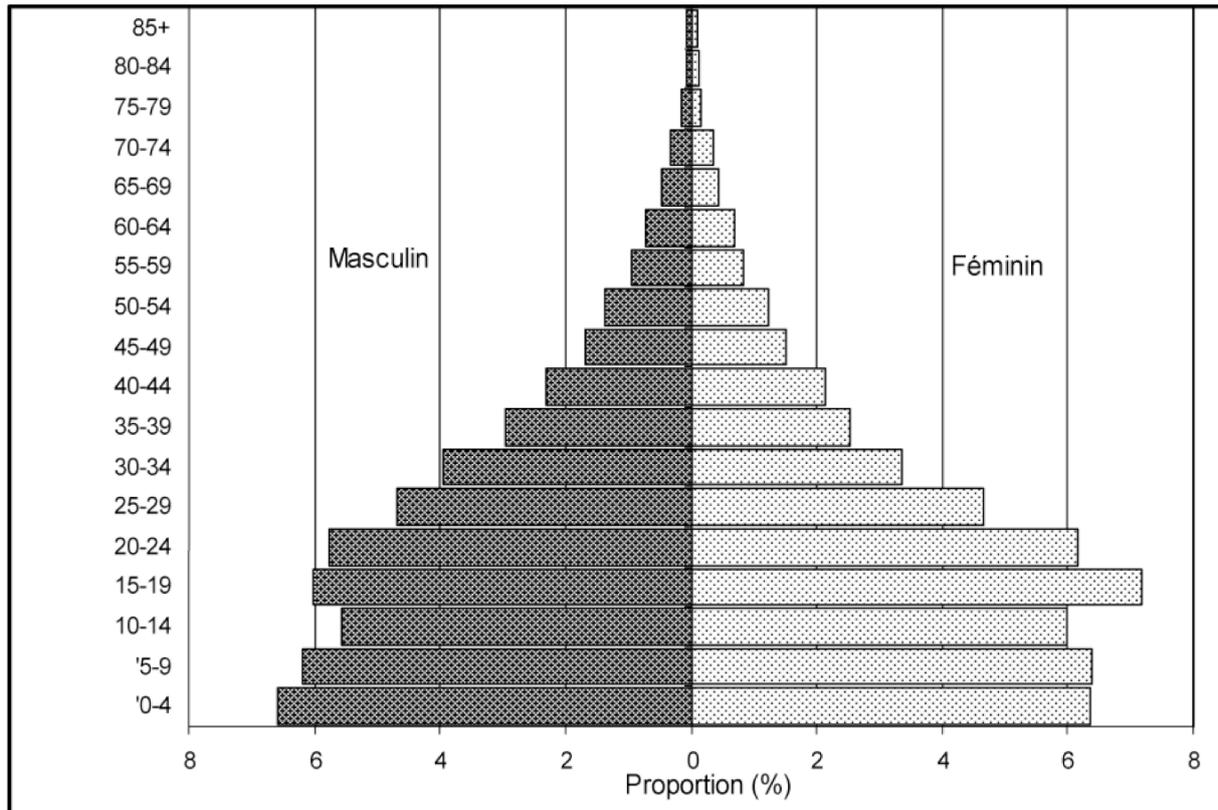
² Ce sont des groupes d'âges qui traduisent les besoins spécifiques de la population.

Tableau 2.3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le sexe (en milliers)

Groupe d'âges	VILLE DE BOBO DIOULASSO		
	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4	65,5	63,2	128,7
5-9	61,5	63,5	125,1
10-14	55,4	59,6	115,0
15-19	59,8	71,3	131,0
20-24	57,4	61,2	118,5
25-29	46,6	46,2	92,8
30-34	39,5	33,4	72,8
35-39	29,6	25,3	54,9
40-44	23,1	21,2	44,3
45-49	16,7	15,2	31,8
50-54	13,8	12,1	25,9
55-59	9,3	8,3	17,6
60-64	7,1	6,9	14,0
65-69	4,5	4,3	8,8
70-74	3,2	3,4	6,6
75-79	1,6	1,6	3,3
80-84	0,8	1,3	2,1
85 et +	0,7	1,1	1,7
ND	2,3	2,7	5,1
Total	498,3	501,7	1000
Age moyen	23,3	22,6	22,9
Age médian	15,5	14,4	14,9

En analysant la répartition selon le sexe, il s'avère que la population féminine est aussi jeune que la population masculine avec des âges moyen et médian respectifs de 22,6 et 14,4 ans chez les femmes contre 23,3 et 15,5 ans chez les hommes.

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la commune urbaine de Bobo Dioulasso.



Avec à peu près la même forme que la pyramide de l'ensemble de la population urbaine du Burkina, cette pyramide est caractéristique d'une population d'une ville avec une base rétrécie, un sommet effilé et des échancrures par endroits (graphique 2.1). On observe des saillies importantes au niveau des groupes d'âges 15-19 ans et 20-24 ans. A ces deux groupes d'âge, il y a plus de filles que de garçons.

Ce résultat pourrait s'expliquer par une migration des jeunes quittant le milieu rural pour fréquenter les établissements secondaires et supérieurs dans la ville de Bobo Dioulasso.

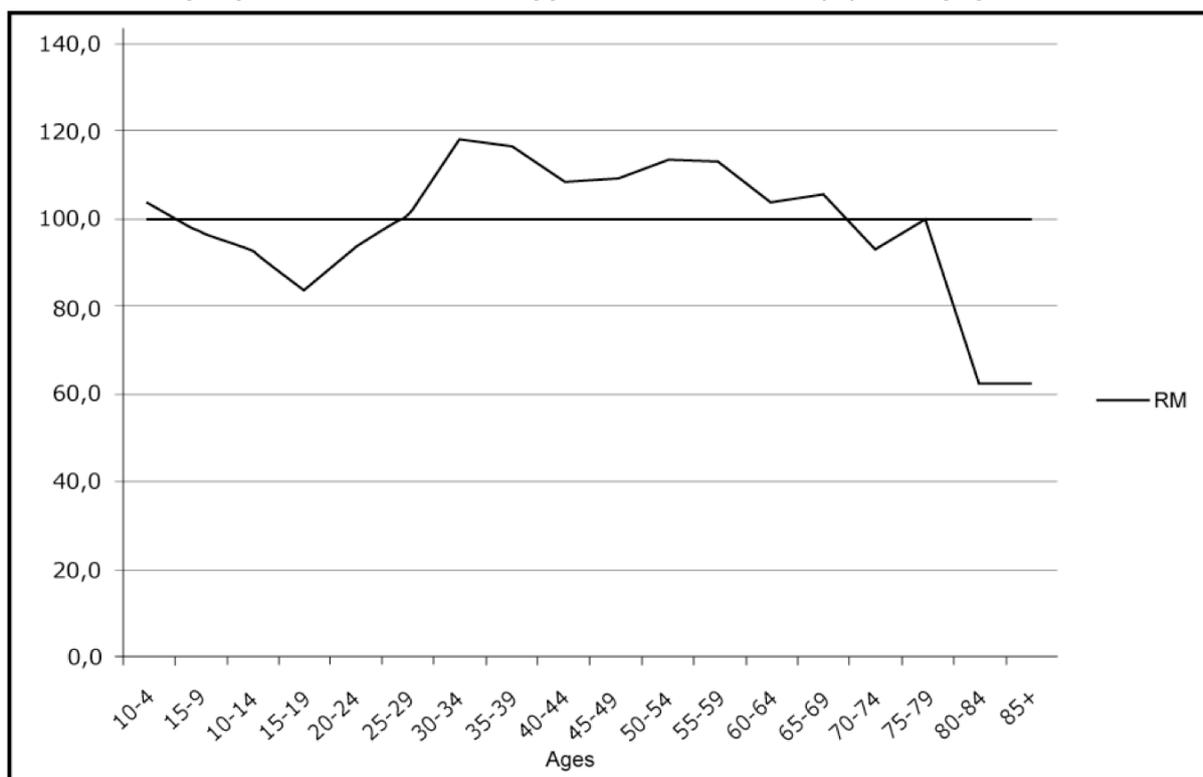
Par ailleurs, la ville étant pourvoyeur d'emplois, les hommes s'y rendent dans l'espoir d'y trouver du travail ce qui se traduit par une prédominance de l'effectif des hommes de façon générale, sur celui des femmes.

Par contre, la prédominance des jeunes filles par rapport aux garçons observée dans les groupes d'âge de 10-14 ans et 15-19 ans pourrait s'expliquer en partie par le flux de la main d'œuvre pour les travaux domestiques dans les ménages en milieu urbain.

2.2.2 - Rapport de masculinité

La courbe des rapports de masculinité par groupe d'âges montre que le nombre d'hommes pour 100 femmes varie selon l'âge (graphique 2.2). On observe que la courbe est au-dessus de la barre de 100 entre 25 et 69 ans. Par contre entre 0 et 24 ans et à partir de 70 ans, il y a un déficit d'hommes. Ces variations seraient la résultante de la migration des jeunes filles pour les travaux domestiques et de la surmortalité masculine aux âges avancés.

Graphique 2.2 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population



Conclusion

En résumé, la population de la ville de Bobo Dioulasso représente 3,5 % de la population totale du Burkina Faso et 15,4% de la population urbaine du pays. Elle est composée en majorité de jeunes. En effet, une personne sur deux a moins de 20 ans. Le rapport homme/femme en faveur des femmes dans l'ensemble de la ville cache des disparités entre arrondissements. La prédominance féminine est remarquable surtout entre 10-19 ans. La migration des jeunes filles vers la ville pour le travail domestique, pourrait justifier cette prédominance.

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

Introduction

En dehors du fait qu'elles permettent une bonne identification des individus et des groupes sociaux, les caractéristiques socioculturelles constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques, démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est une nécessité.

Collecte des données

Les questions posées lors du RGPH-2006 pour saisir les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes : Quelle est la religion de (Nom) ? Quelle est la nationalité de (Nom) ? Quelle est la principale langue couramment parlée par (Nom) ?

Définition des concepts opératoires

Pour une meilleure compréhension du lecteur, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

Religion : la religion est l'ensemble de croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble de pratiques et de rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les sans religions. Cependant, au cours du RGPH 2006, pour les enfants de moins de six ans il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

Langue parlée : il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été renseignée sur les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus. En ce qui concerne la ville de Bobo Dioulasso, nous considérons les principales langues parlées que sont le dioula (ou bambara), le mooré, le bobo, le français et les autres langues (nationales ou non).

Nationalité : la nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes. Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée. Nous distinguerons la nationalité burkinabè, celle de quelques pays limitrophes et des autres nationalités.

3.1 - CROYANCES RELIGIEUSES

La religion réunit des individus autour d'un certain nombre de principes et de valeurs qui peuvent influencer les comportements et attitudes des adeptes.

3.1.1 - Composition de la population selon la religion

Dans la ville de Bobo Dioulasso, les musulmans sont les plus nombreux avec 76,7 % de la population contre 19,0 % pour les catholiques et 3,0 % pour les protestants. Les animistes, les sans religions et les autres religions sont faiblement représentés. Ce constat est également valable au niveau des arrondissements où on enregistre 86,5 % de musulmans dans l'arrondissement de Dô contre 78,9 % à Konsa et 67,3 % à Dafra (Tableau 3.1).

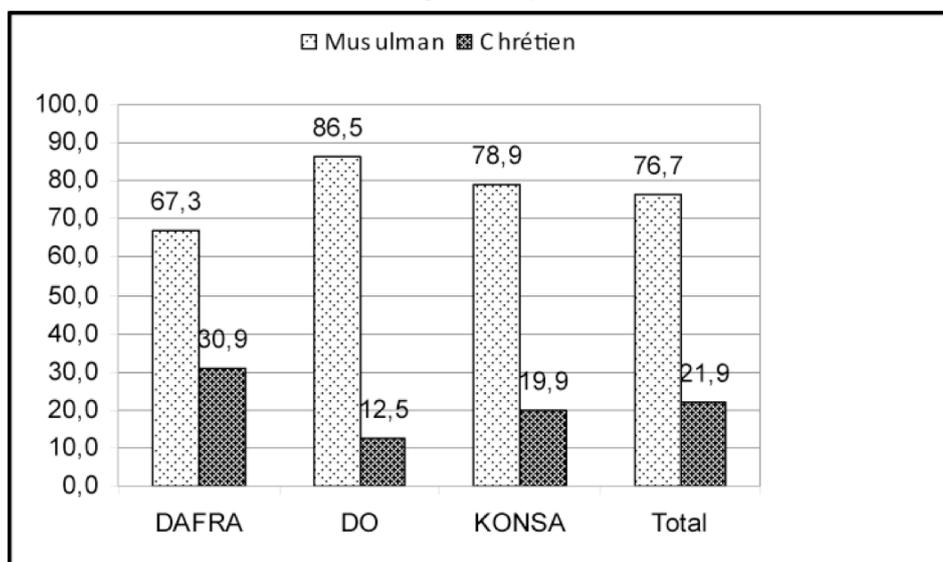
Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par arrondissement selon la religion

Arrondissements	Religions						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
DAFRA	1,0	67,3	26,6	4,3	0,7	0,2	100,0
DO	0,4	86,5	11,0	1,6	0,5	0,0	100,0
KONSA	0,4	78,9	17,1	2,8	0,7	0,1	100,0
Ensemble	0,7	76,7	19,0	3,0	0,6	0,1	100,0

3.1.2 – Communautés religieuses des arrondissements

La communauté musulmane est plus représentée dans l'arrondissement de Dô que dans les arrondissements de Konsa et Dafra. En effet, 86,5 % de la population de Dô sont des musulmans tandis que dans l'arrondissement de Dafra, ils ne représentent que 67,3 %. Par contre, les chrétiens sont plus représentés dans l'arrondissement de Dafra (30,9 %) que dans celui de Dô (12,6 %) et de Konsa (19,9%). Quant à la communauté animiste, elle est quasiment absente dans la ville de Bobo Dioulasso (0,7). L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.1.

Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population des deux (02) principales communautés religieuses par arrondissement



3.1.3 - Structure par sexe et âge des principales communautés religieuses

L'examen du tableau 3.2 indique de façon globale que la religion musulmane est plus pratiquée et ceci quelle que soit la génération considérée et le sexe. Cependant, au sein d'une génération donnée, on observe quelques nuances selon le sexe. En effet, à l'exception du groupe d'âges 40-59 ans, on constate que les femmes sont plus représentées que les hommes dans la religion chrétienne. Contrairement à la religion musulmane où la représentativité est pratiquement la même aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Par ailleurs, on remarque que la proportion des musulmans décroît quand l'âge augmente ; en d'autres termes, les jeunes générations pratiquent plus la religion musulmane que les vieilles générations. Par contre, la proportion des chrétiens augmente avec l'âge.

Tableau 3.2 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales communautés religieuses et le sexe

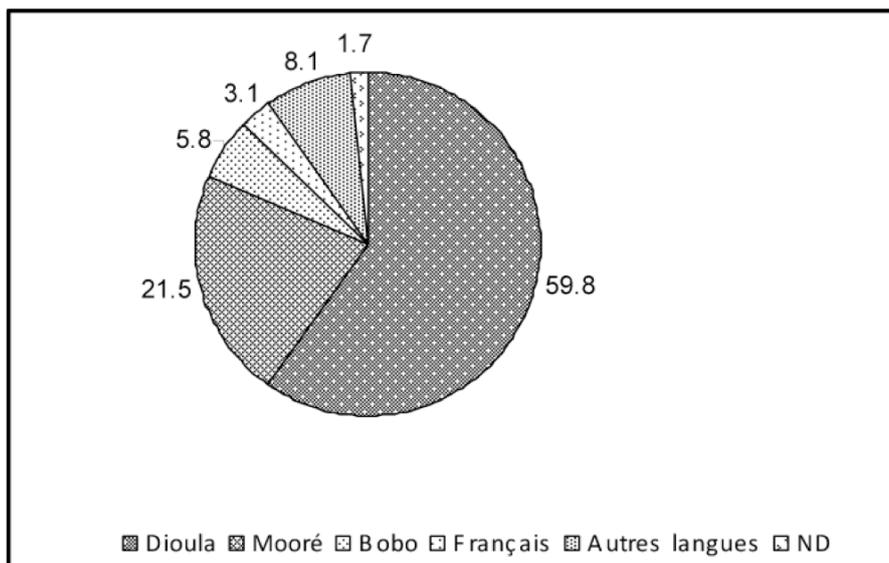
Groupes d'âges	Sexe	Religion			
		Musulman	Chrétien	Autre	Total
0-14	Masculin	79,2	19,8	1,0	100
	Féminin	78,5	20,5	1,0	100
15-39	Masculin	76,5	22,2	1,3	100
	Féminin	74,6	24,3	1,2	100
40-59	Masculin	75,0	23,6	1,4	100
	Féminin	75,4	23,5	1,1	100
60 +	Masculin	78,5	20,0	1,5	100
	Féminin	78,3	20,4	1,3	100
ND	Masculin	65,9	14,4	19,7	100
	Féminin	61,6	17,3	21,1	100
Total	Masculin	77,3	21,4	1,3	100
	Féminin	76,2	22,6	1,2	100

3.2 - CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations, etc. Les principales langues parlées dans une région sont souvent utilisées dans les programmes de développement pour sensibiliser les populations bénéficiaires.

3.2.1 - Population et langue parlée

On constate d'une manière générale que le dioula (59,8 %) est la langue nationale la plus parlée dans la ville de Bobo Dioulasso. Elle est suivie du mooré (21,5 %), du bobo (5,8 %), et du français (3,1 %). Le mooré et le dioula occupent respectivement la première et la troisième place au niveau national en termes de langues parlées. Les autres langues regroupant plus de trente langues nationales ou non, sont parlées par 8,1 % de la population de la ville. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.2.

Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées

3.2.2 – Langue parlée et arrondissement de résidence

La langue parlée présente une diversité par rapport à l'arrondissement de résidence. De façon générale, les principales langues à savoir le dioula, le mooré sont les plus parlées quelque soit l'arrondissement. Cependant, c'est dans l'arrondissement de Konsa que le Dioula (67,3%) est le plus parlé. Et la langue mooré (24,9%) est la plus parlée dans l'arrondissement de Dô (Tableau 3.3).

Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon les arrondissements

Principales Langues parlées	Arrondissement			
	Dafra	Dô	Konsa	Total
Dioula	55,3	60,2	67,3	59,8
Mooré	21,9	24,9	15,7	21,5
Bobo	8,0	5,1	3,1	5,8
Français	4,1	1,9	3,1	3,1
Autres langues	8,9	6,4	9,0	8,1
ND	1,7	1,5	1,8	1,7
Total	100	100	100	100

3.2.3 - Structure par âge de la population selon les différentes langues parlées

On constate d'une manière générale que, quels que soient les groupes d'âges considérés, le dioula reste la langue dominante dans la ville de Bobo Dioulasso. En effet, 59,8 % de la population de la ville parlent couramment le dioula contre 21,5 % et 5,8 % qui parlent respectivement le mooré et le bobo. Par ailleurs, seulement 8,1% de la population parle autres langues (Tableau 3.4).

Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales langues parlées

Groupes d'âges	Principales langues parlées						Total
	Dioula	Mooré	Bobo	Français	Autres langues	ND	
0-14	60,8	22,2	5,9	1,7	7,2	2,2	100
15-39	61,0	20,6	5,3	3,9	8,0	1,1	100
40-59	55,5	23,2	6,8	3,9	9,8	0,9	100
60 +	55,5	22,4	8,7	1,6	10,7	1,1	100
ND	27,4	12,3	3,4	2,1	5,2	49,6	100
Ensemble	59,8	21,5	5,8	3,1	8,1	1,7	100

3.3 – CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE

Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays accueille pour diverses raisons, des personnes de nationalités étrangères. En l'absence d'un fichier de population, le recensement est l'une des meilleures sources d'information pour renseigner sur ces étrangers.

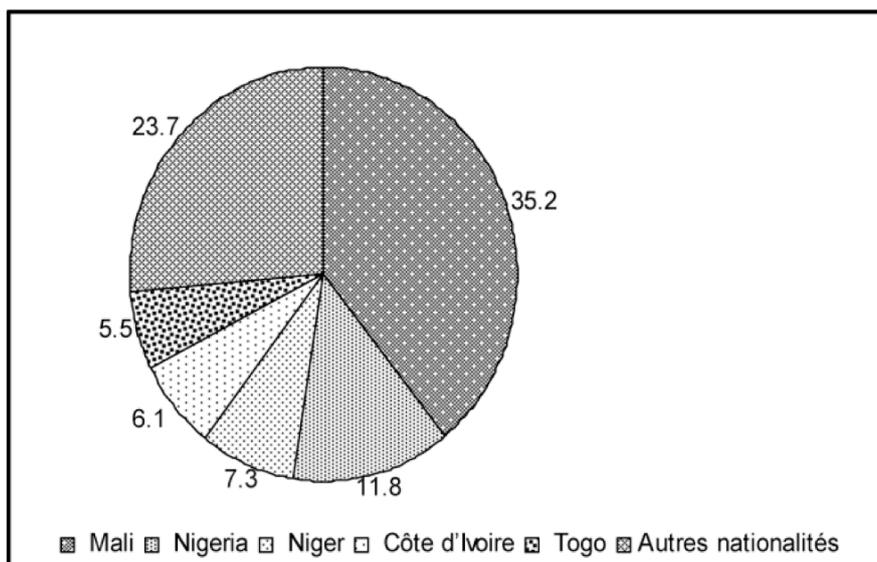
3.3.1 - Volume des différentes nationalités

Dans la ville de Bobo Dioulasso, la grande majorité des résidents sont de nationalité burkinabé (98,8 %) contre 1,1 % pour les étrangers. Cette importance numérique des Burkinabé s'affirme aussi bien dans les arrondissements de Dafra (99,1%), Dô (98,9%) et Konsa (98,2%) (Tableau 3.5). Ainsi donc, comme au niveau national, la ville de Bobo Dioulasso renferme peu d'étrangers.

Tableau 3.5 : Répartition de la population par nationalité selon les arrondissements

Nationalité	Dafra		Dô		Konsa		Total	
	Effectif	Proportions (%)						
Burkina	203 012	99,1	167 462	98,9	113 667	98,2	484 141	98,8
Etrangers	1 516	0,7	1 715	1,0	1 986	1,7	5 217	1,1
ND	298	0,1	161	0,1	150	0,1	609	0,1
Total	204 826	100	169 338	100	115 803	100	489 967	100

Les étrangers, au nombre de 5 217 proviennent principalement du Mali (35,2 %) ; du Nigéria (11,8 %) et du Niger (7,3 %). A eux seuls, les ressortissants de ces trois pays représentent 54,3 % de la population étrangère. Les autres nationalités (regroupement de plus d'une vingtaine de nationalités) représentent 23,7 %.

Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité

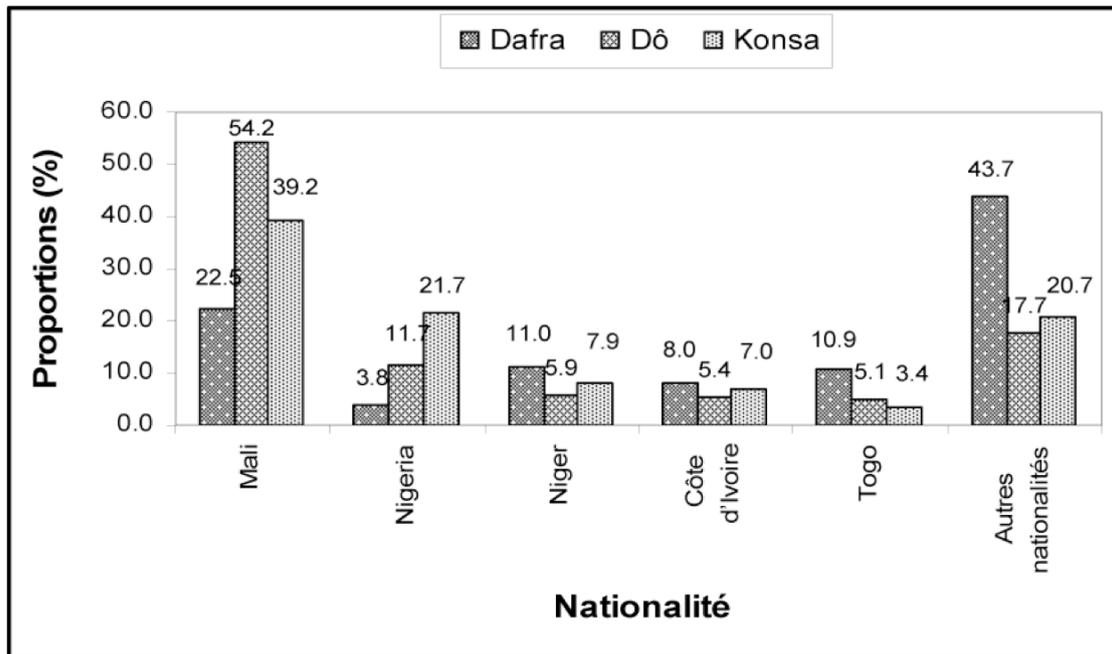
3.3.2 – Population étrangères des arrondissements

Le graphique 3.4 montre que parmi les principales nationalités présentes dans l'arrondissement de Dafra, les maliens (22,5 %) sont les plus nombreux, suivis des nigériens (11,0 %) et des togolais (10,9 %). Dans l'arrondissement de Dô, on constate également la prédominance des maliens (54,2 %) mais, suivis de nigériens (11,7%). Cet ordre est également respecté dans l'arrondissement de Konsa avec 39,2 % de maliens et 21,7 % de Nigériens.

Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon les arrondissements

Nationalité	Dafra		Dô		Konsa		Total	
	Effectifs	Proportions	Effectifs	Proportions	Effectifs	Proportions	Effectifs	Proportions
Mali	341	22,5	929	54,2	779	39,2	2 049	39,3
Nigeria	58	3,8	201	11,7	431	21,7	690	13,2
Niger	167	11,0	102	5,9	157	7,9	426	8,2
Côte d'Ivoire	122	8,0	92	5,4	139	7,0	353	6,8
Togo	165	10,9	88	5,1	68	3,4	321	6,2
Autres nationalités	663	43,7	303	17,7	412	20,7	1 378	26,4
Total	1 516	100	1 715	100	1 986	100	5 217	100

Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population étrangère par arrondissement selon la nationalité



3.3.3 - Structure par sexe et âge de la population des principales nationalités.

Il n'y a pas de différences fondamentales par rapport à la structure par sexe et âge des principales nationalités représentées dans la ville. Les populations de nationalités burkinabé et nigériane, sont composées d'autant de femmes que d'hommes quel que soit le groupe d'âge. Par contre, on constate une prédominance des hommes par rapport aux femmes chez les maliens (52,3 % contre 47,7 %) et nigériens (63,8 % contre 36,2 %).

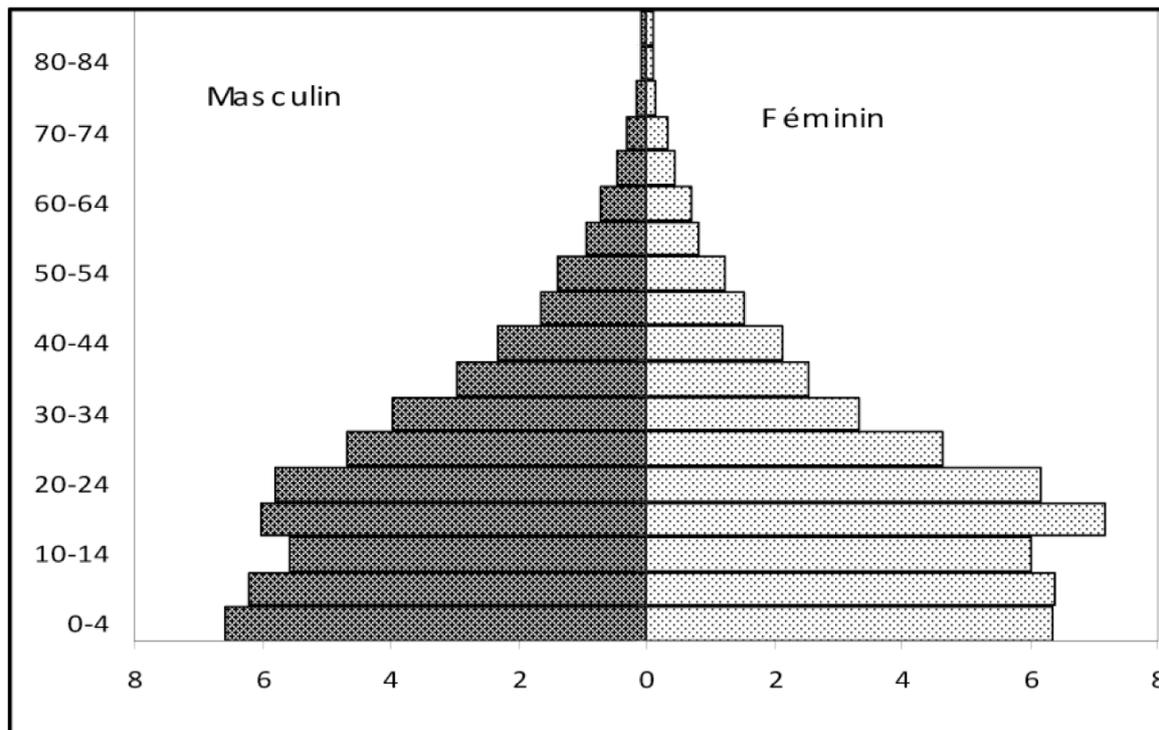
Par ailleurs, la population burkinabé est plus jeune que celle des étrangers. En effet, la moitié des burkinabé a moins de 20 ans contre respectivement 36,2 %, 44,2 %, 43,5 % chez les nigériens, nigérians et maliens (Tableau 3.7).

Tableau 3.7 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe

Groupes d'âges	Principales nationalités														
	Burkina			Mali			Nigeria			Niger			Autres pays		
	M.	F.	Total	M.	F.	Total	M.	F.	Total	M.	F.	Total	M.	F.	Total
0-4	6,5	6,3	12,9	8,4	7,3	15,8	6,5	6,5	13,0	6,6	5,6	12,2	6,8	6,2	13,0
5-9	6,2	6,4	12,5	5,0	5,2	10,2	6,1	6,1	12,2	5,6	4,2	9,9	4,9	4,9	9,8
10-19	11,6	13,1	24,7	7,1	10,3	17,5	10,6	8,4	19,0	8,5	5,6	14,1	8,3	7,9	16,3
20-29	10,4	10,8	21,2	8,8	10,2	19,0	7,7	9,7	17,4	18,3	12,4	30,8	10,4	9,9	20,4
30-39	6,9	5,9	12,7	10,4	7,2	17,7	8,0	8,4	16,4	10,8	4,0	14,8	12,1	7,9	20,1
40-49	3,9	3,6	7,6	6,8	3,1	9,9	4,5	7,2	11,7	7,7	2,1	9,9	7,8	3,8	11,7
50-59	2,3	2,0	4,3	3,0	2,0	5,0	3,6	2,3	5,9	3,5	1,2	4,7	3,3	2,0	5,3
60-69	1,2	1,1	2,3	1,3	1,1	2,3	2,2	0,6	2,8	1,2	0,5	1,6	1,3	1,0	2,3
70-79	0,5	0,5	1,0	0,7	0,5	1,2	0,6	0,6	1,2	0,9	0,2	1,2	0,5	0,3	0,8
80 +	0,1	0,2	0,4	0,5	0,5	1,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,1
ND	0,2	0,2	0,4	0,3	0,1	0,4	0,0	0,3	0,3	0,7	0,0	0,7	0,1	0,1	0,3
Ensemble	49,8	50,2	100,0	52,3	47,7	100,0	49,7	50,3	100,0	63,8	36,2	100,0	55,7	44,3	100,0

M.=Masculin ; F. =Féminin

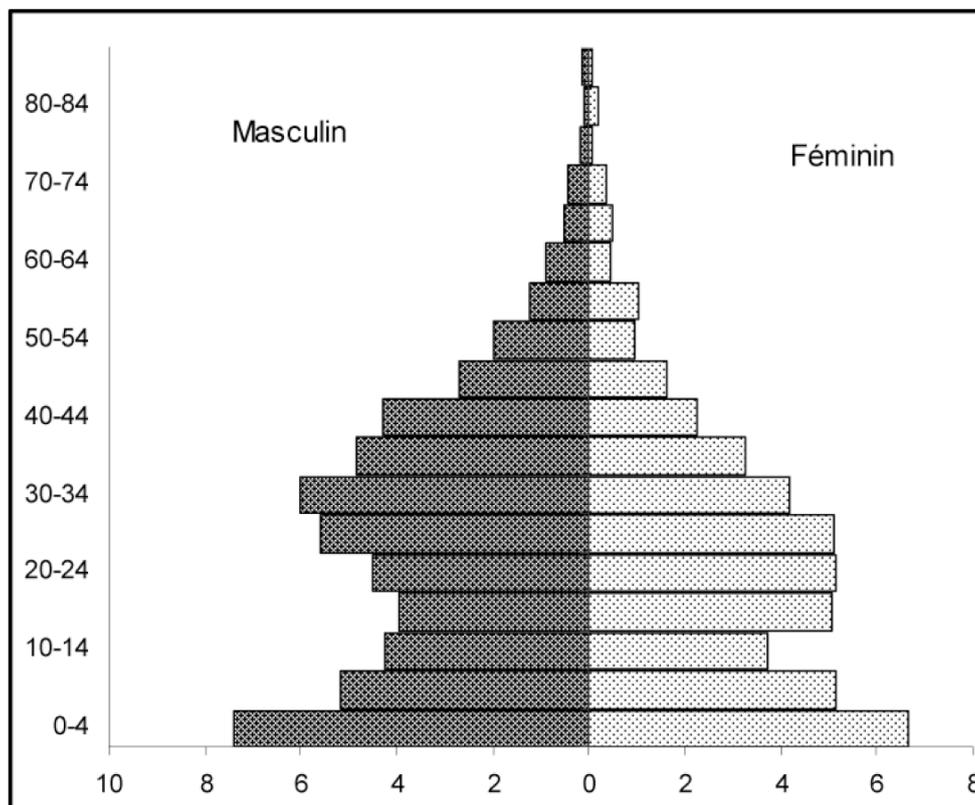
Graphique 3.5 : Pyramide des âges des résidents burkinabè



L'examen du graphique 3.5 indique une pyramide des âges à base moins large et un sommet effilé traduisant une forte mortalité. En outre, la répartition par sexe montre une prédominance des femmes entre 15 et 25 ans.

La pyramide des âges des résidents étrangers indique une allure irrégulière différente de celle des burkinabé. Cette irrégularité se traduit par des creux (5-29 ans chez les hommes ; et 10-14 ans chez les femmes), synonyme d'une faible proportion d'individus et des saillies traduisant une proportion élevée d'individus. La population étrangère est essentiellement adulte. (Graphique 3.6).

Graphique 3.6 : Pyramide des âges des résidents étrangers



3.3.4 – Appartenance religieuse des différentes nationalités

L'examen du tableau 3.8 nous renseigne que parmi les principales croyances religieuses, la religion musulmane a beaucoup plus d'adeptes et ceci quelle que soit la nationalité. Cependant, cette pratique religieuse diffère d'une nationalité à une autre. En effet, l'islam est pratiqué par 98 % des maliens, 97,4 % des nigériens, 86,7 % des nigériens et 77 % des burkinabé. La religion chrétienne a plus d'adeptes chez les burkinabé (22 %) que chez les autres nationalités.

Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses

Nationalité	Religion			Total
	Musulman	Chrétien	Autre	
Burkina	76,8	22,0	1,2	100
Mali	97,8	1,1	1,1	100
Nigeria	86,7	12,0	1,3	100
Niger	97,4	1,4	1,2	100
Autres nationalités	47,4	41,5	11,1	100
Ensemble	76,7	22,0	1,3	100

Conclusion

L'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles montre en ce qui concerne les pratiques religieuses que la majorité de la population de la ville est musulmane (46,7 %), les chrétiens ne représentent que 21,3 % de la population.

Les principales langues couramment parlées sont le dioula (ou le bambara) (59,8 %) et le mooré (21,5 %).

La population de la ville est essentiellement constituée de burkinabé. Dans la population étrangère, les maliens sont les plus nombreux (39,3 %) suivis des nigériens (13,2 %).

CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

Introduction

L'éducation est un facteur de développement, en témoigne la théorie du capital humain. Par ailleurs, les indicateurs de l'éducation rentrent en ligne de compte dans le calcul de l'indice de Développement Humain. D'où l'importance de l'éducation pour un pays ou une région d'un pays.

Collecte des données

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population.

La question sur l'alphabétisation a concerné les individus de 3 ans ou plus et était posée en ces termes : « Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue ? ». A cette question il fallait préciser la principale langue étrangère parlée et écrite ainsi que la principale langue locale parlée et écrite.

L'information sur la scolarisation a été recueillie également pour les individus de 3 ans ou plus. A cet effet, la question suivante a été posée : « (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école ? »

Concernant le niveau d'instruction, il a été appréhendé à travers la question ci-après : « quelle est la dernière classe achevée ou entrain d'être achevée ? ». Les personnes de 3 ans ou plus ont fait l'objet d'interview pour cette question.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension des lecteurs, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme suit :

L'alphabétisation : dans le cadre du recensement de 2006, l'alphabétisation est définie comme l'aptitude d'une personne de 3 ans ou plus, à lire et à écrire couramment dans une langue. Cette langue peut être nationale ou étrangère.

La scolarisation : C'est, le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » Kobiané (2006, p.62). Il comprend d'une part la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement au moment du recensement, d'autre part l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

La population scolaire : elle désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

La population préscolaire : elle désigne l'ensemble des individus de bas âge défini officiellement qui fréquentent une structure d'enseignement préscolaire formelle.

La population scolarisable ou en âge d'être scolarisée : elle correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Burkina Faso sont :

3-6 ans pour le préscolaire;

7-12 ans pour l'enseignement primaire ;

13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;

17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;

20-29 ans pour le supérieur.

L'instruction : C'est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré.

La population alphabétisable : pour des besoins de comparaisons internationales, elle correspond en général (recommandation de l'UNESCO) aux populations de 15 ans et plus. C'est cette définition qui sera retenue pour le calcul des indicateurs d'alphabétisation.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné : c'est le rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

Le taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS) : c'est le rapport du nombre d'enfants inscrits d'un âge ou d'un groupe d'âge donné dans l'enseignement quel que soit le cycle ou le niveau et de la population du même âge ou du même groupe d'âges. La différence entre le chiffre obtenu et 100 % indique le pourcentage des jeunes gens du même groupe d'âges qui ne bénéficie d'aucune forme d'enseignement.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) : c'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel et de l'effectif total de la population de cet âge ;

Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants : c'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

L'indice de parité : L'indice de parité est un indicateur de mesure de l'inégalité de deux groupes de population face à une situation donnée. Dans cette monographie, il est calculé sur les indicateurs relatifs à l'éducation.

Le taux d'alphabétisation : c'est, pour une population cible donnée, le rapport de l'effectif de cette population sachant lire et écrire dans une langue et l'effectif de la population correspondante. Ce taux sera calculé pour les 15 ans et plus dans le cadre de cette étude.

Le taux d'analphabétisme : c'est, pour une population cible donnée le rapport de l'effectif de cette population ne sachant pas lire ou écrire dans une langue et l'effectif total de la population correspondante.

Ce chapitre aborde d'abord le niveau d'instruction, ensuite l'alphabétisation et enfin la scolarisation au primaire, au secondaire et au supérieur. Les disparités selon les arrondissements seront mises en exergue dans chacune des sections abordées.

4.1 - NIVEAU D'INSTRUCTION

Ce sous-chapitre traite du niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus et des 10 ans ou plus ayant fréquenté l'école, dans la ville de Bobo Dioulasso. Les disparités en termes de niveau d'instruction sont également abordées.

4.1.1 - Niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus

Les données du tableau 4.1 révèlent que, quel que soit le groupe d'âges considéré, il y a plus d'hommes instruits que de femmes de même situation. L'écart entre hommes instruits et femmes instruites devient plus important au fil des âges. Ainsi, à 50 ans ou plus, le nombre d'hommes instruits est plus du double de celui des femmes. Le sens d'évolution de ces résultats (croissant selon les générations) traduit entre autres les efforts en vue de la réduction des inégalités entre garçon et fille en matière d'éducation. Ces résultats méritent une analyse plus fine intégrant les structures de la population masculine et féminine selon les groupes d'âges. Dans l'ensemble, on retient que, plus de la moitié de la population instruite a moins de 20 ans (âge officiel d'accès à l'enseignement supérieur).

Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Proportions		Ensemble	Rapport de masculinité (%)
	Masculin	Féminin		
3-5	2,0	2,3	2,1	104,8
6-11	20,3	24,0	21,9	103,1
12-15	13,3	15,4	14,2	105,4
16-19	13,7	15,5	14,5	107,9
20-24	14,8	15,4	15,0	116,8
25-29	10,6	10,0	10,3	129,5
30-39	13,5	10,1	12,0	163,1
40-49	6,9	4,7	5,9	177,0
50 ou plus	5,2	2,7	4,0	234,4
Total	100	100	100	122,1

Ce résultat cache des disparités entre sexe. En effet, le même tableau permet d'observer que les deux sous-populations ont quasiment la même structure mais, avant l'âge de 25 ans, les proportions des filles instruites sont légèrement supérieures à celles des garçons.

La section suivante renseigne sur le niveau d'instruction atteint par la population non scolaire de 10 ans ou plus ayant fréquenté.

4.1.2 - Niveau d'études atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant été à l'école

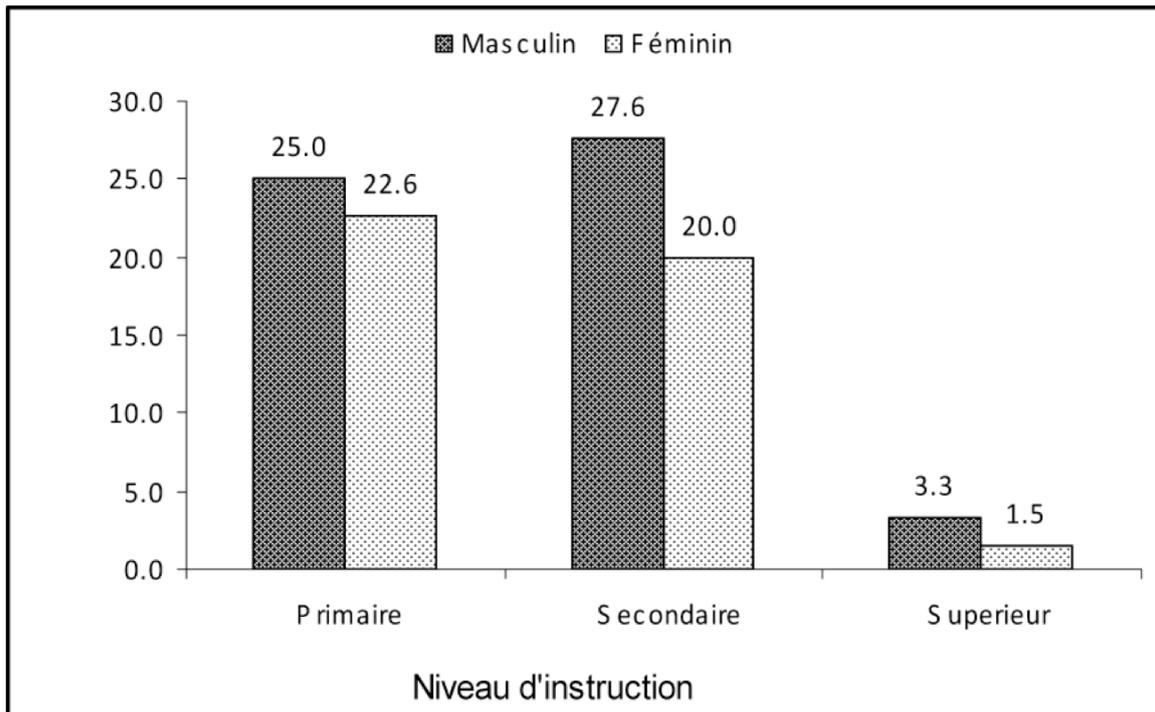
L'examen du tableau 4.2 montre que pour chacun des deux sexes, le nombre d'abandons augmente avec le niveau d'instruction au niveau du primaire (du CP1 au CM2). En effet, ce nombre est passé d'environ 2 abandons pour 100 personnes de la population non scolaire ayant fréquenté pour chacun des 2 sexes au CP1 à 22 et 23 abandons respectivement pour les garçons et les filles au CM2. En d'autres termes, une personne sur 5 de la population non scolaire de 10 ans ou plus ayant fréquenté a atteint le niveau CM2 correspondant à la fin du cycle primaire.

On constate dans la ville que, seulement 32 % et 31 % environ des garçons et des filles de 10 ans ou plus ayant été à l'école atteignent le secondaire premier cycle. Au niveau du supérieur ce sont 6,3 % et 2,5 % de la population masculine et féminine respectivement qui ont atteint ce niveau.

On note par ailleurs qu'au niveau du secondaire premier cycle, la parité garçon/fille est quasiment acquise mais au niveau du secondaire second cycle et du supérieur les garçons ont au moins 2 fois plus de chances d'atteindre ces niveaux comparativement aux filles.

Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le sexe.

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Parité F/H
Sans niveau	0,4	0,5	1,1
CP1	1,2	1,8	1,5
CP2	3,5	4,9	1,4
CE1	6,3	8,1	1,3
CE2	6,1	8,1	1,3
CM1	11,3	13,9	1,2
CM2	21,6	22,6	1,1
Secondaire premier cycle	31,7	30,5	1,0
Secondaire second cycle	11,5	6,9	0,6
Supérieur	6,3	2,5	0,4
ND	0,1	0,2	1,6
Total	100	100	

Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe

De ce graphique, on retient que, quel que soit le niveau d'instruction, les hommes sont un peu plus représentés que les femmes. En effet, c'est environ 25 garçons sur 100 qui ont un niveau primaire contre 23 filles sur 100. L'écart entre garçon et fille se creuse avec l'augmentation du niveau d'instruction. Ainsi, au supérieur, le graphique révèle qu'il y a environ 2 fois plus de garçons instruits que de filles même si les taux d'instruction sont très faibles. Ces différences de niveau d'instruction selon le sexe dans la commune urbaine de Bobo Dioulasso, cachent des disparités au niveau des arrondissements que nous examinons dans la section suivante.

4.1.3 - Niveau d'études atteint par arrondissements

Cette section aborde le niveau d'études atteint par les populations de 10 ans ou plus de la ville de Bobo Dioulasso selon les arrondissements.

Tableau 4.3: Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon les arrondissements et le sexe

Niveau d'instruction	Dafra				Dô				Konsa			
	H	F	Ens.	Indice F/H	H	F	Ens.	Indice F/H	H	F	Ens.	Indice F/H
Sans niveau	0,4	0,6	0,5	1,4	0,5	0,4	0,5	0,9	0,3	0,3	0,3	1,0
CP1	1,4	2,1	1,7	1,5	1,1	1,8	1,4	1,6	1,0	1,5	1,2	1,4
CP2	3,9	5,1	4,5	1,3	3,3	4,9	4,0	1,5	3,1	4,3	3,6	1,4
CE1	6,4	8,0	7,1	1,2	6,4	8,0	7,1	1,3	5,9	8,7	7,1	1,5
CE2	5,8	7,9	6,7	1,4	6,5	8,0	7,1	1,2	6,3	8,6	7,3	1,4
CM1	11,2	14,1	12,4	1,3	12,2	14,0	12,9	1,2	10,4	13,6	11,8	1,3
CM2	20,8	21,9	21,3	1,1	21,8	22,4	22,1	1,0	22,6	24,3	23,3	1,1
secondaire premier cycle	30,8	30,2	30,5	1,0	31,8	31,5	31,7	1,0	33,1	29,8	31,7	0,9
secondaire second cycle	12,4	7,3	10,2	0,6	10,8	6,8	9,0	0,6	10,9	6,2	8,9	0,6
Supérieur	6,7	2,7	5,0	0,4	5,6	2,0	4,1	0,4	6,2	2,5	4,7	0,4
ND	0,1	0,2	0,1	1,9	0,1	0,2	0,2	1,5	0,1	0,2	0,1	1,5
Total	100	100	100		100	100	100		100	100	100	

Le tableau 4.3 révèle que peu de personnes de 10 ans ou plus ont atteint le primaire dans l'arrondissement de Konsa (11,8%) contre 21,4 % et 22,2 % à Dafra et Dô. Les résultats par sexe montrent que les filles abandonnent un peu plus l'école que les garçons. En effet, au niveau du primaire (du CP1 au CM2), les proportions des filles ayant abandonné sont plus importantes que celles des garçons de la même situation ; mais, à partir du secondaire, la tendance s'inverse.

4.2 - ALPHABETISATION

Le tableau 4.4 montre que dans la commune urbaine de Bobo Dioulasso, le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus est de 53,7 % ; en d'autres termes, une personne sur deux est alphabétisée dans cette ville. Ce taux varie selon le sexe. Ainsi, près de 63 hommes sur 100 sont alphabétisés contre 45 femmes sur 100.

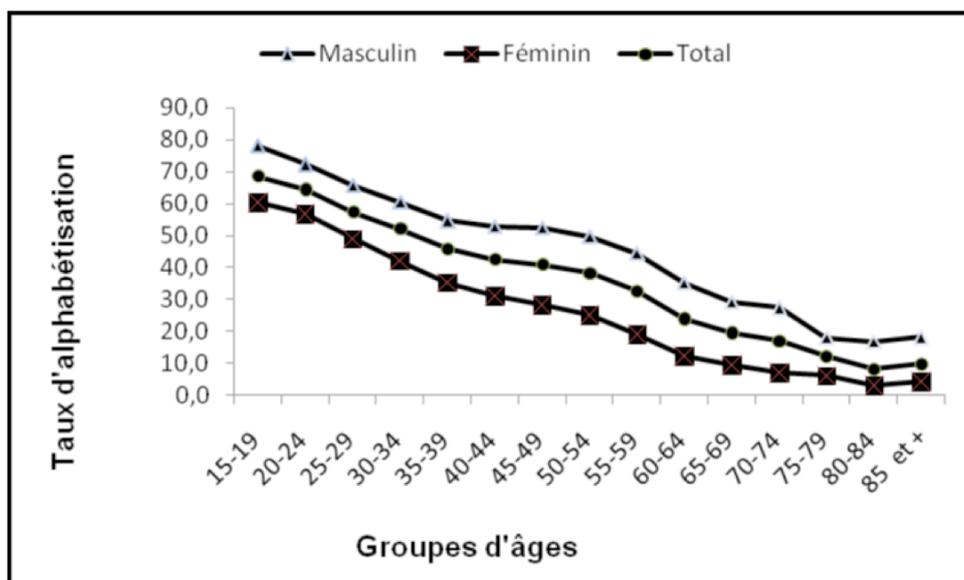
4.2.1 - Evolution du taux d'alphabétisation par groupe d'âges

L'examen des taux d'alphabétisation présentés dans le tableau 4.4 montre que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes (62,6 % pour les hommes contre 44,9 % pour les femmes). Ces taux décroissent suivants les générations. La décroissance traduit le fait que les jeunes générations sont de plus en plus alphabétisées. Par ailleurs, on remarque que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quelle que soit la génération considérée et les écarts sont plus considérables dans les anciennes générations.

Tableau 4.4 : Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe

Groupes d'âge quinquennaux	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
15-19	78,1	60,4	68,5
20-24	72,4	56,8	64,3
25-29	65,8	48,9	57,4
30-34	60,6	42,0	52,1
35-39	54,7	35,2	45,7
40-44	52,9	30,9	42,4
45-49	52,5	28,1	40,9
50-54	49,7	24,9	38,1
55-59	44,4	19,1	32,5
60-64	35,3	12,1	23,9
65-69	29,2	9,3	19,5
70-74	27,5	7,0	16,9
75-79	18,0	6,0	12,0
80-84	16,6	2,8	8,1
85 et +	18,2	4,2	9,6
Ensemble	62,6	44,9	53,7

Ces résultats sont éventuellement consécutifs aux efforts consentis dans le cadre des programmes de développement de l'éducation de base et d'autres programmes exécutés dans le domaine de l'alphabétisation. Le graphique 4.2 illustre bien l'évolution des taux d'alphabétisation.

Graphique 4.2 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d'âges

Le graphique 4.2 montre bien l'allure des courbes des taux d'alphabétisation et l'écart entre hommes et femmes. Mais, ces résultats au niveau de la commune urbaine ne traduisent pas les différences au niveau des arrondissements. Pour cette raison, on examine dans la section suivante, les différentiels de l'alphabétisation par arrondissements.

4.2.2 - Aspects différentiels de l'alphabétisation par arrondissements

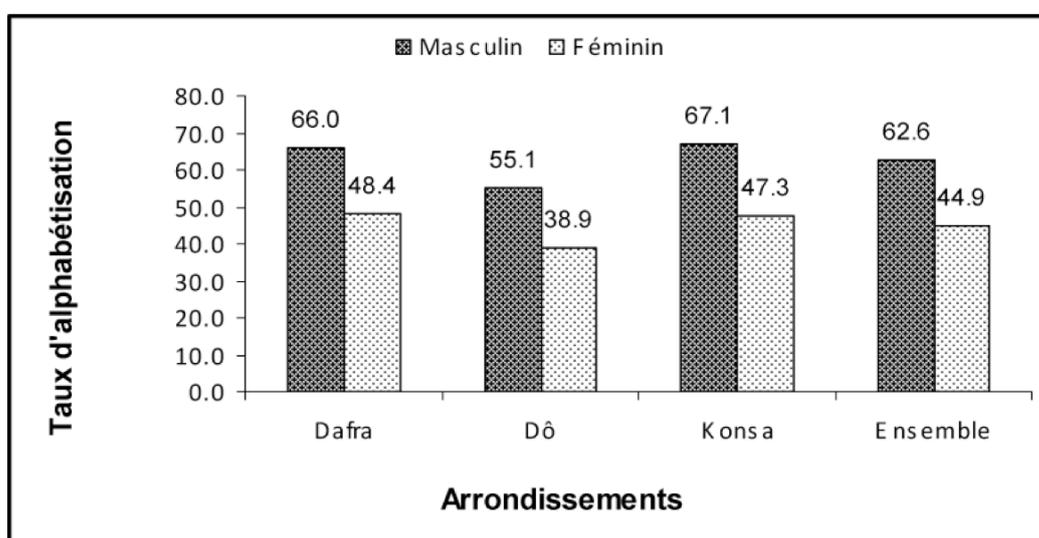
Le tableau 4.5 montre que le niveau d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus dans les arrondissements de Dafra et Konsa est plus élevé que celui de Dô.

Tableau 4.5 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par arrondissement selon le sexe

Arrondissement	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Dafra	66,0	48,4	57,2
Dô	55,1	38,9	47,0
Konsa	67,1	47,3	57,3
Ensemble	62,6	44,9	53,7

L'analyse selon le sexe montre des disparités au sein des arrondissements. Dans l'arrondissement de Dô, environ 55 hommes sur 100 et 40 femmes sur 100 sont alphabétisés soit une différence de près de 15 points. Dans l'arrondissement de Konsa, la différence est encore plus importante car l'écart entre les hommes et les femmes est de 20 points. Ces disparités entre arrondissements et à l'intérieur de ceux-ci selon le sexe sont illustrées par le graphique 4.3.

Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par arrondissement de la population de 15 ans ou plus selon le sexe



Le graphique 4.3 révèle que les hommes et les femmes sont plus alphabétisés dans l'arrondissement de Konsa que dans celui de Dô avec des taux supérieurs à la moyenne de la commune urbaine.

4.3 - FREQUENTATION SCOLAIRE

Cette section examine la fréquentation scolaire de la population au moment du recensement, c'est-à-dire, au cours de l'année scolaire 2006/2007.

4.3.1 - Statut scolaire de la population de 3 à 29 ans

La proportion de la population scolarisée par rapport à l'ensemble des 3-29 ans est de 42,0 %³. En examinant le graphique 4.4 ci-après, on remarque que la population scolaire masculine est plus importante que la population féminine de la même catégorie. En somme, la scolarisation est en défaveur des filles. Les écarts dans chacune des catégories sont plus importants lorsque l'on remonte dans les anciennes générations (négligeables pour les jeunes générations).

Le tableau 4.6 révèle que, la proportion de la population de 3-29 ans n'ayant jamais fréquenté est plus élevée avant 7 ans qui est l'âge légal d'admission à l'école en 2006. Ces proportions décroissent au fur et à mesure que les enfants sont inscrits à l'école. Ainsi la proportion des personnes scolarisées qui est de 42,0 % pour la population de 3-29 ans, augmente globalement avec l'âge jusqu'à 8 ans avant d'évoluer en dents de scie pour les autres âges.

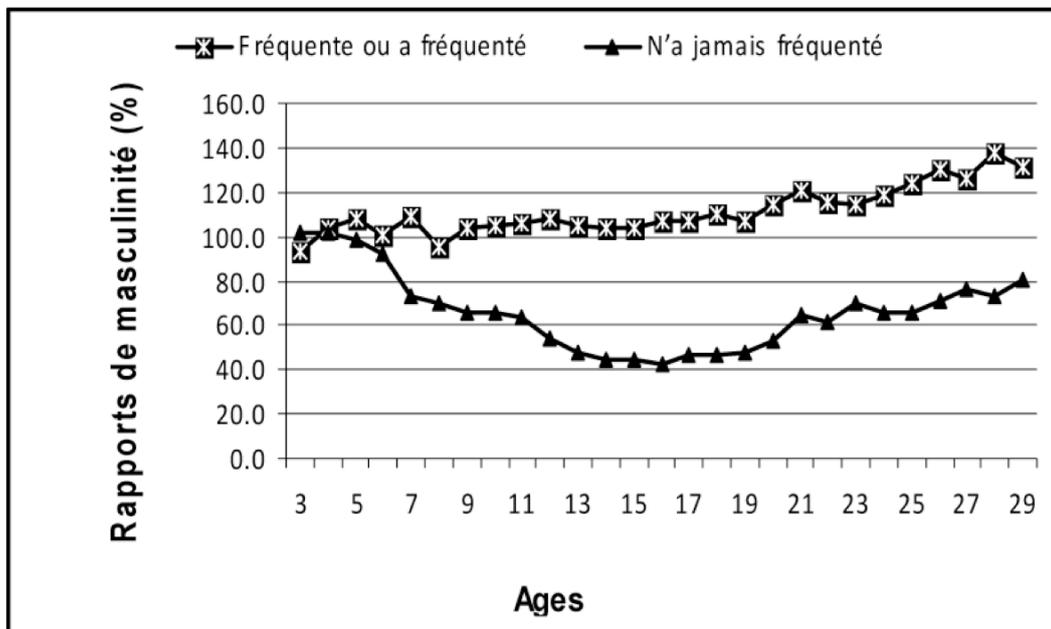
Tableau 4.6 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire

Ages	Fréquenté ou a fréquenté		N'a jamais fréquenté		Proportions des scolarisées
	Proportions	Rapport de masculinité	Proportions	Rapport de masculinité	
3	0,4	92,9	10,3	101,4	5,7
4	0,8	103,5	9,2	101,3	12,0
5	1,6	108,5	7,3	98,3	26,5
6	3,6	100,3	5,2	92,4	54,2
7	5,2	109,1	2,6	72,8	77,2
8	5,3	95,4	1,9	69,8	81,3
9	4,7	103,7	1,5	65,4	82,3
10	5,1	104,9	2,0	66,0	79,0
11	4,2	105,9	1,3	63,8	80,8
12	4,7	108,1	2,0	54,4	74,8
13	4,6	105,4	2,2	47,7	71,0
14	4,5	104,2	2,3	44,9	64,6
15	4,4	103,4	2,9	44,4	55,9
16	4,8	106,7	3,1	42,7	52,6
17	4,5	106,7	3,5	46,1	45,2
18	4,9	109,9	4,0	46,9	40,0
19	4,3	107,3	3,4	48,0	38,6
20	4,8	115,0	4,8	53,1	30,2
21	3,8	120,6	2,9	64,9	30,6
22	3,9	115,1	3,8	61,9	23,6
23	3,5	114,5	3,3	69,7	19,3
24	3,3	118,7	3,1	65,2	15,6
25	3,2	123,7	4,5	66,1	9,4
26	3,1	129,9	3,7	71,2	9,0
27	2,5	126,3	3,3	76,3	5,8
28	2,4	137,5	3,4	73,3	4,1
29	1,9	131,9	2,4	80,8	4,6
Total	100	110,1	100	70,3	42,0

³ Proportion de la population scolarisée = (Population scolarisée/population (3-29))*100

La courbe des rapports de masculinité (graphique 4.4) montre que les hommes sont plus représentés dans la population ayant fréquenté ou qui fréquente comparativement aux femmes. Par contre si l'on considère la population n'ayant jamais fréquenté, c'est la situation inverse que l'on observe.

Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire



4.3.2 - Niveau d'études atteint

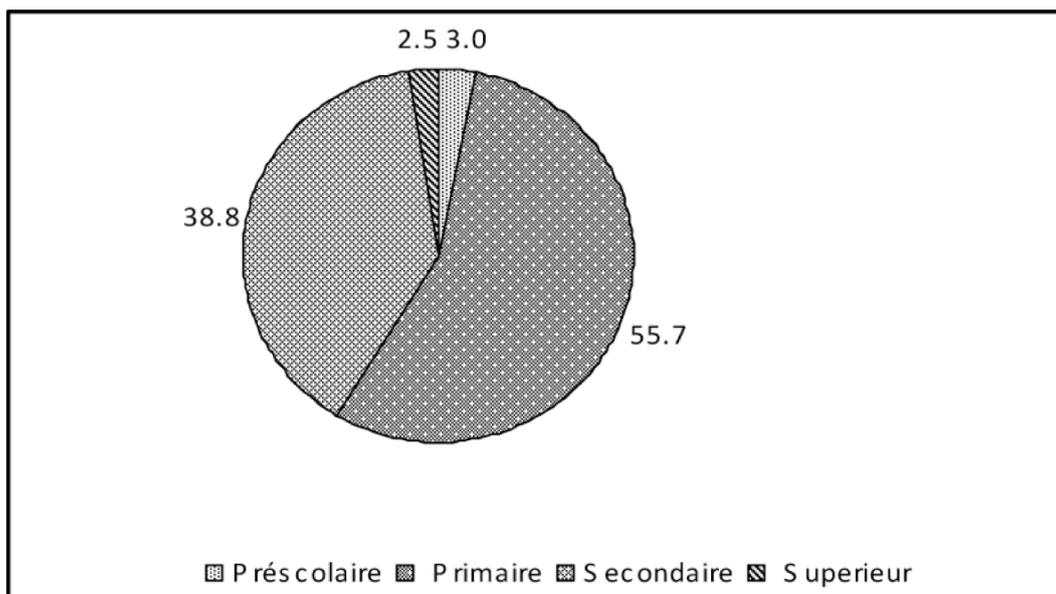
En observant les indicateurs du tableau 4.7, on constate que les filles sont légèrement plus nombreuses que les garçons au primaire et moins nombreuses au secondaire. Au préscolaire et au supérieur, on remarque presque autant de filles que de garçons. En plus, la grande majorité des personnes de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement a un niveau primaire. Ainsi, sur 3 personnes de cette sous-population, une seule a le niveau secondaire. Le préscolaire se classe avant dernier après le supérieur en terme de proportions de personnes fréquentant les différents niveaux d'instruction.

Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Sexe				Rapport de masculinité
	Garçons	Filles	Ensemble	Parité F/G	
Préscolaire	2,9	3,1	3,0	1,1	104,1
Primaire	53,7	57,9	55,7	1,1	105,0
Secondaire	40,5	36,8	38,8	0,9	124,4
Supérieur	2,9	2,2	2,5	0,8	147,9
ND	0,0	0,0	0,0	2,3	50,0
Total	100	100	100		113,0

La comparaison de ces indicateurs selon le sexe, permet encore de voir que les proportions des filles fréquentant le primaire au moment du recensement sont plus importantes que celles des garçons (respectivement 57,9 % et 53,7 %). Cependant, au niveau du secondaire, la tendance est inversée : 40,5 % de garçons au secondaire contre 36,8 % de filles. Relevons qu'au supérieur, les proportions sont identiques mais au préscolaire les proportions des filles sont légèrement supérieures à celles des garçons. Ces résultats sont illustrés par le graphique 4.5

Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint



4.3.3 - Scolarisation au primaire

L'éducation primaire pour tous constitue l'un des objectifs des programmes en matière d'éducation au Burkina Faso et c'est aussi l'Objectif n°2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette section analyse les niveaux et variations de l'éducation primaire dans la commune urbaine de Bobo Dioulasso.

4.3.3.1 – La population scolarisable et population scolaire au primaire

Dans la ville de Bobo, la population scolarisable (7-12 ans) est de 70 164 personnes : 34 348 garçons et 35 816 filles. Les filles sont plus nombreuses que les garçons à partir de 8 ans (Tableau 4.8) dans la population scolarisable. Dans l'ensemble, les 7 et 8 ans représentent plus de 30 % de la population scolarisable. Cette observation est valable pour les deux sexes considérés séparément.

Pour ce qui est de la population scolaire de 7-12 ans, la tendance observée précédemment pour la population scolarisable est l'inverse : plus de garçons qui fréquentent l'école que de filles.

Tableau 4.8 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe

Ages	Population scolarisable (7-12 ans)				Population scolaire (7-12 ans) au primaire			
	Garçons	Filles	Ensemble	Rapport de masculinité (%)	Garçons	Filles	Ensemble	Rapport de masculinité (%)
7	6 596	6 621	13 217	99,6	5 324	4 877	10 201	109,2
8	6 026	6 665	12 691	90,4	5 034	5 284	10 318	95,3
9	5 371	5 555	10 926	96,7	4 572	4 424	8 996	103,3
10	5 983	6 194	12 177	96,6	4 913	4 704	9 617	104,4
11	4 780	4 883	9 663	97,9	3 730	3 490	7 220	106,9
12	5 592	5 898	11 490	94,8	3 565	3 270	6 835	109,0
Total	34 348	35 816	70 164	95,9	27 138	26 049	53 187	104,2

4.3.3.2 – Le niveau de la scolarisation au primaire

a) – l'analyse des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par arrondissement

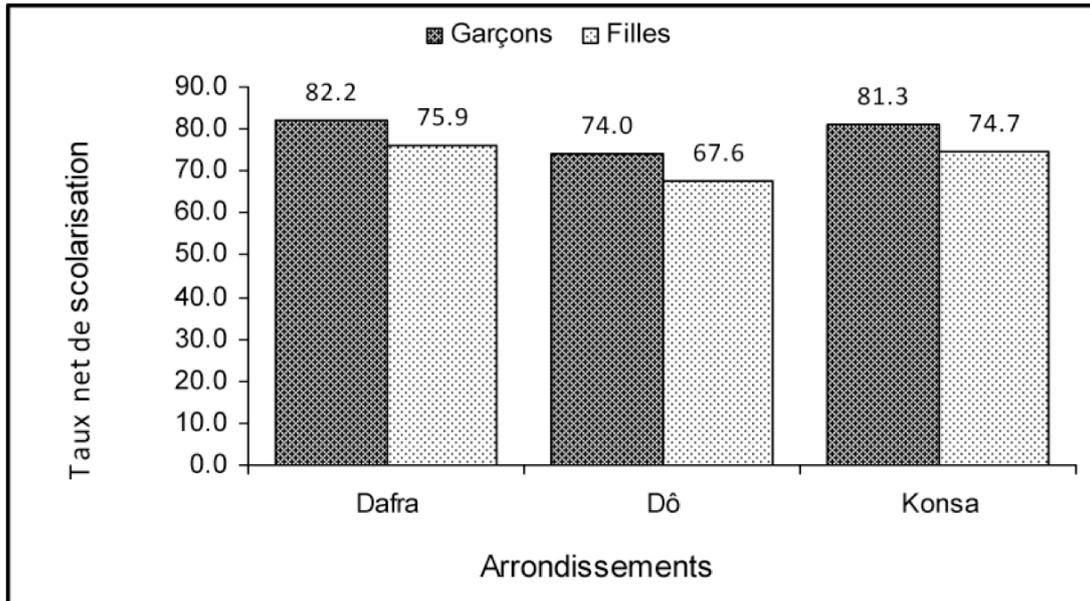
Cette section étudie les disparités en matière de scolarisation au primaire dans la ville de Bobo Dioulasso. Les indicateurs classiques que sont les taux bruts et nets de scolarisation au primaire sont produits pour appréhender les disparités selon les arrondissements.

Tableau 4.9 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par arrondissements

Arrondissement	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
	Garçons	Filles	Ensemble	Parité F/G	Garçons	Filles	Ensemble	Parité F/G
Dafra	209,7	177,6	193,2	0,8	82,2	75,9	78,9	0,9
Dô	173,7	149,2	161,4	0,9	74,0	67,6	70,8	0,9
Konsa	212,3	174,5	192,7	0,8	81,3	74,7	77,9	0,9
Ensemble	197,4	167,0	181,9	0,8	79,0	72,7	75,8	0,9

Du tableau 4.9, il apparaît que le taux brut de scolarisation au primaire est de 181,9 % et le taux net 75,8 %. Ce taux net est supérieur à la moyenne nationale estimée à 50,6 %. En d'autres termes sur 10 enfants de 7-12 ans dans la ville, environ 7 sont au primaire et remplissent les conditions d'âge. Cet indicateur au niveau des arrondissements présente des disparités. En effet, le taux net de scolarisation à Dô est faible par rapport à celui de Dafra et Konsa. Le même tableau révèle que l'arrondissement de Dafra et Konsa ont le taux brut de scolarisation les plus élevés soit respectivement 193,2 % et 192,7 % comparativement à Dô (161,4 %).

En examinant ces indicateurs pour les garçons et les filles, on remarque que ces taux sont meilleurs chez les premiers que chez les seconds. Ces différentes valeurs sont au dessus de la moyenne nationale qui est de 54,6 % pour les garçons et 46,4 % pour les filles.

Graphique 4.6 : Taux nets de scolarisation au primaire par arrondissements selon le sexe

4.3.4 - Scolarisation au secondaire

Après analyse de la scolarisation au primaire à la section précédente, on s'intéresse à présent à la scolarisation au secondaire dans cette partie.

4.3.4.1 – La population scolarisable et population scolaire au secondaire

Les populations scolarisables féminine et masculine sont différentes en termes d'effectifs. La population féminine est plus élevée que celle masculine. (Tableau 4.10).

Au niveau de la population scolaire, les différences numériques entre garçons et filles sont plus marquées en faveur des garçons. Dans l'ensemble, on note un surplus de 19 garçons pour 100 filles. En d'autres termes, le rapport de masculinité est de 119 garçons pour 100 filles. Les différences numériques entre garçon et fille au secondaire se creusent au fil des âges, passant de 110 garçons pour 100 filles à 13 ans à 130 garçons pour 100 filles à 19 ans.

Tableau 4.10 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe

Age	Population Scolarisable (13-19 ans)				Population scolaire (13-19 ans)			
	Garçons	Filles	Ens.	Rapport	Garçons	Filles	Ens.	Rapport
13	5428	6065	11493	89,5	1685	1529	3214	110,2
14	5340	6165	11505	86,6	2386	2174	4560	109,8
15	5392	6518	11910	82,7	2635	2405	5040	109,6
16	5969	7074	13043	84,4	3151	2642	5793	119,3
17	5848	7009	12857	83,4	2893	2338	5231	123,7
18	6443	7650	14093	84,2	3155	2420	5575	130,4
19	5639	6664	12303	84,6	2615	2011	4626	130,0
	40059	4714	87204	85,0	18520	15519	34039	119,3

4.3.4.2 – Le niveau de scolarisation au secondaire

Les indicateurs produits dans cette section sont les taux bruts de scolarisation au secondaire pour l'ensemble de la ville de Bobo Dioulasso, par arrondissement et selon le sexe.

b) – L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par arrondissement

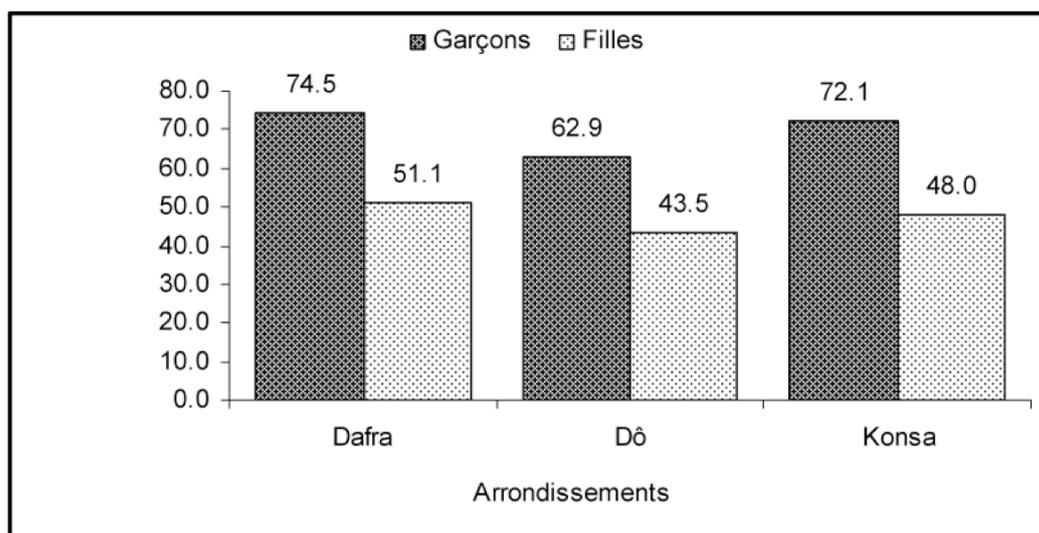
Le taux brut de scolarisation au secondaire au niveau de la commune urbaine de Bobo fait ressortir que l'arrondissement de Dafra possède le taux de scolarisation le plus élevé (61,8%) comparativement aux autres arrondissements. Les inégalités entre filles et garçons en matière de scolarisation au secondaire selon les arrondissements sont en défaveur des filles. (Tableau 4.11).

Tableau 4.11 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par arrondissement

Arrondissement	Taux brut de scolarisation			
	Garçons	Filles	Ensemble	Parité F/G
Dafra	74,5	51,1	61,8	0,7
Dô	62,9	43,5	52,5	0,7
Konsa	72,1	48,0	59,0	0,7
Ensemble	70,1	47,9	58,1	0,7

Ces différences en matière de scolarisation au secondaire entre filles et garçons et entre arrondissements sont illustrées par le graphique 4.7.

Graphique 4.7 : Taux brut de scolarisation au secondaire par arrondissements selon le sexe



4.3.5 - Scolarisation au supérieur

La population scolarisable au supérieur est de 103 577 personnes et représente un potentiel de 21 140⁴ étudiants pour 100.000 habitants de la ville. Dans cette population scolarisable du supérieur, les filles sont plus nombreuses que les garçons (Tableau 4.12). Les 20 ans sont les plus représentés soit environ 14 % de la population scolarisable au supérieur. Par contre, dans la population scolaire, ce sont les garçons qui sont les plus nombreux. Le ratio nombre d'étudiants pour 100.000 habitants est de 893.

⁴ (Population scolarisable)/ (population totale)*100.000

Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe

Ages	Population scolarisable (20-29 ans)			Population scolaire de 20-29 ans		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
20	6 937	7 935	14 872	100	69	169
21	5 367	5 360	10 727	139	90	229
22	5 712	6 180	11 892	241	173	414
23	5 196	5 404	10 600	283	160	443
24	4 908	5 085	9 993	274	204	478
25	5 561	5 927	11 488	230	139	369
26	5 155	5 040	10 195	216	134	350
27	4 404	4 319	8 723	151	114	265
28	4 420	4 261	8 681	139	84	223
29	3 309	3 097	6 406	82	85	167
Total	50 969	52 608	103 577	1 855	1 252	3 107

Cette sur-représentativité des hommes par rapport aux femmes dans l'enseignement supérieur implique des taux de scolarisation plus élevés pour les garçons. C'est ce que traduit le tableau 4.17.

Tableau 4.13 : Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants

Arrondissements	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Dafra	1 074	816	944
Dô	911	623	767
Konsa	1 172	800	986
Ensemble	1 040	746	893

Le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants dans la commune urbaine de Bobo Dioulasso est de 893 et selon le sexe on note 1 040 étudiants pour 100 000 habitants et 746 étudiantes pour 100 000 habitantes. Des inégalités sont également constatées entre les arrondissements. En effet, dans les arrondissements de la ville de Bobo Dioulasso, et principalement à Konsa, le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants est le plus élevé. Par contre dans l'arrondissement de Dô on dénombre très peu d'étudiants (767) pour 100 000 habitants.

Conclusion

A l'issue de ce chapitre, on retient que sur 100 personnes âgées de 15 ans ou plus dans la ville de Bobo Dioulasso, 54 personnes environ savent lire et écrire dans une langue (nationale ou étrangère). Le taux d'alphabétisation varie en fonction des arrondissements et est très élevé dans les arrondissements de Dafra (57,2%) et Konsa (57,3 %) par rapport à Dô (47,0 %).

Concernant la scolarisation au primaire, le taux brut de scolarisation est de 181,9 % et le taux net de scolarisation est de 75,8 %.

Les résultats obtenus de l'analyse de la scolarisation au secondaire montrent que le taux brut de scolarisation est de 58,1 % et varie selon les arrondissements et le sexe.

Au niveau du supérieur, les résultats sont encore défavorables pour les filles. Le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants est d'environ 893 dans la ville de Bobo Dioulasso avec de fortes inégalités selon le sexe et les arrondissements de résidence.

CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DE LA POPULATION

Introduction

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où celle-ci a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexe différent, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

Collecte des données

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, l'information sur l'état matrimonial est collectée sur tous les types d'unions auprès de population âgée de 12 ans ou plus. L'objectif est de prendre en compte toutes les pratiques courantes en la matière au Burkina Faso. La question posée était la suivante : Est-ce que (Nom) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ? Selon la réponse donnée par l'individu, des questions subsidiaires permettent à l'agent recenseur de le classer dans l'une des modalités retenues que sont : célibataire, marié(e) veuf (ve), divorcé(e), séparé(e), union libre.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, on définit dans cette section, les concepts utilisés dans ce chapitre.

L'état matrimonial : il désigne la situation d'une personne par rapport au mariage.

Marié(e) : est mariée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, a déclaré être mariée. Cette définition prend en compte les mariages célébrés à l'état civil, les mariages religieux et traditionnels.

Célibataire : est célibataire, toute personne âgée de 12 ans et plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment du recensement.

Veuf (ve) : est veuf ou veuve, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment du recensement, n'est pas célibataire et qui a déclaré être veuf ou veuve. Cette définition suggère une union rompue par suite du décès de l'un des conjoints.

Divorcé (e) : est divorcée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissaient avec son conjoint et qui ne s'est pas remariée.

Séparé (e) : est séparée, toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé. Pendant la collecte des données, nous avons classé les personnes divorcées et séparées ensemble.

Union libre : est en union libre, toute personne âgée de 12 ans et plus vivant avec une personne de sexe différent sans que le mariage civil, religieux, coutumier ait été célébré.

5.1 - POPULATION PAR ETAT MATRIMONIAL

Les systèmes matrimoniaux diffèrent d'une société à une autre. Le mariage se présente généralement en Afrique comme une affaire familiale dans laquelle les populations se reconnaissent. Cependant, chaque société a, concernant le mariage, des spécificités propres à elle.

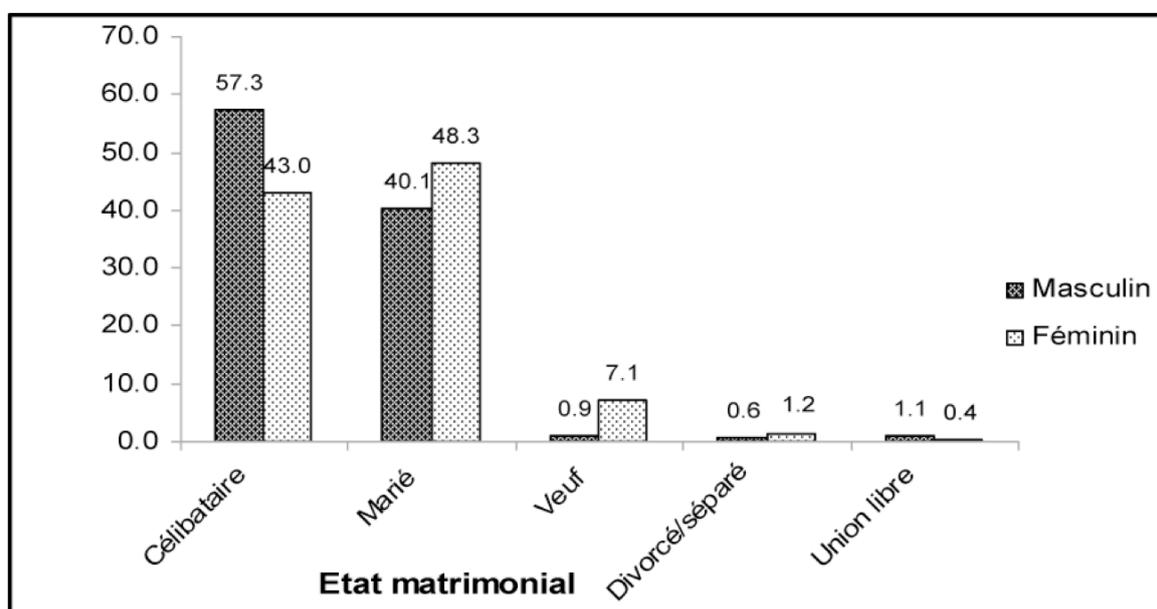
5.1.1 - Ensemble de la population

On note dans la ville de Bobo Dioulasso que la moitié de la population âgée de 12 ans ou plus (50,1 %) déclare être célibataire contre environ 44,2 % de marié. Les veufs, les divorcés et les unions libres sont sous représentés avec respectivement 4,0 % ; 0,9 % et 0,7 %. Cependant, il existe des disparités de l'état matrimonial selon le sexe. En effet, dans la population masculine les célibataires sont plus représentés (57,3 %) que les mariés (40,1 %) tandis que dans la population féminine, les femmes mariées sont plus nombreuses (48,3 %) que les célibataires (43,0 %). Il existe moins de veufs (0,9 %) et de divorcés (0,6 %) que de veuves (7,1 %) et de divorcées (1,2 %) alors qu'on rencontre plus d'hommes en union libre (1,1 %) que de femmes en union libre (0,4 %) (Tableau 5.1).

Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe

Etat matrimonial	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportions (%)	Effectif	Proportions (%)	Effectif	Proportions (%)
Célibataire	95930	57,3	72912	43,0	168842	50,1
Marié	67202	40,1	81997	48,3	149199	44,2
Veuf	1531	0,9	12028	7,1	13559	4,0
Divorcé/séparé	1027	0,6	2120	1,2	3147	0,9
Union libre	1798	1,1	662	0,4	2460	0,7
Total	167488	100	169719	100	337207	100

Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%)



5.1.2 - Etat matrimonial et âge

L'état matrimonial peut être influencé par l'âge. C'est ainsi qu'on rencontre d'une manière générale plus de célibataires parmi les jeunes générations que dans les vieilles générations où on a plus de mariée aux âges adultes qu'aux jeunes âges.

Dans la génération 12-19 ans, les célibataires sont numériquement plus importants aussi bien parmi les autres statuts que dans les autres générations. En effet, 54,0 % sont célibataires, 6,0 % vivent en union libre, 3,6 % sont mariés, 3,1 % sont divorcés et 0,6 % sont veufs ou veuves.

Dans cette génération, les femmes célibataires sont plus nombreuses que les célibataires hommes. Ceci est valable pour les mariés et les unions libres de la génération.

La génération 20-29 ans se distingue par sa proportion élevée en union libre. On a par ordre d'importance numérique les unions libres (45,5 %), les célibataires (36,1 %), les mariés (26,1 %), les divorcés (19,4 %) et les veufs (2,7 %). Selon le sexe, les hommes sont numériquement plus importants que les femmes au niveau des célibataires et les veufs.

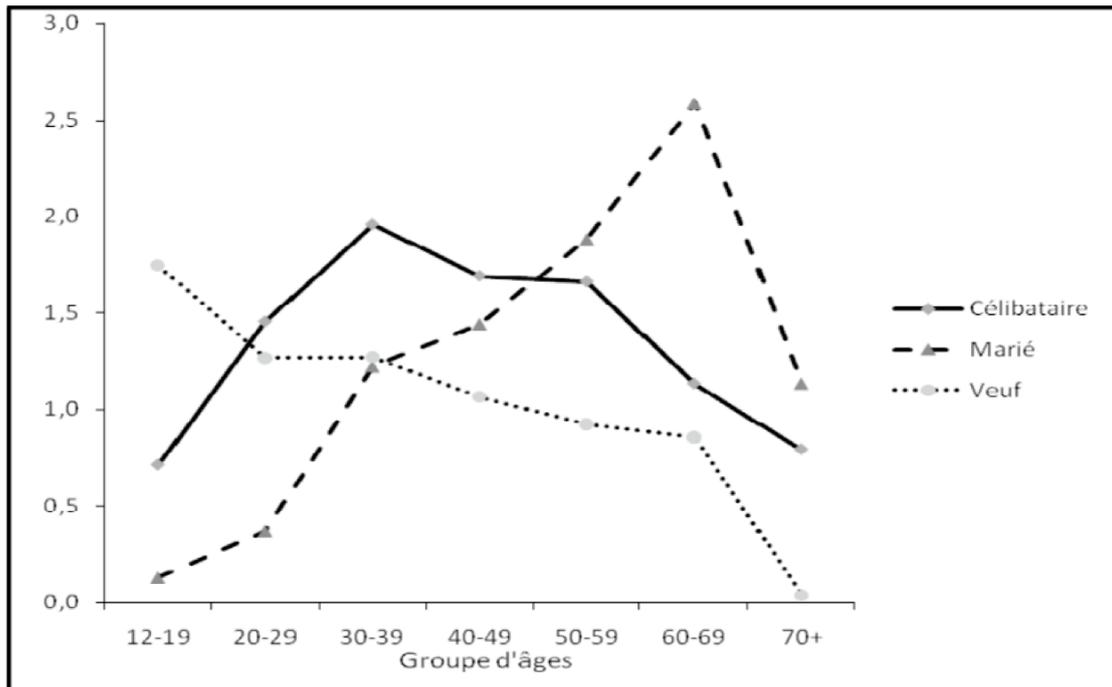
Pour ce qui est des générations 30-39 ans et 40-49 ans, les divorcés sont plus importants numériquement par rapport aux autres statuts et autres générations. En effet, les divorcés représentent respectivement 30,0 % et 25,5 % pour ces générations contre 31,0 % et 20,7 % de mariés, 9,7 % et 18,7 % de veufs, 36,8 % et 7,8 % d'unions libres et 7,4 % et 1,5 % célibataires pour ces mêmes générations.

Les générations de plus de 50 ans se caractérisent par de fortes proportions de veufs ou de veuves comparativement aux autres statuts et aux générations précédentes. Les célibataires, les mariés, les divorcés et les unions libres sont plus représentés chez les hommes que chez les femmes (Tableau 5.2).

Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par groupe d'âge selon l'état matrimonial et le sexe

Groupe d'âges	Célibataire			Marié			Veuf			Divorcé/séparé			Union libre		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
12-19	46,0	64,5	54,0	0,8	5,9	3,6	1,0	0,6	0,6	4,0	2,6	3,1	0,9	19,8	6,0
20-29	41,7	28,7	36,1	13,5	36,5	26,1	3,3	2,6	2,7	8,8	24,5	19,4	41,8	55,7	45,5
30-39	9,3	4,8	7,4	34,5	28,2	31,0	12,0	9,5	9,7	27,5	31,3	30,0	44,3	16,6	36,8
40-49	1,8	1,1	1,5	24,8	17,2	20,7	19,7	18,5	18,7	27,7	24,4	25,5	9,0	4,5	7,8
50-59	0,5	0,3	0,5	15,0	8,0	11,1	22,0	23,8	23,6	20,3	11,2	14,2	2,4	1,8	2,3
60-69	0,2	0,2	0,2	7,4	2,9	4,9	19,7	23,0	22,7	9,6	3,8	5,7	1,2	0,9	1,1
70-79	0,1	0,1	0,1	2,9	0,7	1,7	14,6	13,9	14,0	1,1	1,4	1,3	0,2	0,0	0,2
80 et +	0,0	0,1	0,1	0,8	0,2	0,5	6,7	7,3	7,2	1,1	0,2	0,5	0,1	0,2	0,1
ND	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,8	0,7	0,8	0,1	0,5	0,3	0,1	0,5	0,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le graphique 5.2 renseigne qu'il y a plus d'hommes mariés que de femmes après 40 ans. Cette importance numérique s'observe également chez les hommes veufs avant 40 ans. La parité (Homme/Femme) des célibataires évolue en dents de scie d'une génération à une autre.

Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial

5.1.3 - Etat matrimonial par arrondissement

L'analyse de l'état matrimonial selon les arrondissements montre d'une façon générale une prédominance des hommes célibataires par rapport aux femmes quel que soit l'arrondissement. En outre, dans chaque arrondissement, la proportion d'hommes célibataires est plus élevée que celle de mariés ; le contraire s'observe chez les femmes. Les veufs, les unions libres et les divorcés sont faiblement représentés. Par ailleurs, il y a plus de veuves (7,0 % ; 7,2 % et 7,1 %) que de veufs (0,9 %) respectivement à Dafra, Dô et Konsa (Tableau 5.3).

Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par arrondissement et sexe selon l'état matrimonial

Province/Sexe		Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé/s éparé	Union libre	Ensemble
Dafra	Hommes	57,6	39,4	0,9	0,6	1,5	100
	Femmes	44,1	47,1	7,0	1,3	0,5	100
Dô	Hommes	55,6	42,6	0,9	0,5	0,3	100
	Femmes	40,1	51,4	7,2	1,2	0,2	100
Konsa	Hommes	59,1	37,9	0,9	0,7	1,4	100
	Femmes	45,0	46,2	7,1	1,3	0,4	100
Ensemble	Hommes	57,3	40,1	0,9	0,6	1,1	100
	Femmes	43,0	48,3	7,1	1,2	0,4	100

5.2- NUPTIALITE

L'étude de la nuptialité est un domaine assez peu exploré sur le plan théorique et des progrès restent à faire. En effet, bien que le mariage réunisse deux individus, un homme et une femme, l'analyse classique de la nuptialité se mène de manière indépendante sur le sexe masculin et sur le sur le sexe féminin. Cela ne peut manquer d'entraîner des incohérences lorsque les effectifs des hommes et des femmes en présence sont inégaux (F. GUBRY, 1984).

5.2.1 - Nuptialité des hommes

Le tableau 5.4 représente la table de nuptialité du moment des hommes (à partir de 15 ans). La table de nuptialité du moment est la table de nuptialité d'une cohorte fictive qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée. Cette table de nuptialité est calculée au moyen des proportions des célibataires, faciles à obtenir à partir de la répartition de la population par sexe, groupe d'âges et état matrimonial. Le recensement fournissant les effectifs en âges révolus, le passage à la proportion des célibataires aux anniversaires se fait à l'aide d'une interpolation linéaire après avoir lissé la courbe provenant des effectifs en âges révolus.

En ce qui concerne la nuptialité des hommes dans la ville de Bobo, on peut dire qu'elle n'est pas précoce car l'âge moyen au premier mariage est de 30,8 ans (26,9 ans pour l'ensemble du pays). Aussi, à 27 ans, la moitié des hommes célibataires sont-ils déjà mariés (23,5 ans pour l'ensemble du pays). On note en outre que la nuptialité des célibataires est un phénomène que connaissent les hommes jusqu'à l'âge de 54 ans. Le célibat définitif est atteint à 55 ans et sa fréquence est faible puisqu'il reste 33 célibataires à 55 ans pour 1000 à 15 ans. D'où une forte intensité de la nuptialité de hommes.

Tableau 5.4 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus

âge	Célibataires C(x)	Mariages m(x+1)	Quotient de nuptialité n(x)
15	1000	96	96,2
20	904	264	292,4
25	640	306	477,8
30	334	162	484,2
35	172	68	397,1
40	104	32	308,6
45	72	16	219,8
50	56	23	417,5
55	33		
Age moyen	30,8		
Age médian	27,3		
Célibat définitif	3,3		

Le tableau 5.5 représente la table de nuptialité des femmes (à partir de 12 ans). Elle est obtenue de la même manière que celle des hommes. La nuptialité des femmes dans la ville de Bobo Dioulasso est assez tardive par rapport à la moyenne nationale.

En effet, l'âge moyen au premier mariage est 23,2 ans (19,6 ans dans l'ensemble du pays) et la moitié des femmes se marient avant 20 ans (16,5 ans pour l'ensemble du pays). On note par ailleurs que jusqu'à l'âge de 34 ans révolus, des femmes continuent de célébrer leur premier mariage. En effet, 66 femmes à 34 ans pour 1000 à 12 ans ont célébré leur premier mariage. Le célibat définitif est atteint à 35 ans.

Tableau 5.5 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 12 ans ou plus

âge	Célibataires C(x)	Mariages m(x+1)	Quotient de nuptialité n(x)
12	1000	158	158,1
15	842	344	408,5
20	498	233	468,3
25	265	115	435,3
30	149	66	442,9
35	83		
Age moyen	23,2		
Age médian	20,0		
Célibat définitif	8,3		

Conclusion

En définitive, l'étude sur l'état matrimonial et la nuptialité de la population de la ville de Bobo Dioulasso a montré que dans la population de 12 ans ou plus, les célibataires représentent 50,1 % contre 44,2 % de mariés, 4,0 % de veufs, 0,9 % de divorcés/séparés et 0,7 % d'unions libres.

Concernant la nuptialité dans la ville, les analyses ont révélé sa forte intensité et la précocité de son calendrier. En effet, le célibat définitif est de 8,3 % chez les femmes contre 3,3 % chez les hommes. L'âge moyen au premier mariage chez les hommes est de 30,8 ans tandis qu'il est de 23,2 ans chez les femmes.

CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

Introduction

L'analyse des caractéristiques économiques de la population d'une région permet de renforcer les données statistiques sur l'emploi et les domaines connexes. Cette étude vise une meilleure connaissance des caractéristiques de la population active telle qu'elle apparaît au recensement. Bien que les variables relatives à la situation économique soient en nombre limité, au recensement, cette opération offre la possibilité de dégager les grandes tendances de l'activité économique du pays. .

Collecte des données

Dans le cadre du recensement général de la population de 2006 du Burkina Faso, les données recueillies sur l'activité économique ont été collectées à partir de 4 questions :

- « (NOM) a-t-il travaillé au moins trois jours durant les sept derniers jours ou a travaillé et a perdu son emploi ?
- « Quelle est l'occupation qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces trois jours ?
- « Quelle est ou était la situation de (NOM) dans cette occupation ?».
- « que fait principalement l'entreprise (ou l'établissement) au sein de laquelle (Nom) travaille ou a travaillé ?

Ce chapitre aborde en premier lieu, le statut d'activité de la population en rapport avec l'âge et le sexe, en deuxième lieu la population occupée en rapport avec la profession, puis la situation dans l'occupation et en dernière position, l'analyse différentielle par province de l'activité économique.

Définition des concepts

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population, il importe de présenter les concepts clés qui y sont utilisés.

Période de référence : la période de référence pour les renseignements concernant l'activité économique est la semaine qui précède la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Cette période de référence est d'une semaine (7 jours).

Activité économique : on entend par activité économique, le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité, une rémunération en espèce ou en nature.

Population en âge de travailler ou d'activité : d'un point de vue légal, au Burkina Faso, le code des personnes et de la famille dispose qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure, c'est-à-dire âgée d'au moins 18 ans.

S'agissant du RGPH 2006, la population en âge de travailler ou d'activité est constituée de toutes les personnes des deux sexes âgées de cinq (5) ans et plus, ceci pour tenir compte de l'entrée précoce des enfants en activité, surtout dans le milieu rural. Cependant, la plupart des indicateurs seront basés sur la population de 15 ans et plus ; d'ailleurs le Bureau international du travail suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler.

Population active : la population active comprend les actifs occupés et les chômeurs.

On distingue deux (2) catégories de chômeurs :

-les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence, notées « **chômeurs** » ;

-les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi désignées par « **population en quête 1^{er} emploi** ».

La population inactive : c'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas des actifs, autrement dit celles qui n'exercent aucune activité économique. La population inactive résulte par ailleurs de la différence entre la population totale et la population active.

La population dépendante économiquement ou à charge : la population dépendante économiquement ou à charge est constituée par l'ensemble des personnes âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans et de celles appartenant à la population inactive.

Le taux net ou spécifique d'activité: ce taux net ou spécifique d'activité est égal au quotient (rapporté à 100) de l'effectif de sa population active (occupée et au chômage) à l'effectif de sa population en âge de travailler.

Le taux d'occupation : le taux d'occupation exprimé en pourcentage s'obtient en rapportant l'effectif de la population active occupée (les occupés) à celui de la population active.

Le taux de chômage: ce taux de chômage est égal au rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de chômeurs sur la population active.

Le rapport de dépendance : ce rapport s'obtient en rapportant le nombre total de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus, à celui des personnes économiquement actives âgées de 15 à 64 ans.

Le taux de dépendance : ce ratio s'obtient en rapportant la population inactive totale plus les moins de 15 ans plus les 65 ans ou plus sur la population active totale occupée de 15 ans à 64 ans.

L'occupation principale : l'occupation principale est l'activité qui a pris le plus de temps à l'individu au cours de la période de référence ; cette variable sera regroupée en grandes catégories d'occupation.

La situation dans l'occupation principale : c'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé et qui est en situation de chômage. Quelle est la position de cette personne dans l'exercice de l'activité? Les cas possibles sont les suivants :

-Employeur, Patron : C'est une personne occupée qui exploite sa propre entreprise économique ou exerce pour son propre compte un métier. A cet effet, elle emploie un ou plusieurs salariés qu'elle paie.

-Indépendant : C'est une personne qui travaille pour son propre compte, mais qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.

-Salarié, Employé : C'est une personne qui travaille et, qui en contrepartie, reçoit un salaire en espèces ou en nature.

-Apprenti : C'est une personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage en atelier ou sur le terrain auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèce ou en nature en contrepartie du travail accompli.

-Aide familial : C'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunérée. Les aides familiaux travaillent généralement dans l'agriculture, le commerce ou le transport. Ils sont en général nourris, logés et soignés lorsqu'ils sont malades et reçoivent de temps en temps des cadeaux.

Le secteur d'activité : un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité des dits établissements ou entreprises.

6.1 – POPULATION ET STATUT D'ACTIVITE

Par rapport à l'activité économique, la population est composée de deux sous-populations : les actifs et les inactifs. Les actifs se composent des actifs occupés et des Chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et les personnes en quête du premier emploi), tandis que les inactifs regroupent les retraités, les personnes occupées au foyer, les élèves/étudiants, les rentiers et toutes les autres catégories d'inactifs.

Dans la ville de Bobo Dioulasso, la population âgée de 5 ans ou plus est de 426 602 résidents composée de 168 245 actifs et de 258 357 inactifs, soit 39,4 % d'actifs et 60,6 % d'inactifs. Dans cette population, un peu plus d'une personne sur 3 (35,1 %) sont des actifs occupés. En ce qui concerne les inactifs, les élèves/étudiants en représentent 29,6 % et les personnes occupées au foyer 18,9 %.

6.1.1 – Population active

La population active est de 168 245 personnes composée de 116 090 hommes et de 52 155 femmes ; soit 54,8 % d'hommes et 24,3 % de femmes.

6.1.1.1 – L'actif de 5-14 ans

Le phénomène du travail des enfants n'est pas répandu dans la ville de Bobo Dioulasso. En effet, seulement 4 % des enfants de moins de 15 ans mènent une activité économique. Aussi, il n'y a pas de différence significative entre garçon (4,4 %) et fille (3,7 %), (Tableau 6.1).

Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Total
5 – 14 ans	4,4	3,7	4,0
15 ans ou +	73,6	32,4	53,0
15-64	75,0	33,2	54,2

6.1.1.2 – L'actif de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, 53,0 % des personnes de 15 ans ou plus sont des actifs. Cette proportion est de 54,2 % pour les personnes de 15-64 ans.

La proportion des hommes de plus de 15 ans qui travaillent est supérieure à celle des femmes travailleuses de la même tranche d'âges. Ainsi, on a 32,4 % de femmes en activité contre 73,6% d'hommes (Tableau 6.1).

6.1.2– Population inactive

La population inactive est de 258 357 personnes et comprend 95 812 hommes et 162 545 Femmes ; soit 62,9 % de femmes et 37,1 % d'hommes. Les femmes inactives sont deux fois plus nombreuses que les hommes inactifs. Examinons la situation des inactifs de 5 à 14 ans et celle de 15 ans ou plus.

6.1.2.1 – L'inactif de 5-14 ans

Dans la ville de Bobo Dioulasso, la quasi-totalité des enfants de moins de 15 ans sont économiquement inactifs (96,0 %). Par rapport au sexe, on note un taux d'inactivité de 95,6 % chez les garçons et de 96,3 % chez les filles. (Tableau 6.1).

6.1.2.2 – L'inactif de 15 ans ou plus

Le taux d'inactivité est de 47,0 % chez les personnes de 15 ans ou plus. Selon le sexe, le taux d'inactivité des femmes est plus du double de celui des hommes. En effet, ce sont 67,6 % des femmes inactives contre 26,4 % des hommes (Tableau 6.1).

6.1.3 – Taux d'activité et taux de chômage des 15 ans ou plus par sexe et groupe d'âges

Le taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus est de 53,0 %. Ce taux augmente avec l'âge, passant de 31,3 % à 15 ans à 69,9 % entre 35 et 39 ans, l'âge auquel l'activité est la plus intense. A partir de 40 ans, le taux amorce une décroissance continue qui le situe à 13,5 % au-delà de 75 ans.

Les courbes représentant les taux d'activité (Graphique 6.1) des femmes et des hommes ont la même allure. Cependant, on note que la courbe représentant le taux d'activité des femmes est en dessous de celle des hommes quel que soit l'âge.

Le taux de chômage de la population est de 11,6 % avec un maximum de 23,7 % entre 15 et 19 ans. Les femmes, avec 12,8 % de chômage, sont plus touchées que les hommes (11,1 %). Comme on peut s'en apercevoir, ces niveaux de chômage ne reflètent certainement pas la réalité et cachent le sous-emploi tel qu'il est vécu au Burkina Faso comme ailleurs en Afrique. Ces résultats sont également liés aux questions posées au RGPH et la période de référence choisie pour la mesure du phénomène.

Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges

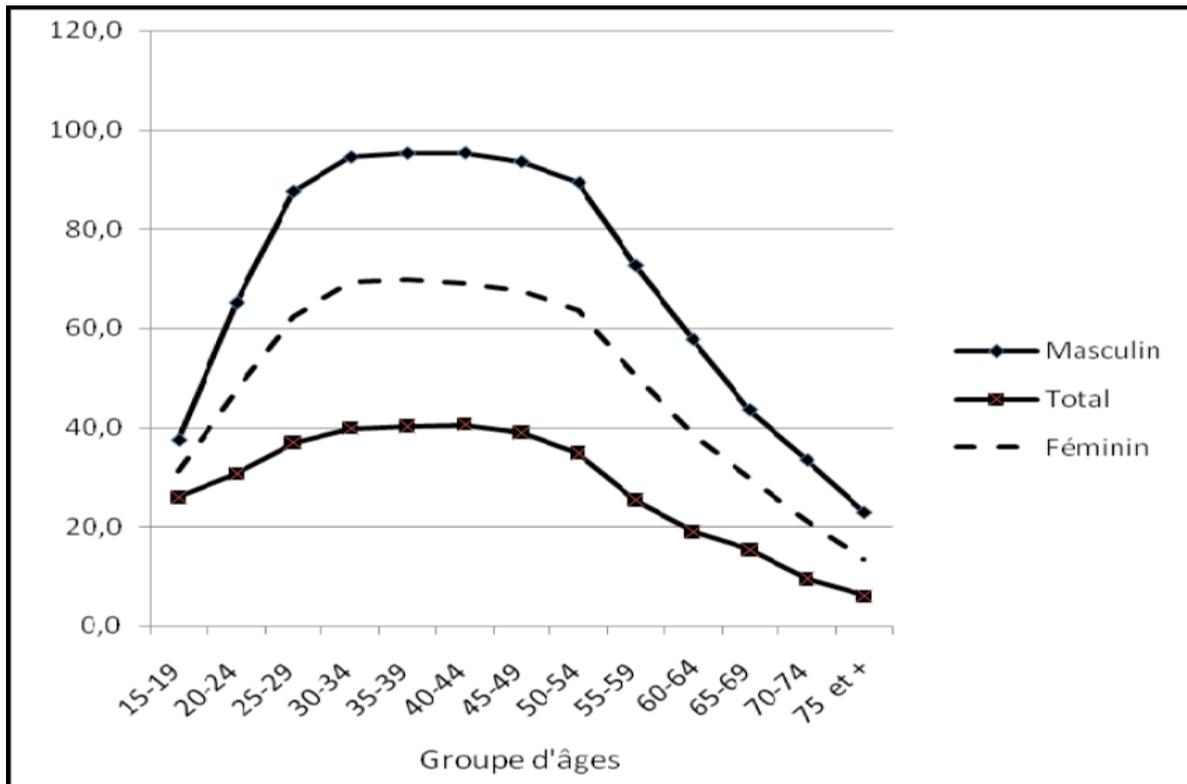


Tableau 6. 2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe

Groupes d'âges	Taux d'activité			Taux de chômage		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	37,6	26,0	31,3	23,8	23,6	23,7
20-24	65,2	30,7	47,4	19,2	20,3	19,6
25-29	87,6	37,0	62,4	13,2	14,3	13,5
30-34	94,5	39,9	69,5	7,5	8,3	7,7
35-39	95,3	40,2	69,9	5,4	4,4	5,1
40-44	95,4	40,6	69,1	4,4	2,8	4,0
45-49	93,6	39,0	67,5	4,6	2,7	4,1
50-54	89,4	34,9	63,8	4,9	2,6	4,3
55-59	72,7	25,4	50,5	4,7	3,6	4,4
60-64	57,8	19,0	3,8	7,0	4,5	6,4
65-69	43,7	15,5	29,9	0	0	0
70-74	33,6	9,6	21,1	0	0	0
75 et +	23,0	6,2	13,5	0	0	0
Ensemble	72,4	32,0	52,2	11,1	12,8	11,6

6.2 – POPULATION OCCUPEE

La population des actifs (15 - 64 ans) est de 161 014 personnes, dont 141 867 personnes occupées : soit un taux d'occupation de 88,1 %, taux inférieur à la moyenne nationale de cette même tranche d'âges qui est de 97,6 %.

6.2.1 – Occupation principale de la population active

Les actifs occupés sont à 46,5 % dans le groupe d'occupation « personnel de service et vendeurs », la deuxième catégorie d'occupation concerne « l'Artisanat et ouvriers » (20,9 %). La troisième catégorie regroupe les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs (7,0 %). A elles seules, ces trois catégories regroupent 74,4 % des actifs occupés. Au niveau des hommes, 38,3 % d'entre eux sont dans le « personnel de service et vendeurs », 25,8 % dans « l'Artisanat et ouvriers » et 8,4 % sont des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs. Dans la population féminine occupée, 65,5 % sont dans le « personnel de service et vendeurs » tandis que 9,5 % sont des ouvrières ou des artisans, alors que 3,9 % sont dans les activités agro pastorales.

Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, 22,0 % étaient dans le « personnel de service et vendeurs », 9,8 % étaient des ouvriers ou artisans contre 6,3 % qui étaient cadres subalternes de l'administration.

Tableau 6. 3: Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe

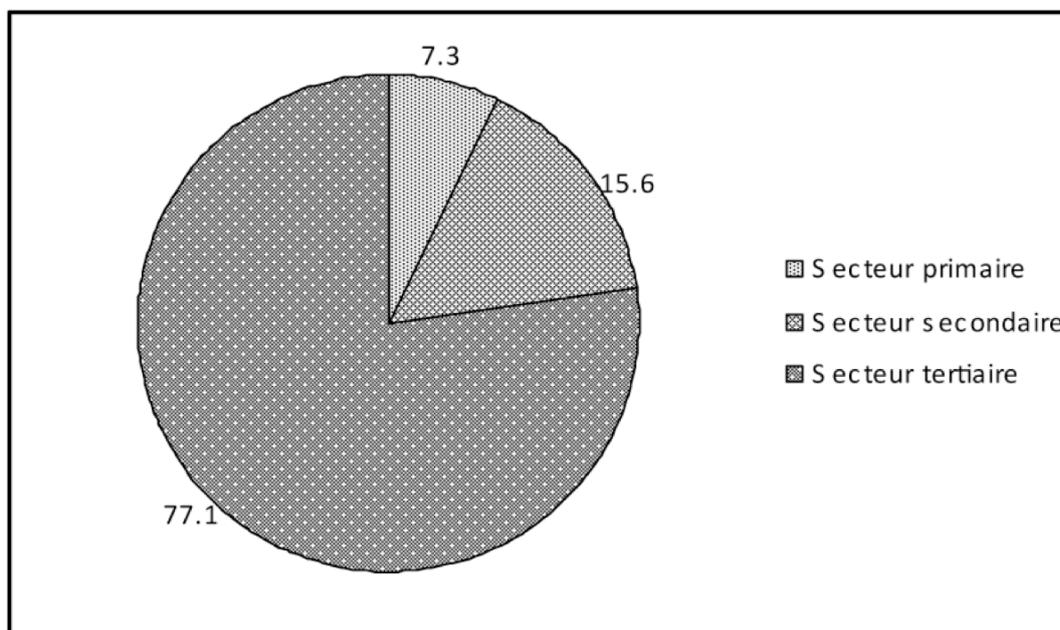
Grands groupes d'occupation	Actifs occupés			Actifs chômeurs			Total actifs
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	
Personnel de services et vendeur	38,3	65,5	46,5	19,8	27,7	22,0	45,9
Artisans, ouvriers	25,8	9,5	20,9	12,8	2,3	9,8	20,6
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	8,4	3,9	7,0	3,4	0,7	2,7	6,9
Ouvriers et employés non qualifiés	4,0	6,5	4,8	4,0	1,4	3,3	4,7
Cadres subalternes de l'administration	5,0	3,8	4,7	6,6	5,3	6,3	4,7
Professions intermédiaires	4,3	3,8	4,2	1,9	1,7	1,8	4,1
Intellectuels, scientifiques	3,3	1,1	2,6	0,6	0,3	0,5	2,6
Autres métiers et professions	7,0	3,6	6,0	5,7	5,6	5,7	5,9
Sans profession, profession non précisé	3,9	2,3	3,4	45,0	55,0	47,8	4,6
Total	100	100	100	100	100	100	100

6.2.2 – Occupation et secteur d'activité

Le secteur d'activité le plus représenté dans la ville de Bobo Dioulasso est le secteur tertiaire avec 77,1 % de la population occupée; viennent ensuite les secteurs secondaire (15,6 %) et primaire (7,3 %) des actifs occupés. Le graphique 6.2 donne une illustration de ces résultats.

Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité

Grands groupes d'occupation	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total
Personnel de services et vendeur	0,1	1,4	46,1	47,5
Artisanats, ouvriers	0,1	10,9	10,3	21,3
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	6,8	0,1	0,3	7,2
Ouvriers et employés non qualifiés	0,0	0,3	4,5	4,8
Cadres subalternes de l'administration	0,0	1,4	3,0	4,4
Professions intermédiaires	0,1	0,2	4,0	4,2
Intellectuels, scientifiques	0,0	0,1	2,4	2,6
Autres matières et professions	0,1	0,6	5,2	5,9
Sans profession, profession non précisé	0,04	0,9	1,2	2,2
Total	7,3	15,6	77,1	100

Graphique 6.2 Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité

6.2.3 – Situation dans l'occupation

Dans cette partie l'analyse porte d'abord sur la situation dans l'occupation (employé, aide familial, employeur...) des actifs occupés, puis la répartition de ces actifs occupés.

6.2.3.1 – La situation globale des occupés

Dans la ville de Bobo Dioulasso, plus de la moitié (55,1 %) des actifs occupés sont des « indépendants ». Ceux-ci sont suivis des salariés employés (26,5 %), et des apprentis (6,1 %). Ces trois modalités regroupent donc 87,7 % des actifs occupés. Parmi les hommes, 52,3 % sont indépendants, 28,1 % des salariés employés et 7,4 % des apprentis. Dans la population féminine active occupée, si la tendance est la même que les hommes, les proportions sont différentes. En effet, 61,7 % d'entre elles sont des indépendants, 22,7 % des salariés employés et 3,2 % des apprentis.

Tableau 6.5: – Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le sexe

Situation dans l'occupation principale	Ville de Bobo Dioulasso		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Employeur	3,4	1,7	2,9
Indépendant	52,3	61,7	55,1
Salarié employé	28,1	22,7	26,5
Apprenti	7,4	3,2	6,1
Aide familial	4,4	6,3	5,0
Autres	0,4	0,3	0,4
ND	3,9	4,1	4,0
Total	100	100	100

6.3 – ACTIVITE PAR ARRONDISSEMENT

Cette partie étudie les taux d'activité, d'occupation, de chômage, de dépendance et le rapport de dépendance dans les arrondissements de la ville de Bobo Dioulasso.

Tableau 6. 6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par arrondissement

Arrondissements	Indicateurs d'activité					
	Taux d'activité	Taux d'occupation	Taux de chômage	Rapport de dépendance	Taux de dépendance	Effectifs
DAFRA	53,7	89,1	10,9	64,8	135,3	204826
DÔ	54,7	88,2	11,8	67,7	140,5	169338
KONSA	54,1	87,5	12,5	60,7	128,2	115803
Ensemble	54,2	88,4	11,6	64,8	135,4	489967

6.3.1 – Taux d'activité

Le taux d'activité rappelons-le est de 54,2 % contre une moyenne nationale de 74,0 %. Il est pratiquement le même dans les trois arrondissements : 53,7 % ; 54,7 % et 54,1 % respectivement pour Dafra, Do et Konsa (Tableau 6.6).

6.3.2 – Taux d'occupation

La grande majorité de la population active est occupée (88,4 %). Le taux d'occupation est presque identique dans les différents arrondissements (Tableau 6.6).

6.3.3 – Taux de chômage

Le taux de chômage est très élevé dans la ville de Bobo Dioulasso (11,6 %) en comparaison à la moyenne de l'ensemble du pays qui est de 2,4 %. En effet, le problème du chômage est plus perceptible dans les grandes agglomérations. Les taux de chômage par arrondissement sont peu différents.

6.3.4 – Rapport de dépendance

Le rapport de dépendance est de 64,8 %. Une personne âgée de 15 ans à 64 ans est donc supposée avoir à sa charge environ deux enfant de moins de 15 ans ou personne âgée de plus de 64 ans sur trois. Ce taux est le plus faible dans l'arrondissement de Konsa (60,7 %).

6.3.5 -Taux de dépendance

Le taux de dépendance est de 135,4 %, c'est-à-dire qu'un actif occupé a, à sa charge plus d'une personne qui soit inactive, âgée de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans.

Dans l'arrondissement de Dô, la charge par actif occupé est la plus élevée avec 140,5 %.

Conclusion

Dans la population de 15 ans ou plus, les actifs représentent 53 %. Le taux d'activité des enfants de 5-14 ans est de 4 %. La majorité des actifs occupés (45,9 %) exerce dans la catégorie « Personnel de service et vendeurs » et plus de la moitié des actifs occupés (55,1 %) travaillent à leur propre compte (indépendants).

CHAPITRE 7 : FECONDITE

Introduction

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long termes. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et d'acteurs de la société civile engagés dans les domaines de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

Collecte des données

Au recensement de 2006, deux principales questions ont été posées aux femmes résidentes âgées de 10 ans et plus : ces questions concernent « le nombre total d'enfants nés vivants par femme » et le « le nombre des naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois ». C'est à partir de ces informations que l'étude de la fécondité est faite dans ce chapitre.

Définition des concepts opératoires

Un certain nombre de concepts sont utilisés dans ce chapitre. Pour la compréhension des lecteurs, on rappelle leur définition.

Natalité : la natalité désigne la survenue des naissances vivantes dans une population au cours d'une période de temps. Elle constitue la composante positive du mouvement naturel de la population.

Fécondité : la fécondité désigne la survenance des naissances vivantes dans la sous population féminine en âge de procréer (généralement les femmes âgées de 15-49 ans). Pour un souci de comparaison, on s'intéresse au groupe d'âges 15-49 ans dans cette étude même si la collecte a concerné les femmes âgées de 10 ans et plus.

Taux brut de natalité (TBN) : le taux brut de natalité exprime le nombre de naissances vivantes enregistré au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants.

Taux global de fécondité générale (TGFG) : le taux global de fécondité générale exprime le nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer.

Indice synthétique de fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites (SNR) : l'indice synthétique de fécondité exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive dans l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours du temps.

Descendance atteinte à l'âge (x, x+4) : la descendance atteinte exprime le nombre moyen d'enfants nés vivants par une femme de ce groupe d'âges. A la descendance atteinte par âge, se rattache un indice classique, la descendance finale notée D_{50} qui est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme non soumise à la mortalité à 50 ans.

7.1 - NATALITE

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

7.1.1 - Taux brut de natalité

Dans l'ensemble, la ville de Bobo Dioulasso présente un taux brut de natalité de 37,8 ‰ (45,8 ‰) pour l'ensemble du pays). Le rapport de masculinité indique qu'il naît un peu plus de garçons que de filles. En effet, il naît 104 garçons pour 100 filles dans l'ensemble de la ville.

7.1.2 - Taux brut de natalité par arrondissements

L'examen du tableau 7.1 indique que l'arrondissement de Dô enregistre un peu plus de naissances pour mille habitants que les autres. En effet, le taux brut de natalité à Dô est de 37,9 ‰ contre 31,9 ‰ et 32,6 ‰ respectivement à Dafra et Konsa. Le rapport de masculinité indique qu'il naît un peu plus de fille que de garçon à Konsa contrairement à Dafra et Dô où il naît plus de garçon que de fille.

Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon les arrondissements

Indicateurs	Arrondissements			
	Dafra	Dô	Konsa	Ensemble
Taux Brut de Natalité (‰)	31,9	37,9	32,6	37,8
Rapport de Masculinité (%)	102	109	97	104

7.2 - FECONDITE

Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle sera appréhendée par le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces éléments nous rapprochent d'une mesure exacte de la force du phénomène car ils éliminent le rôle joué par la taille de la population.

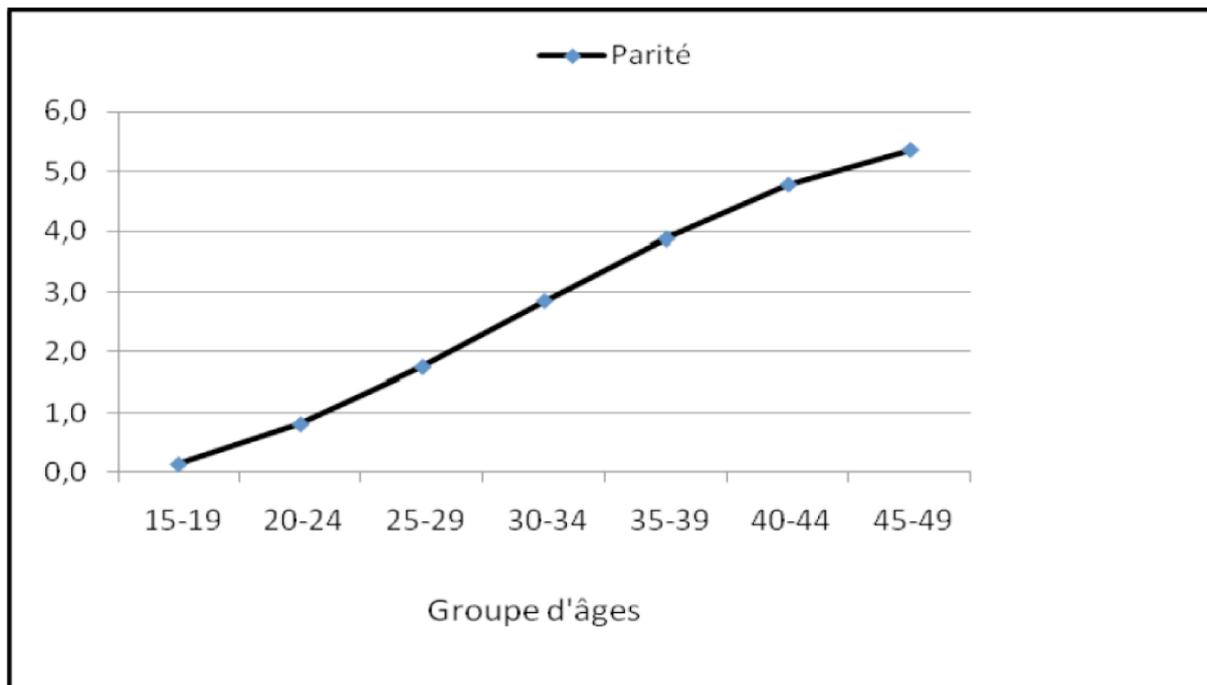
7.2.1- Structure par âge de la fécondité cumulée

Après examen du tableau 7.2, on note que le nombre d'enfants nés vivants passe en moyenne de 0, 1 pour les femmes de 15-19 ans à 5,4 pour celles de 45-49 ans. On observe en moyenne un enfant de plus en passant d'un groupe d'âges à un autre entre 25 et 45 ans. Ceci est la traduction d'une fécondité un peu tardive mais forte et permanente. Aussi, cette forte fécondité se traduit-elle par le fait que près de 30 % des femmes de 20-24 ans ont eu un ou deux enfants nés vivants. Une femmes sur deux environ de 25-29 ans ont eu 1 à 3 naissances vivantes, près de 70 % des femmes de 30-34 ans ont eu 1 à 4 enfants nés vivants. Le graphique 7.1 illustre les résultats sur la descendance atteinte par les femmes en âge de procréer.

Tableau 7.2 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.

Groupe d'âges	Nombre d'enfants nés vivants							Total	Effectif des femmes	Nombre moyen d'enfants
	0	1	2	3	4	5	6 et plus			
15-19	93,6	5,9	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100	34915	0,1
20-24	68,4	24,2	6,1	1,0	0,2	0,0	0,0	100	29964	0,8
25-29	44,3	32,7	16,3	5,2	1,2	0,2	0,1	100	22644	1,7
30-34	27,9	30,0	23,3	11,9	4,6	1,6	0,6	100	16342	2,9
35-39	19,1	24,5	24,7	16,8	8,9	3,7	2,3	100	12403	3,9
40-44	13,8	19,8	23,0	19,2	12,8	6,7	4,7	100	10399	4,8
45-49	12,1	16,5	21,3	19,9	14,4	8,3	7,5	100	7440	5,4

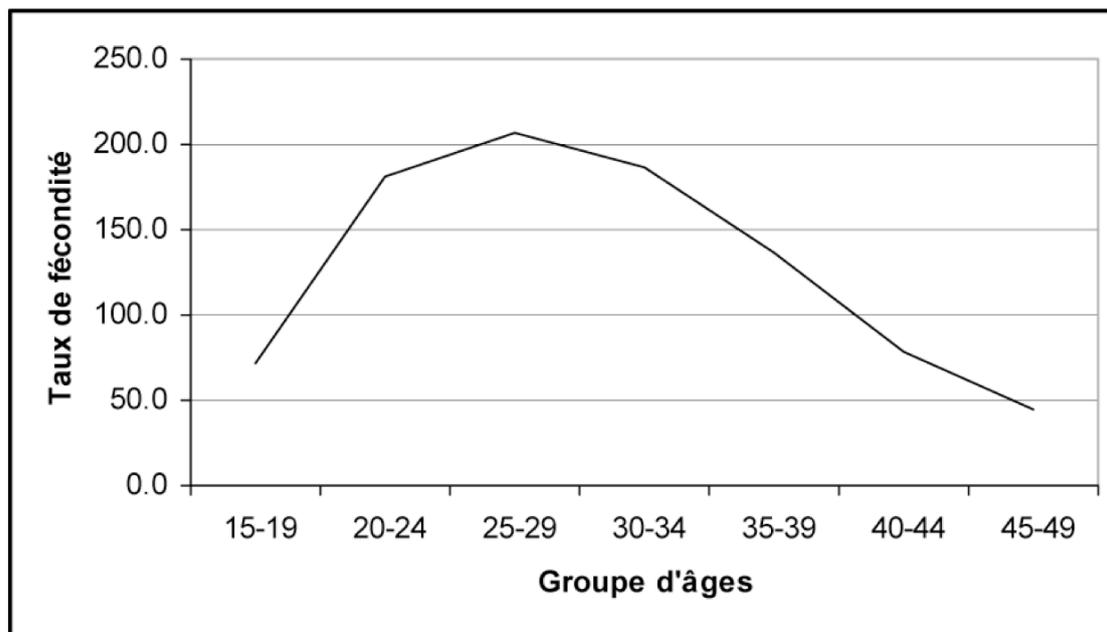
Graphique 7.1 : Courbe de la fécondité cumulée



7.2.2 - Structure par âge de la fécondité du moment

Le graphique 7.2, représentant la courbe du taux de fécondité est croissante jusqu'à 25 ans et décroissante ensuite. Les femmes âgées de 25-29 ans ont les taux de fécondité les plus élevés du moment (supérieurs à 200,0 ‰). Les taux de fécondité compris entre 100 et 200,0 ‰ concernent les femmes des groupes d'âges 20-24 ans, 30-34 ans et 35-39 ans. Les deux derniers groupes d'âges et les 15-19 ans présentent des taux inférieurs à 100,0 ‰.

Aussi, la ville présente-t-elle un taux global de fécondité générale de l'ordre de 138,1 ‰ et le nombre moyen d'enfants par femme est de 4,5 (tableau 7.3).

Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment**Tableau 7.3 : Répartition (%) des taux de fécondité par groupe d'âges**

Groupe d'âges	Taux de fécondité
15-19	71,9
20-24	181,4
25-29	207,1
30-34	187,1
35-39	136,1
40-44	78,1
45-49	44,4
ISF	4,5
TGFG	138,1

Conclusion

Au terme de l'analyse des données sur la fécondité, il ressort que le niveau de la fécondité dans la ville de Bobo Dioulasso reste assez élevé. Le taux brut de natalité est de 34,2 ‰ et varie en fonction du sexe et des arrondissements. En effet, le taux brut de natalité est de 37,9 ‰ à Dô contre 31,9 ‰ et 32,6 ‰ à Dafra et Konsa.

Le nombre d'enfants par femme est de 4,5 enfants par femme et le taux global de fécondité générale est de 138,1‰.

CHAPITRE 8 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION

Introduction

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de la personne vivant avec un handicap. Plusieurs textes juridiques ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe de personnes vulnérables.

Au titre des textes juridiques, on peut noter:

La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées ;

Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments ;

Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées.

Par ailleurs, on peut énumérer plusieurs autres textes qui ne visent pas seulement la personne vivant avec un handicap mais par leurs dispositions, lui confèrent certains droits. Il y a pour ce faire la constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

En ce qui concerne les projets et programmes, on compte environs 350 Associations et ONG nationales et internationales parmi lesquelles handicap international, la fédération Burkinabè des associations pour la promotion des personnes handicapés (FEBAH), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'association Etre Comme Les Autres (ECLA) qui mènent des actions visant à améliorer le bien-être de ces personnes.

Collecte des données

Pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes et projets visant aussi bien l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec un handicap que la prévention du handicap, il s'avère indispensable de disposer d'informations fiables et à jour. Cependant, les statistiques concernant cette frange de la population sont insuffisantes voire inexistantes au niveau national et plus encore dans les entités géographiques plus petites (région, provinces, communes). C'est pourquoi, le recensement de 2006 a collecté des informations en vue de combler ce déficit.

La question « (nom) souffre –t-il d'un handicap quelconque ? » du questionnaire du RGPH de 2006 a permis de collecter les informations sur le handicap au Burkina. Pour recueillir les données de cette question, les agents recenseurs devaient faire preuve de tact en posant la question afin de ne pas choquer les personnes concernées. Les réponses possibles de la question sont :

- 0- aucun handicap
- 1- handicap du membre supérieur
- 2- handicap du membre inférieur
- 3- déficient mental
- 4- aveugle
- 5- sourd/muet
- 6- autres handicap

La réponse « aucun handicap », est mentionnée pour les personnes qui ne souffrent d'aucune infirmité. Si un individu souffre de plusieurs handicaps, il est retenu le principal. En ce qui concerne les handicaps ne faisant pas partie de la liste de ceux proposés comme réponse, ils sont classés dans « autres handicaps ».

Définitions des concepts

Handicap

Selon l'OMS, le handicap est « un désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux, culturels, ou l'empêche d'exercer ce rôle ». Cette définition étant plus globale et prenant en compte l'aspect social qui n'a pas été pris en compte au cours du recensement (RGPH-1996).

Pour le RGPH 2006 le handicap a été défini comme « une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et/ou mentales d'un individu. Ces insuffisances peuvent être congénitales ou acquises ». Ainsi, le déficient mental est toute personne atteinte de trouble et de désordres mentaux (fou/folles) ou toute personne atteinte d'insuffisance congénitale des facultés intellectuelles (encéphalopathie).

8.1 – NATURE DU HANDICAP

La ville de Bobo Dioulasso compte 3 691 personnes vivant avec un handicap, soit un pourcentage de (0,8 %) de la population totale (Tableau 8.1).

La distribution par sexe de cette population montre qu'au sein des hommes il y a légèrement plus de personnes vivant avec un handicap (0,8 %) que chez les femmes (0,7 %).

Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le sexe

Nature du handicap	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	99,2	99,3	99,2
Vit avec	0,8	0,7	0,8
Total	100	100	100
Effectif	244 136	245 831	489 967

8.2 –TYPE DU HANDICAP

La répartition de la population des personnes vivant avec un handicap selon le type d'handicaps permet de connaître les niveaux de prévalence des différents handicaps.

En analysant le phénomène, Il ressort que parmi les personnes atteintes d'handicap, les plus nombreux sont les handicapés du membre inférieur qui représentent 44,4 % de l'ensemble. Ils sont suivis par les personnes touchées par la « déficience mentale » (15,3 %), les handicapés du membre supérieur (10,8 %).

Tableau 8.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par sexe selon le type du handicap

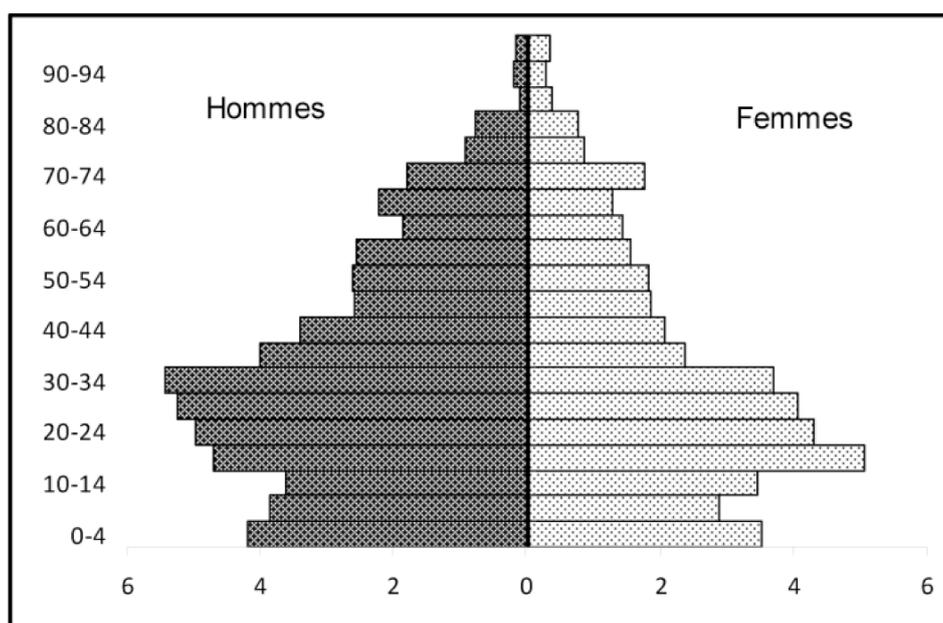
Type du handicap	Masculin	Féminin	Ensemble
Handicap membre supérieur	11,0	10,5	10,8
Handicap membre inférieur	42,8	46,3	44,4
Déficiência mentale	15,2	15,4	15,3
Aveugle	10,3	8,8	9,6
Sourd/muet	8,8	9,1	8,9
Autres	11,8	10,0	11,0
Total	100	100	100
Effectifs	2 050	1 641	3 691

8.3 – STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La connaissance de la structure par âge et par sexe de la population des personnes vivant avec un handicap, peut aider à mener des actions ciblées. En effet, les besoins des femmes sont différents de ceux des hommes et ceux des enfants différents de ceux des adultes.

La pyramide des âges de la population des personnes vivant avec un handicap de la ville de Bobo Dioulasso est très différente de celle de la population. On a une structure par âge très perturbée et à dominance masculine.

L'analyse détaillée de la pyramide montre que les enfants de moins de cinq ans sont peu nombreux. Cela est certainement dû au fait qu'ils ne soient pas suffisamment exposés au risque de maladies handicapantes. Au-delà de cet âge, la structure est assez perturbée sans qu'on ne puisse dire quelles en sont les causes.

Graphique 8.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées.

Il ressort aussi bien de la pyramide des âges que du tableau 8.3, qu'il y a plus d'hommes vivant avec un handicap que de femmes à tous les âges. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes sont certainement plus exposés que les femmes à certains risques.

Tableau 8.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Effectif des personnes vivant avec un handicap			Proportions des personnes vivant avec un handicap		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4	154	130	284	4,2	3,5	7,7
5-9	142	107	249	3,8	2,9	6,7
10-14	133	128	261	3,6	3,5	7,1
15-19	173	187	360	4,7	5,1	9,8
20-24	183	159	342	5,0	4,3	9,3
25-29	194	150	344	5,3	4,1	9,3
30-34	200	137	337	5,4	3,7	9,1
35-39	148	88	236	4,0	2,4	6,4
40-44	125	76	201	3,4	2,1	5,4
45-49	95	69	164	2,6	1,9	4,4
50-54	96	67	163	2,6	1,8	4,4
55-59	94	57	151	2,5	1,5	4,1
60-64	69	53	122	1,9	1,4	3,3
65-69	82	47	129	2,2	1,3	3,5
70-74	66	65	131	1,8	1,8	3,5
75-79	34	32	66	0,9	0,9	1,8
80-84	29	28	57	0,8	0,8	1,5
85-89	4	14	18	0,1	0,4	0,5
90-94	7	11	18	0,2	0,3	0,5
95-98	6	13	19	0,2	0,4	0,5
ND	16	23	39	0,4	0,6	1,1
Total	2050	1641	3691	55,5	44,5	100
Âge moyen	33,7	33,0	33,4	-	-	-
Âge médian	26,0	23,3	24,8	-	-	-

La répartition selon l'âge de la population des personnes vivant avec un handicap montre que leur âge moyen est de 33,4 ans et que de la moitié de cette population a moins de 24,8 ans. Ces indicateurs se présentent différemment selon le sexe. En effet, les personnes de sexe féminin vivant avec un handicap sont plus jeunes que celles du sexe masculin. L'âge moyen chez les femmes est de 33 ans contre 33,7 ans chez les hommes tandis que l'âge médian est respectivement de 23,3 ans et 26 ans.

Lorsqu'on considère des groupes d'âges spécifiques, on constate que : la population préscolaire représente 3,2 %, la population scolaire (6-12 ans) 9,5 %, la population des moins de 15 ans 21,5 % ; alors que la population féminine en âge de procréer constitue 52,8 % et celle en âge de travailler (15-64 ans) regroupe 65,6 % personnes vivant avec un handicap.

8.4 – REPARTITION SPATIALE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

L'arrondissement de Dafra qui regroupe une grande partie de la population de la ville compte également 46,2% des personnes vivant avec un handicap. Quant à Dô, elle compte 1 182 personnes vivant avec un handicap soit 32,0 % du total. L'arrondissement de Konsa regroupe seulement 21,8% de personnes vivant avec un handicap.

Tableau 8.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par arrondissement selon le type du handicap

Arrondissements	Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficiência mentale	Aveugle	Sourd/ muet	Autres	Total	Effectifs
Dafra	9,4	42,1	17,4	9,8	8,6	12,7	100	1 705
Dô	9,5	47,9	13,3	9,9	9,0	10,5	100	1 182
Konsa	15,5	44,0	13,8	9,0	9,6	8,1	100	804
Total	10,8	44,4	15,3	9,6	8,9	11,0	100	3 691

D'une manière générale, quelle que soit l'arrondissement, deux principaux handicaps se dégagent. Il s'agit des handicaps de membre inférieur et de la « Déficiência mentale ». En considérant la population des personnes vivant avec un handicap, les personnes atteintes de ces handicaps représentent respectivement 42,1 % et 17,4 % dans l'arrondissement de Dafra. Elles regroupent 47,9 % et 13,3 % à Dô et, 44 % et 13,8 % à Konsa. La modalité « autres handicaps » est assez importante dans chacun des arrondissements.

Conclusion

La population des personnes vivant avec un handicap compte 3 691 individus dans la ville de Bobo Dioulasso. Les types d'handicaps les plus rencontrés sont le handicap des membres inférieurs et la déficiência mentale. Cette classification reste la même selon le sexe et l'arrondissement. Les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les personnes vivant avec un handicap. Dans sa majorité, cette population a un âge supérieur à 33 ans et les femmes sont un peu plus jeunes que les hommes.

Au terme de cette analyse, il est évident que toutes les informations sur les personnes vivant avec un handicap dans la ville ne sont pas fournies. Cependant, les principales caractéristiques de ces personnes sont connues et il est désormais possible de mener des actions en faveur de cette population vulnérable.

CHAPITRE 9 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Introduction

Le fonctionnement de l'état civil dans les pays en développement et particulièrement en Afrique est connu défectueux. Ce système d'observation continue pourrait pourtant fournir des données de bonnes qualités à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui ont besoin d'être scolarisés.

Collecte des données

La question qui a été posée lors du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 pour identifier les personnes possédant un acte de naissance est formulée comme suit : « (NOM) possède-t-il un acte de naissance » ? Dans le manuel de l'agent recenseur, il a été demandé à chaque agent de considérer toutes les personnes présentant un document dont l'obtention nécessite l'acquisition d'un acte de naissance : la pièce d'identité nationale, le permis de conduire, etc. La question comporte quatre modalités : oui, non, ne sait pas et non déclaré.

Définition des concepts

Les concepts utilisés dans ce chapitre ne souffrent d'aucune incompréhension puisqu'il s'agit de la possession d'un acte de naissance, du sexe, des entités administratives qui sont par ailleurs définis dans ce document.

Ce chapitre examine la répartition de la population résidente de la ville de Bobo Dioulasso par statut de possession d'un acte de naissance selon le sexe et s'intéresse particulièrement aux enfants de moins de 5 ans. Une analyse différentielle est faite selon les arrondissements.

9.1 - DONNEES GLOBALES

Sur les 489 967 résidents interrogés, 465 025 ont répondu avoir un acte de naissance, 14 756 ont répondu n'avoir pas un acte de naissance, 3 148 personnes ne savaient pas si elles avaient un acte de naissance et 7 038 n'ont rien répondu.

Ainsi, dans la ville de Bobo Dioulasso, 97 personnes environ sur 100 possèdent un acte de naissance (49 hommes contre 48 femmes). Ceux qui n'en possèdent pas représentent 3,1 % de la population. Par rapport à chaque sexe, ce sont 98 % des hommes qui possèdent un acte de naissance contre 96 % de femmes. On pourrait affirmer qu'en ville, la quasi-totalité des individus possède un acte de naissance, ce qui n'est malheureusement pas le cas en milieu rural.

Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Possession d'acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Total	
Masculin	97,6	2,4	100	240 004
Féminin	96,3	3,7	100	239 777
Total	96,9	3,1	100	479 781

Une attention particulière est portée sur les enfants de moins de cinq ans qui s'approchent de l'âge scolaire. A cet effet, le tableau 9.2 révèle que 94 enfants de moins de cinq ans sur 100 possèdent un acte de naissance. A ce niveau, autant de garçons (94,2 %) que les filles (94,2 %) possèdent un acte de naissance. Ces résultats traduisent un assez bon fonctionnement du système d'état civil dans la ville de Bobo, car la quasi-totalité des enfants de moins de cinq ans possèdent un acte de naissance.

Tableau 9.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance

Sexe	Possession d'acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Total	
Masculin	94,2	5,8	100	31 362
Féminin	94,2	5,8	100	30 189
Total	94,2	5,8	100	61 551

9.2 - ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE PAR ARRONDISSEMENT

L'examen des indicateurs du tableau 9.3 révèle dans la globalité que les arrondissements ont quasiment le même niveau de possession d'acte de naissance soit 97,2 % pour Dafra ; 95,7 % pour Dô et 98,3% pour Konsa. Les personnes ne possédant pas un acte de naissance ne représentent qu'une infime partie de la population.

Tableau 9.3 : Répartition (%) de la population résidente par arrondissement selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Possession d'acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Total	
Dafra	97,2	2,8	100	204 826
Dô	95,7	4,3	100	169 338
Konsa	98,3	1,7	100	115 803
Total	96,9	3,1	100	489 967

Tableau 9.4 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par arrondissement selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Possession d'acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Total	
Dafra	93,8	6,2	100	25 876
Dô	92,6	7,4	100	23 027
Konsa	97,6	2,4	100	14 142
Total	94,2	5,8	100	63 045

En examinant ces résultats pour les enfants de moins de cinq ans, on note qu'en général, plus de 90% de ces enfants possèdent un acte de naissance. L'arrondissement de Konsa a le plus d'enfants qui possèdent un acte de naissance (97,6%). Par ailleurs, la proportion des enfants ne possédant pas un acte de naissance est plus élevée à Dô (tableau 9.4).

Conclusion

La possession d'un acte de naissance constitue l'un des droits fondamentaux de tout individu et, particulièrement les enfants. La situation en ville est bien meilleure que celle du milieu rural. L'analyse faite au niveau de la ville de Bobo Dioulasso démontre bien cet état de fait. En effet, 3 personnes sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance contre 97 % qui en possèdent. Il n'y a pas de différence significative entre hommes et femmes.

Les enfants de moins de cinq ans sont davantage concernés par cette question. La tendance chez les moins de cinq ans est similaire à celle de l'ensemble de la population : seulement 6 enfants de moins de cinq ans sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance. Ce qui démontre la quasi totalité de l'enregistrement des naissances à l'état civil.

Les disparités par arrondissement de la possession d'un acte de naissance sont presque négligeables.

CHAPITRE 10 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Introduction

Le concept de ménage est étroitement associé au concept de l'habitation qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. De ce fait, l'analyse des variables liées à l'habitation constitue d'une part un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, d'autre part une source importante de données pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages.

Collecte des données

Parmi les variables collectées et qui renseignent sur les caractéristiques des ménages, on s'intéresse à celles relatives au nombre de résidents dans le ménage et aux caractéristiques (sexe, âge) du chef de ménage.

Définition des concepts

Il est défini dans cette section les concepts utilisés dans le chapitre.

Concession : La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités seront considérés comme des concessions.

La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

Logement : il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

Ménage : le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Ménage ordinaire: la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

Ménage collectif : Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Famille : la famille est l'ensemble des membres du ménage dont la parenté, jusqu'à un certain degré, dépend des liens de sang, de l'adoption ou du mariage.

Habitat : L'habitat se définit comme l'aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte pour cette analyse.

10.1 - EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES

La taille moyenne des ménages est le nombre de personnes qui y vive habituellement. Au niveau national, cette taille est estimée à 5,9 personnes par ménage. La ville de Bobo Dioulasso compte 94 947 ménages de taille moyenne de 5,2 personnes.

L'analyse selon les arrondissements montre que la taille moyenne des ménages est presque identique. Elle est de 5 à Dafra, 5,3 à Dô et 5,2 à Konsa.

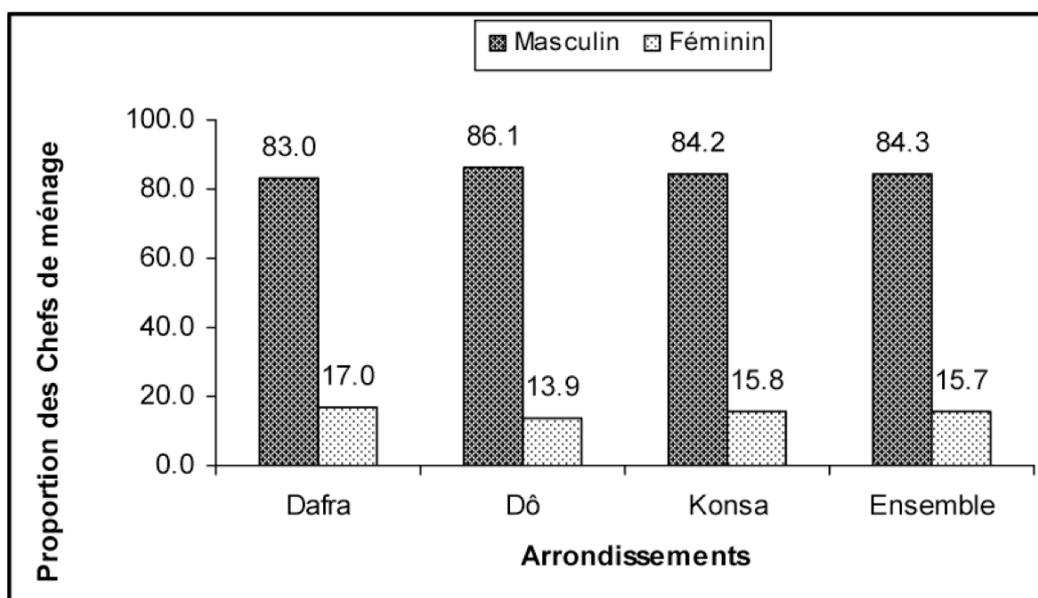
Tableau 10.1 : Répartition de la taille moyenne des ménages par arrondissement

Arrondissements	Effectifs des ménages	Taille des ménages
Dafra	40 713	5,0
Dô	31 762	5,3
Konsa	22 472	5,2
Ensemble	94 947	5,2

10.2 - STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE

Dans la ville de Bobo Dioulasso, près de 16 chefs de ménage sur 100 sont des femmes tandis qu'au niveau national, ces femmes sont au nombre de 11 sur 100. Cette proportion est de 17 % à Dafra, 14% à Dô et 16% à Konsa. (Graphique 10.1).

Graphique 10.1 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et arrondissements



Parmi les chefs de ménage, 6,4 % ont moins de 25 ans et plus de la moitié de la population des chefs de ménage ont un âge compris entre 25 - 44 ans.

La majorité des chefs de ménage sont des adultes. En effet l'âge moyen est d'environ 42 ans. L'analyse selon le sexe montre que l'âge moyen des chefs de ménage féminin (46 ans) est supérieur à celui des hommes (41 ans). De plus, la moitié des chefs de ménage a plus de 35 ans (Tableau 10.2).

Tableau 10.2: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le sexe

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14	0,1	0,0	0,1
15-19	1,0	1,4	1,0
20-24	5,4	4,9	5,3
25-29	13,6	8,7	12,8
30-34	18,1	11,2	17,0
35-39	15,6	11,6	15,0
40-44	12,9	13,7	13,0
45-49	9,6	11,3	9,9
50-54	8,0	11,0	8,4
55-59	5,4	7,8	5,8
60-64	4,2	7,0	4,6
65-69	2,6	4,5	2,9
70-74	1,8	3,4	2,0
75-79	0,9	1,4	1,0
80-84	0,4	1,1	0,5
85-89	0,2	0,3	0,2
90-94	0,1	0,1	0,1
95-98	0,1	0,2	0,1
ND	0,2	0,3	0,2
Total	100	100	100
Age moyen	41,2	45,7	41,9
Age médian	33,8	39,4	34,6

Conclusion

Lors du RGPH de 2006 on a dénombré dans la ville de Bobo Dioulasso, 94 947 ménages ordinaires d'une taille moyenne de 5,2 personnes. Cette taille est légèrement en dessous de la moyenne nationale (5,9). En outre, les chefs de ménages sont essentiellement des adultes et l'âge moyen est de 42 ans. Les femmes chefs de ménage ne représentent que 16 % de l'ensemble et sont en majorité plus âgées que les hommes (45,7 ans contre 41,2 ans).

CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Introduction

A Chaque ménage ou groupe de ménages est associée une habitation. L'étude des caractéristiques des unités d'habitation en même temps qu'elle renseigne sur les conditions de vie des ménages peut aider à l'élaboration de politique en matière de logement.

Une politique de lotissement à grande ampleur en milieu urbain et de réforme foncière, a été entreprise dans les années 1983-1984 et a montré ses limites (INSD, 2006). Si l'offre d'habitation fait défaut, en particulier en ville, la qualité des habitations du point de vue des commodités qui les accompagnent et de leur durabilité sont précaires.

Collecte des données

Les analyses qui suivent permettent d'appréhender les caractéristiques de l'habitation à travers un certain nombre d'informations collectées lors du recensement à partir des variables comme : mode d'évacuation des eaux usées, mode d'évacuation des ordures ménagères, la source d'eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments, le type d'aisance.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme ci-dessous indiqué.

Type d'habitat : C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeuble à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case

Unité d'habitation : C'est l'ensemble des bâtiments occupés par le ménage

Immeuble à appartements : C'est un bâtiment de type moderne de un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

Villa : C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes: cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

Maison individuelle simple : C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble) : construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

Case : construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

Type d'aisance : Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature

Chasse d'eau personnelle : Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage ;

Chasse d'eau en commun : Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destiné à un usage collectif ;

Latrine simple : Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération

Latrine ventilée : Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie ;

Brousse/Nature : Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

11.1 - TYPE D'HABITAT

Dans cette section, l'étude porte sur la répartition des unités d'habitation par type d'habitat selon les arrondissements.

11.1.1 – Les données globales

Le type d'habitat dominant de la ville de Bobo Dioulasso est « maison individuelle simple », il représente 57,4 % de l'habitation. Le deuxième type d'habitat le plus important est constitué par les bâtiments à plusieurs logements (29,2 %), suivi des villas (10,6 %). En définitive, 97,2 % des habitations de la commune urbaine de Bobo Dioulasso appartiennent à l'une de ces trois catégories.

Tableau 11.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat

Type d'habitat	Proportions (%)
Maison individuelle simple	57,4
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	29,2
Villa	10,6
Immeuble à appartements	0,6
Autres	0,3
Case	0,0
ND	1,9
Total	100

11.1.2 – Le type d'habitat par arrondissements

Le type d'habitation le plus important dans les arrondissements est la maison individuelle simple, suivi des bâtiments à plusieurs logements et des villas. La proportion des maisons individuelles simples est plus élevée dans l'arrondissement de Dô (62,7 %). Celle des bâtiments à plusieurs logements est plus importante à Konsa (36,3 %). Quant aux villas, c'est à Dafra qu'ils sont plus nombreux (11,5 %).

Tableau 11.2 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon les arrondissements

Type d'habitat	Dafra	Dô	Konsa	Ensemble
Maison individuelle simple	56,4	62,7	51,4	57,4
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	29,1	24,6	36,3	29,2
Villa	11,5	10,3	9,4	10,6
Immeuble à appartements	0,6	0,5	0,6	0,6
Autres	0,6	0,0	0,2	0,3
Case	0,0	0,0	0,0	0,0
ND	1,8	1,8	2,0	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

11.2 - MODE D'ECLAIRAGE

L'analyse porte sur la répartition des unités d'habitation par mode d'éclairage selon les arrondissements.

11.2.1 – Les données globales

Au Burkina Faso, 67,3 % des ménages utilisent la lampe à pétrole comme mode principal d'éclairage et 10,8 % ont accès à l'électricité du réseau.

Le tableau 11.3 montre que dans ville, la source d'éclairage la plus utilisée est l'électricité de réseau (56,7 %) et suivi de la lampe à pétrole (41,3 %).

Tableau 11.3 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage

Principal mode d'éclairage	Proportion (%)
Electricité du réseau	56,7
Lampe à pétrole	41,3
Electricité personnelle (Groupe,panneau solaire,batterie)	0,4
Lampe à gaz	0,2
Lampe torche	0,1
Lampe à huile	0,1
Bougie	0,1
Bois/paille	0,0
Autres	0,1
ND	1,1
Total	100

11.2.2 – Le mode d'éclairage par arrondissements

La tendance observée en matière d'éclairage dans la ville est la même dans les arrondissements. En outre, c'est à Konsa que l'électricité de réseau est le plus utilisée (63,1 %). Et c'est à Dafra que la lampe à pétrole est la plus utilisée comme mode d'éclairage (45,7 %) (Tableau 11. 4).

Tableau 11.4 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon les arrondissements

Principal mode d'éclairage	Dafra	Dô	Konsa	Ensemble
Electricité du réseau	52,3	57,6	63,1	56,7
Lampe à pétrole	45,7	40,2	34,8	41,3
Electricité personnelle (Groupe, panneau solaire, batterie)	0,4	0,5	0,3	0,4
Lampe à gaz	0,2	0,1	0,1	0,2
Lampe torche	0,2	0,1	0,1	0,1
Lampe à huile	0,2	0,1	0,1	0,1
Bougie	0,1	0,0	0,1	0,1
Bois/paille	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,1	0,1	0,1	0,1

11.3 - SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON

L'analyse porte dans cette partie, sur la répartition des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson des aliments selon les arrondissements.

11.3.1 – Données globales

L'analyse du tableau ci-dessous montre que plus de la moitié des ménages de la ville de Bobo Dioulasso utilise le bois comme énergie pour la cuisson (75,6 %). Seulement 6 % des ménages utilisent le gaz pour la cuisson des aliments.

Tableau 11.5 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson

Energie pour la cuisson	Proportion (%)
Bois (foyer simple)	52,7
Bois (foyer amélioré)	22,9
Charbon de bois	14,5
Gaz	6,0
Electricité	1,2
Autres	0,5
Non concerné	1,3
ND	0,8
Total	100

11.3.2 – Sources d'énergie pour la cuisson dans les arrondissements

Les foyers simples sont un peu moins utilisés dans l'arrondissement de Konsa (47,5 %) que dans les autres arrondissements tandis que le gaz est plus accessible à Dafra (7,2 %) qu'à Dô (Tableau 11.6).

Tableau 11.6 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon les arrondissements

Energie pour la cuisson	Dafra	Dô	Konsa	Ensemble
Bois (foyer simple)	54,1	54,6	47,5	52,7
Bois (foyer amélioré)	24,1	21,3	22,9	22,9
Charbon de bois	11,3	16,1	18,2	14,5
Gaz	7,2	4,6	5,8	6,0
Electricité	0,6	1,0	2,6	1,2
Autres	0,7	0,4	0,5	0,5
Non concerné	1,3	1,1	1,6	1,3
ND	0,7	0,8	0,9	0,8
Total	100	100	100	100

11.4 - SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

Dans ce sous-chapitre, il s'agit d'étudier la répartition des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson.

11.4.1 – Données globales

La pompe (borne fontaine) est la principale source d'approvisionnement en eau de boisson avec 49,9 % des ménages ; c'est également la principale source d'approvisionnement en eau dans l'ensemble du pays (37,2 %). Les ménages qui s'approvisionnent en eau courante représentent 37,1 %. La borne fontaine et l'eau courante sont les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson dans la ville de Bobo Dioulasso.

En considérant l'eau potable (l'eau de forage, bornes fontaines, eau courante, puits busé) on note que 89,7 % des ménages ont accès à celle-ci.

Tableau 11.7 : Répartition des unités d'habitation (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson

Approvisionnement en eau	Proportion (%)
Borne fontaine	49,4
Eau courante	36,7
Puits ordinaire	9,5
Puits busé	2,5
Pompe (forage)	1,1
Rivière marigot, barrage	0,0
Autres	0,1
ND	0,7
Total	100

11.4.2 – Source d’approvisionnement en eau de boisson dans les arrondissements

L’analyse selon les arrondissements montre que la borne fontaine et l’eau courante demeure les principales sources d’approvisionnement en eau de boisson. Cependant, C’est à Konsa que la borne fontaine est la plus utilisée (52,4 %) ainsi que l’eau courante (39,7 %).

Tableau 11.8 : Répartition (%) des unités d’habitation par source d’approvisionnement en eau de boisson selon les arrondissements

Approvisionnement en eau	Dafra	Dô	Konsa	Ensemble
Borne fontaine	50,8	45,7	52,4	49,4
Eau courante	33,8	38,6	39,2	36,7
Puits ordinaire	11,0	10,4	5,5	9,5
Puits busé	3,2	2,3	1,6	2,5
Pompe (forage)	0,6	2,2	0,4	1,1
Rivière marigot, barrage	0,0	0,1	0,0	0,0
Autres	0,1	0,1	0,0	0,1
ND	0,6	0,7	0,9	0,7
Total	100	100	100	100

11.5 - Type d’aisance

Dans ce sous-chapitre, l’étude porte sur la répartition des unités d’habitation par type d’aisance selon les arrondissements.

11.5.1 – Données globales

Dans la ville, les deux principaux lieux d’aisance sont la latrine simple et la chasse d’eau en commun. Huit ménages sur dix utilisent la latrine simple comme principal lieu d’aisance. Et seulement 8,1 % des ménages utilisent la chasse d’eau en commun (Tableau 11.9).

Tableau 11.9 : Répartition (%) des unités d’habitation par type d’aisance

Type d’aisance	Proportion (%)
Latrine simple	84,8
Chasse d’eau en commun	8,1
Chasse d’eau personnelle	3,4
Latrine ventilée	2,0
Brousse/nature	0,6
Autres	0,2
ND	0,9
Total	100

11.5.2 - Type d’aisance dans les arrondissements

L’analyse selon les arrondissements montre que la latrine simple et la chasse d’eau en commun demeure les principaux types d’aisance. Par ailleurs, C’est à Dafra que la latrine simple est la plus utilisée (87,3 %) et c’est à Dô que la chasse d’eau en commun est la plus utilisée (11,3 %).

Tableau 11.10 Répartition des unités d'habitation (%) par type d'aisance selon les arrondissements

Type d'aisance	Dafra	Dô	Konsa	Ensemble
Latrine simple	87,3	81,3	85,4	84,8
Chasse d'eau en commun	6,2	11,3	6,6	8,1
Chasse d'eau personnelle	3,0	3,0	4,9	3,4
Latrine ventilée	2,0	2,2	1,7	2,0
Brousse/nature	0,3	1,0	0,3	0,6
Autres	0,3	0,1	0,2	0,2
ND	0,8	1,0	1,0	0,9
Total	100	100	100	100

11.6 - MODE D'EVACUATION DES ORDURES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des ordures ménagères.

11.6.1 – Données globales

Dans l'ensemble de la ville, 34,6 % des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices. Les ménages demandant les services de ramassage privé pour leurs ordures représentent 31,0 % et ceux qui jettent les ordures dans la rue sont 16,1 %. (Tableau 11.11).

Tableau 11.11 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures

Evacuation des ordures	Ensemble
Tas d'immondices	34,6
Ramassage privé	31,0
Rue	16,1
Fossé	9,2
Bac	6,2
Autres	2,2
ND	0,8
Total	100

11.6.2 - Mode d'évacuation des ordures ménagères par arrondissements

Les tas d'immondices est le mode d'évacuation des ordures dont les ménages ont le plus recours à Dafra (42,9 %). Quant au ramassage privé, c'est à Konsa qu'on a le plus recours (46,3 %).

Tableau 11.12 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon les arrondissements

Evacuation des ordures	Dafra	Dô	Konsa	Ensemble
Tas d'immondices	42,9	32,2	23,3	34,6
Ramassage privé	19,8	34,1	46,3	31,0
Rue	16,9	17,9	11,9	16,1
Fossé	11,1	8,1	7,3	9,2
Bac	5,8	5,9	7,4	6,2
Autres	2,6	1,1	3,0	2,2
ND	0,7	0,7	0,9	0,8
Total	100	100	100	100

11.7 - MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des eaux usées.

11.7.1 – Données globales

Dans la ville de Bobo, les deux principales modes d'évacuation des eaux usées sont la rue et la cour. En effet, plus de la moitié des ménages (55,2 %) jettent les eaux usées dans la rue, et 21 % en jettent dans la cours.

Tableau 11.13 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées

Evacuation des eaux usées	Proportion (%)
Rue	55,2
Cour	21,0
Fosse septique	9,7
Caniveau	6,9
Puits	3,6
Autres	1,1
ND	2,5
Total	100

11.7.2 - Mode d'évacuation des eaux usées dans les arrondissements

L'évacuation des eaux usées dans la rue est plus pratiquée à Dô (63,8 %) et l'évacuation dans la cour est plus recourue par les ménages de Dafra (25,1 %). Quant à la fosse sceptique, ce sont les ménages de Konsa qui y ont le plus recours (14,9 %) (Tableau 11.14).

Tableau 11.14 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon les arrondissements

Evacuation eaux usées	Dafra	Dô	Konsa	Ensemble
Rue	52,9	63,8	46,7	55,2
Cour	25,1	16,6	20,3	21,0
Fosse septique	8,4	7,8	14,9	9,7
Caniveau	6,6	4,9	10,2	6,9
Puits	3,0	4,0	3,8	3,6
Autres	1,5	0,5	1,3	1,1
ND	2,5	2,3	2,8	2,5
Total	100	100	100	100

11.8 – BIENS D'ÉQUIPEMENT

Ce sous-chapitre s'intéresse à la répartition des unités d'habitation par possession de biens d'équipement.

11.8.1 – Données globales

Au niveau de la ville, le bien d'équipement que les ménages possèdent le plus est la radio (83,1 %), suivi du le téléphone cellulaire (57,7 %) et de la télévision (54,7 %) (Tableau 11.15). La connexion internet n'est pas encore intégrée dans les habitudes des ménages.

Tableau 11.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé

Biens d'équipements	Proportion (%)
Radio	83,1
Cellulaire	57,7
Télévision	54,7
Réfrigérateur	16,0
Téléphone fixe	9,0
ordinateur	1,8
Internet	0,3

11.8.2- Possession de biens d'équipement dans les arrondissements

La proportion des ménages disposant de postes radio est presque la même dans chacune des trois arrondissements. Celle possédant un cellulaire est plus élevée à Konsa (62,8 %) ainsi que la possession de la télévision (59 %) (Tableau 11.16).

Tableau 11.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon les arrondissements

Biens d'équipements	Dafra	Dô	Konsa	Ensemble
Radio	82,0	84,2	83,7	83,1
Cellulaire	55,9	56,3	62,8	57,7
Télévision	52,7	54,4	59,0	54,7
Réfrigérateur	15,2	15,4	18,5	16,0
Téléphone fixe	9,1	8,7	9,3	9,0
ordinateur	2,1	1,3	2,0	1,8
Internet	0,3	0,2	0,5	0,3

11.9 – MOYENS DE DEPLACEMENT

L'analyse s'intéresse à la répartition des ménages par la possession de moyens de déplacement.

11.9.1 – Données globales

Les deux principaux moyens de déplacement sont la bicyclette et la mobylette. Dans l'ensemble près de 65,4 % des ménages possèdent au moins une bicyclette alors que de 59,5 % de ceux-ci ont une mobylette et 9% seulement des ménages possèdent au moins une voiture (Tableau 11.17).

Tableau 11.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé

Mode de déplacement	Proportion (%)
Bicyclette	65,4
Mobylette	59,5
Voiture	9,0
Charrette	3,3
Ane	2,7
Cheval	0,1
Pirogue	0,1
Chameau	0,0

11.9.2 - Les moyens de déplacement dans les arrondissements

La proportion des ménages disposant d'une bicyclette comme moyen de déplacement est presque la même dans chacune des trois arrondissements. Celle possédant une mobylette est plus élevée à Konsa (61,4 %) ainsi que la possession d'une voiture (10 %) (Tableau 11.18).

Tableau 11. 18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon les arrondissements

Mode de déplacement	Dafra	Dô	Konsa	Ensemble
Bicyclette	65,4	65,2	65,8	65,4
Mobylette	57,9	60,0	61,4	59,5
Voiture	8,6	8,9	10,0	9,0
Charette	3,7	3,3	2,8	3,3
Ane	2,7	3,1	1,9	2,7
Cheval	0,1	0,1	0,1	0,1
Pirogue	0,1	0,1	0,1	0,1
Chameau	0,0	0,0	0,0	0,0

Conclusion

L'analyse des caractéristiques de l'habitation montre que plus de la moitié (57,4 %) des ménages habitent dans des maisons individuelles simples et 29,2 % dans des bâtiments à plusieurs logements. Cette tendance est aussi observée selon les arrondissements. Les ménages utilisent principalement le réseau d'électricité pour l'éclairage (56,7 %). Cette proportion atteint 63,1 % à Konsa.

Dans l'ensemble, 89,7 % des ménages ont accès à l'eau potable. Près de huit (08) ménages sur dix (10) utilisent les latrines simples comme principal type d'aisance et 8,1 % la chasse d'eau commune. La plupart des ménages (34,6 %) jettent les ordures sur les tas d'immondices

La radio est le bien d'équipement le plus accessible aux ménages, 83,1 % d'entre eux en possèdent. En revanche, seulement un ménage sur deux possède une télévision (54,7%) ou un téléphone cellulaire (57,7 %). S'agissant des moyens de déplacement, 65,4 % des ménages possèdent au moins une bicyclette et 59,7% une mobylette.

CONCLUSION GENERALE

Le climat de la commune urbaine de Bobo Dioulasso est de type soudanien, ses sols et pluviométrie sont favorables aux activités agro-pastorales.

La ville de Bobo Dioulasso compte 489 967 résidents dont 245 831 femmes et 244 136 hommes.

Représentant 15,4 % de la population urbaine totale du pays, cette ville a une population en majorité jeune. Dans le domaine de l'éducation, 2 enfants sur 5 en âge d'aller à l'école y sont effectivement. De même, une personne sur deux sait lire et écrire dans une langue quelconque.

Quant à l'activité économique, on note qu'une personne de 15 ans ou plus sur deux (53 %) est active et que la plupart des actifs sont occupés. En effet, les actifs sont occupés à 46,5 % dans les activités de services et commerce, à 20,9 % dans l'artisanat et à 7 % dans l'agriculture.

On a dénombré dans la ville, 94 947 ménages dont 15,7 % sont dirigés par des femmes. La taille moyenne des ménages est de 5,2 personnes. Plus de la moitié (57,4 %) des ménages habitent dans des maisons individuelles simples. Comme principal mode d'éclairage, plus de la moitié des ménages (56,7 %) utilise l'électricité du réseau. A défaut d'électricité, plus de 2 ménages sur 5 utilisent la lampe à pétrole pour l'éclairage. De même, le bois demeure la principale source d'énergie de cuisson pour plus de 7 ménages sur 10. Cependant, les ménages ont un assez bon accès à l'eau potable, de sorte que 9 ménages sur 10 s'en servent comme eau de boisson.

Dans le domaine de l'assainissement, certaines bonnes pratiques des ménages réduisent l'exposition aux risques de maladie. En effet, huit ménages sur dix utilisent les latrines simples pour leurs besoins. Par contre, seulement 31 % ont recouru au service de ramassage privé pour l'évacuation des ordures. Pour ce qui est du mode d'évacuation des eaux usées, plus de la moitié des ménages jettent leurs eaux usées dans la rue et dans la cours.

L'accès à l'information est assuré pour la majorité des ménages qui disposent de la radio (83,1 %), ainsi que la télévision qui est détenue par plus d'un ménage sur 2. Par ailleurs, 57,7 % des ménages possèdent un téléphone portable.

BIBLIOGRAPHIE

Caselli G., Vallin J., Wunsch G., 2003, *Démographie : analyse et synthèse, tome IV, les déterminants de la migration*, Paris (France), INED, 225p.

Gendreau F., 1993, *La population de l'Afrique. Manuel de Démographie*, Paris (France), CEPED, 463p.

Gubry F., 1984, *Analyse de la nuptialité*, Yaoundé (Cameroun), IFORD, 159p.

INSD, 1989, *analyse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1985*, 318p.

INSD, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume I*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume II*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2009, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006*, 54 p.

Kobiané J.F., 2006, *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia-Bruylant, 306 p.

Kobiané J.F., 2007, *analyse biographique des déterminants du travail et de la scolarisation des enfants au Burkina Faso, au Mali*, Ouagadougou (Burkina), Les Etudes et Documents de l'ISSP, n°11, 46p.

Kobiané J.F., Calvès A.E., Marcoux R., 2005, *Parental Death and children's Schooling in Burkina Faso*, Comparative Education Review, vol.49, n°4 November 2005, p. 468-491.

Kobiané J.F., Marcoux R., Pilon M., Thiam M., Wakam J., 2006, *L'apport des enquêtes auprès des ménages dans l'étude des déterminants de la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne*, Rapport de synthèse, ISU-Réseau FASAF, Montréal (Canada), multigr., 75 p.

Lankoandé O., SEBEGO M., 2005, *Monographie de la province de la Comoé*, Direction Régionale de L'économie et du développement Des cascades, Banfora (Burkina), 131p.

LOI N°055-2004/AN portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, IV République, troisième législature, 2005 Burkina Faso, msy@fews.net.

Louis H., 1981, *Dictionnaire démographique multilingue*, Paris (France), INED, p.77

MEBA, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement de base 2006-2007*, version détaillée, volume I, Ouagadougou (Burkina), 402 p.

MESSRS, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire 2006-2007*, Ouagadougou (Burkina), 253 p.

Ministère de la santé, 2007, *Annuaire statistique de santé 2006*, 233 p.

Nantchouang R., 2005, *Production et analyse statistiques*, Yaoundé, UCAC, p89-101.

Ngwé E., 2006, *Note de classe en maîtrise en démographie*, IFORD, Yaoundé (Cameroun)

Ouédraogo D., Piché V., 2007, *dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso, au delà de la houe*, L'harmattan, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 328p.

Pallo F.J.P et al., 2008, *statut de la matière organique des sols dans la zone Sud-soudanienne au Burkina Faso*, Biotechnologie, Agronomie, Société et environnement, volume 12 numéro 3, p 291-301.

Traoré F., 2009, *Décentralisation et implication des acteurs locaux : cas du secteur commercial à Banfora*, mémoire de fin d'études pour l'obtention du maitrise en géographie, université de Ouagadougou, Burkina Faso, 90p.

USAID, 2007, *Rapport Mensuel sur la Sécurité Alimentaire*, FEWS NET Ouagadougou

Wakam J., 2007, *cours de population scolaire*, IFORD, 39p.

Wayack M., Kobiané J.F., Kouanda S., 2007, *revue de littérature sur l'impact de la santé sur la scolarisation*, Ouagadougou (Burkina), Les Travaux de l'ISSP, n°20, 37p.

Younoussi Z., Piché V., 2007, *migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)*, Les Travaux de l'ISSP, n°21, 45p.

Zagré A., 2007, *regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso*, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 206p.

ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population par arrondissement selon le sexe

Arrondissement	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Dafra	101 407	103 419	204 826
Dô	84 893	84 445	169 338
Konsa	57 836	57 967	115 803
Ensemble	244 136	245 831	489 967

Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge et le sexe

Age	Sexe		Ensemble	Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin			Masculin	Féminin	
0	6596	6315	12911	47	1368	1249	2617
1	5923	5444	11367	48	1442	1314	2756
2	6887	6676	13563	49	1122	973	2095
3	6495	6447	12942	50	2403	2212	4615
4	6183	6079	12262	51	1056	944	2000
5	5788	5715	11503	52	1276	1088	2364
6	6367	6575	12942	53	1008	855	1863
7	6596	6621	13217	54	1003	841	1844
8	6026	6665	12691	55	1200	1141	2341
9	5371	5555	10926	56	1133	960	2093
10	5983	6194	12177	57	809	712	1521
11	4780	4883	9663	58	756	639	1395
12	5592	5898	11490	59	667	591	1258
13	5428	6065	11493	60	1318	1427	2745
14	5340	6165	11505	61	628	605	1233
15	5392	6518	11910	62	595	517	1112
16	5969	7074	13043	63	467	413	880
17	5848	7009	12857	64	484	404	888
18	6443	7650	14093	65	596	648	1244
19	5639	6664	12303	66	486	514	1000
20	6937	7935	14872	67	410	326	736
21	5367	5360	10727	68	404	316	720
22	5712	6180	11892	69	323	295	618
23	5196	5404	10600	70	630	827	1457
24	4908	5085	9993	71	268	251	519
25	5561	5927	11488	72	235	233	468
26	5155	5040	10195	73	206	147	353
27	4404	4319	8723	74	210	207	417
28	4420	4261	8681	75	261	307	568
29	3309	3097	6406	76	224	229	453
30	5800	5136	10936	77	129	81	210
31	3504	3029	6533	78	99	128	227
32	4088	3290	7378	79	88	60	148

Age	Sexe		Ensemble	Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin			Masculin	Féminin	
33	3036	2493	5529	80	179	368	547
34	2906	2394	5300	81	80	85	165
35	4364	3453	7817	82	62	71	133
36	3294	2748	6042	83	37	53	90
37	2460	2175	4635	84	39	62	101
38	2533	2239	4772	85	50	96	146
39	1835	1788	3623	86	56	63	119
40	3935	3439	7374	87	35	30	65
41	1807	1686	3493	88	13	23	36
42	2334	2021	4355	89	15	21	36
43	1708	1689	3397	90	44	87	131
44	1527	1564	3091	91	15	12	27
45	2416	2185	4601	92	12	15	27
46	1811	1719	3530	93	9	7	16
				94	7	5	12
				95	16	26	42
				96	8	9	17
				97	2	8	10
				98	47	123	170
				ND	1133	1345	2478
				Total	244136	245831	489967

Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon les arrondissements et le sexe

Groupe d'âges	Ville de Bobo Dioulasso			Dafra			Dô			Konsa		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4	32084	30961	63045	13017	12859	25876	11899	11128	23027	7168	6974	14142
5-9	30148	31131	61279	12461	13054	25515	10952	11098	22050	6735	6979	13714
10-14	27123	29205	56328	11420	12521	23941	9423	9780	19203	6280	6904	13184
15-19	29291	34915	64206	12473	14849	27322	9739	11440	21179	7079	8626	15705
20-24	28120	29964	58084	11734	12506	24240	9225	10221	19446	7161	7237	14398
25-29	22849	22644	45493	9363	9473	18836	7769	7849	15618	5717	5322	11039
30-34	19334	16342	35676	7845	6845	14690	6870	5590	12460	4619	3907	8526
35-39	14486	12403	26889	5852	5141	10993	5178	4338	9516	3456	2924	6380
40-44	11311	10399	21710	4928	4422	9350	3725	3488	7213	2658	2489	5147
45-49	8159	7440	15599	3460	3084	6544	2669	2521	5190	2030	1835	3865
50-54	6746	5940	12686	2876	2487	5363	2262	2064	4326	1608	1389	2997
55-59	4565	4043	8608	1872	1658	3530	1652	1412	3064	1041	973	2014
60-64	3492	3366	6858	1370	1396	2766	1266	1215	2481	856	755	1611
65-69	2219	2099	4318	901	962	1863	850	665	1515	468	472	940
70-74	1549	1665	3214	710	732	1442	496	562	1058	343	371	714
75-79	801	805	1606	308	343	651	314	255	569	179	207	386
80-84	397	639	1036	155	293	448	147	205	352	95	141	236
85+	329	525	854	152	203	355	107	200	307	104	196	300
ND	1133	1345	2478	510	591	1101	350	414	764	273	340	613
Total	244136	245831	489967	101407	103419	204826	84893	84445	169338	57836	57967	115803

Tableau A4 : Répartition de la population par religion et arrondissements selon le sexe

Arrondissements	Religion	Sexe		
		Masculin	Féminin	Ensemble
Dafra	Animiste	1095	949	2044
	Musulman	68830	68962	137792
	Catholique	26349	28152	54501
	Protestant	4283	4488	8771
	Autre	673	694	1367
	Sans religion	177	174	351
	Total	101407	103419	204826
Dô	Animiste	394	310	704
	Musulman	73834	72618	146452
	Catholique	8932	9671	18603
	Protestant	1270	1360	2630
	Autre	423	465	888
	Sans religion	40	21	61
	Total	84893	84445	169338
Konsa	Animiste	233	222	455
	Musulman	45886	45533	91419
	Catholique	9622	10183	19805
	Protestant	1623	1602	3225
	Autre	398	390	788
	Sans religion	74	37	111
	Total	57836	57967	115803
Total	Animiste	1722	1481	3203
	Musulman	188550	187113	375663
	Catholique	44903	48006	92909
	Protestant	7176	7450	14626
	Autre	1494	1549	3043
	Sans religion	291	232	523
	Total	244136	245831	489967

Tableau A5 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe

Groupe d'âge	Sexe	Statut matrimonial					Total
		Célibataire	Marié	Veuf/Veuve	Divorcé(e)	Union libre	
10-14	Masculin	15885	149	6	17	2	16059
	Féminin	17670	183	29	13	0	17895
	Total	33555	332	35	30	2	33954
15-19	Masculin	28200	360	10	24	14	28608
	Féminin	29394	4672	43	42	131	34282
	Total	57594	5032	53	66	145	62890
20-24	Masculin	25416	1853	26	20	221	27536
	Féminin	14920	14145	104	202	214	29585
	Total	40336	15998	130	222	435	57121
25-29	Masculin	14614	7227	25	70	530	22466
	Féminin	5995	15744	212	318	155	22424
	Total	20609	22971	237	388	685	44890
30-34	Masculin	6458	11909	75	118	527	19087
	Féminin	2443	12915	437	352	76	16223
	Total	8901	24824	512	470	603	35310
35-39	Masculin	2496	11268	109	164	269	14306
	Féminin	1033	10222	700	311	34	12300
	Total	3529	21490	809	475	303	26606
40-44	Masculin	1175	9535	147	169	117	11143
	Féminin	520	8360	1090	325	18	10313
	Total	1695	17895	1237	494	135	21456
45-49	Masculin	586	7158	155	115	45	8059
	Féminin	271	5759	1139	193	12	7374
	Total	857	12917	1294	308	57	15433
50-54	Masculin	378	5943	188	120	32	6661
	Féminin	150	4082	1481	161	6	5880
	Total	528	10025	1669	281	38	12541
55-59	Masculin	149	4111	149	88	12	4509
	Féminin	91	2438	1385	77	6	3997
	Total	240	6549	1534	165	18	8506
60-64	Masculin	119	3058	164	65	15	3421
	Féminin	73	1605	1568	51	6	3303
	Total	192	4663	1732	116	21	6724
65-69	Masculin	48	1948	138	34	7	2175
	Féminin	39	757	1204	30	0	2030
	Total	87	2705	1342	64	7	4205
70-74	Masculin	54	1301	144	9	3	1511
	Féminin	43	439	1111	19	0	1612
	Total	97	1740	1255	28	3	3123
75-79	Masculin	26	667	80	2	1	776
	Féminin	29	162	562	11	0	764
	Total	55	829	642	13	1	1540
80-84	Masculin	17	304	51	10	1	383
	Féminin	24	96	475	4	1	600
	Total	41	400	526	14	2	983
85-89	Masculin	7	123	31	1	1	163
	Féminin	10	30	180	1	0	221
	Total	17	153	211	2	1	384
90-94	Masculin	13	57	11	0	0	81
	Féminin	8	19	95	0	0	122

Groupe d'âge	Sexe	Statut matrimonial					
		Célibataire	Marié	Veuf/Veuve	Divorcé(e)	Union libre	Total
	Total	21	76	106	0	0	203
95-98	Masculin	7	54	9	0	0	70
	Féminin	5	26	124	0	0	155
	Total	12	80	133	0	0	225
ND	Masculin	282	177	13	1	1	474
	Féminin	194	343	89	10	3	639
	Total	476	520	102	11	4	1113
Total	Masculin	95930	67202	1531	1027	1798	167488
	Féminin	72912	81997	12028	2120	662	169719
	Total	168842	149199	13559	3147	2460	337207

Tableau A.6 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation et le sexe

Statut d'occupation	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Occupé	103720	45844	149564
Chômeur	3225	1399	4624
En quête du 1er emploi	11145	6580	17725
Retraité	4329	515	4844
Occupé au foyer	2481	77969	80450
Elève ou étudiant	67274	59209	126483
Rentier	496	238	734
Autres inactifs	18781	22457	41238
ND	601	659	1260
Total	212052	214870	426922

Tableau A.7 : Répartition de la population active par groupe d'âges quinquennaux et le sexe

Groupe d'âges	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
5-9	434	350	784
10-14	2075	1914	3989
15-19	11055	9124	20175
20-24	18418	9244	27661
25-29	20106	8424	28531
30-34	18358	6550	24910
35-39	13869	5018	18888
40-44	10836	4245	15082
45-49	7671	2917	10589
50-54	6056	2083	8140
55-59	3334	1033	4368
60-64	2028	643	2672
65-69	973	326	1300
70-74	522	161	683
75-79	353	122	475
Total	116090	52155	168245

Tableau A.8 : Répartition de la population occupée par occupation principale

Grand groupe d'occupation	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Exécutif + cadres supérieurs	143	35	178
Intellectuels, scientifiques	3226	477	3703
Professions intermédiaires	4281	1629	5910
Cadres subalternes de l'administration	4995	1623	6618
Personnel de services et vendeur	37970	28024	65994
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	8291	1666	9957
Artisanats, ouvriers	25604	4063	29667
Conducteurs d'installations et de machines	184	16	200
Ouvriers et employés non qualifiés	3964	2781	6745
Autres matières et professions	6576	1490	8066
Sans profession, profession non précisé	3847	982	4829
Total	99081	42786	141867

Tableau A.9 : Répartition de la population occupée par situation dans l'occupation principale selon le sexe

Situation dans l'occupation principale	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Employeur	3394	710	4104
Indépendant	51777	26399	78176
Salarié employé	27842	9713	37555
Apprenti	7337	1363	8700
Aide familial	4395	2714	7109
Autres	433	124	557
ND	3903	1763	5666
Total	99081	42786	141867

Tableau A10 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type d'handicap et sexe selon les arrondissements

Arrondissements	Handicap	Sexe		
		Masculin	Féminin	Ensemble
Dafra	Aucun handicap	100453	102668	203121
	Handicap membre supérieur	92	69	161
	Handicap membre inférieur	386	331	717
	Déficiance mentale	154	142	296
	Aveugle	107	60	167
	Sourd/muet	75	72	147
	Autres	140	77	217
	Total	101407	103419	204826
Dô	Aucun handicap	84245	83911	168156
	Handicap membre supérieur	64	48	112
	Handicap membre inférieur	309	257	566
	Déficiance mentale	94	63	157
	Aveugle	62	55	117
	Sourd/muet	57	49	106
	Autres	62	62	124
	Total	84893	84445	169338
Konsa	Aucun handicap	57388	57611	114999
	Handicap membre supérieur	70	55	125
	Handicap membre inférieur	183	171	354
	Déficiance mentale	64	47	111
	Aveugle	43	29	72
	Sourd/muet	48	29	77
	Autres	40	25	65
	Total	57836	57967	115803
Total	Aucun handicap	242086	244190	486276
	Handicap membre supérieur	226	172	398
	Handicap membre inférieur	878	759	1637
	Déficiance mentale	312	252	564
	Aveugle	212	144	356
	Sourd/muet	180	150	330
	Autres	242	164	406
	Total	244136	245831	489967